

1. Un diagnostic socio-économique actualisé

Programme Communal de Développement Rural



Table des matières du diagnostic socio-économique

1	Caractéristiques générales de la commune	7
2	Caractéristiques géographiques de la commune	9
2.1	Localisation générale et appartenances supra-territoriales	11
2.2	Présentation de la commune et des villages.....	11
2.2.1	Pecq.....	12
2.2.2	Hérinnes	14
2.2.3	Obigies	16
2.2.4	Warcoing	18
2.2.5	Esquelmes.....	20
2.3	Description du territoire – Milieu physique	22
2.3.1	Sous-sol et phénomènes karstiques	22
2.3.2	Caractéristique des sols	24
2.3.3	Relief et réseau hydrographique	25
2.3.4	Aléa d’inondation par débordement de cours d’eau	27
2.3.5	Zone Natura 2000.....	29
2.3.6	Occupation du sol	34
2.3.7	Evolution des paysages	34
2.3.8	Les paysages	37
2.3.9	Structure du bâti	38
3	Bilan de la première opération de développement rural.....	39
3.1	Politiques locales.....	41
3.1.1	Programme de politique locale.....	41
3.1.2	Plan d’investissement communal	41
3.2	Outils d’information et de participation.....	42
3.3	Patrimoine public.....	43
3.3.1	Inventaire des biens	43
3.4	Conseil communal et services communaux	44
3.4.1	Collège et conseil communal.....	44
3.4.2	Services communaux	45
3.4.3	Aménagement du territoire	45
3.4.4	Patrimoine	48
3.4.5	Classification des cours d’eau	49
4	Transports et mobilité	52
4.1	Réseau routier	52
4.2	Accidents de la route	52



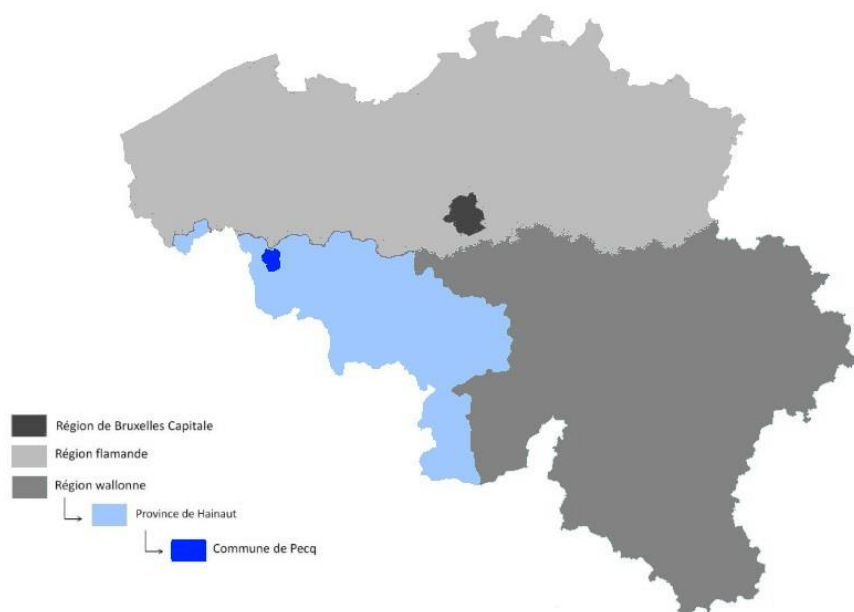
4.3	Transports collectifs.....	56
4.4	Mobilité douce	58
4.5	Transport fluvial.....	59
4.6	Outils de développement.....	59
4.7	Equipements collectifs.....	59
4.8	Services postaux.....	60
4.9	Service Incendie.....	61
4.10	Intercommunales.....	61
5	Caractéristiques sociales	62
5.1	Démographie	62
5.1.1	Evolution de la population globale	62
5.1.2	Population Non Belge	66
5.1.5	Structure par âge	70
5.1.6	Répartition spatiale	72
5.1.7	Typologie des ménages	72
5.2	Revenus.....	72
5.3	Logements publics	73
5.4	Enseignement	75
5.5	Services sociaux – Centre Public d’Action Sociale.....	78
5.6	Enfance.....	78
5.7	Jeunesse.....	78
5.8	Personnes âgées	79
6	Caractéristiques Economiques et Touristiques.....	79
6.1	Economie locale et équipement	79
6.2	Sites et équipements touristiques	80
6.3	Hébergements touristiques	83
7	Annexes.....	84
7.1	Programme de politique locale	84



1 Caractéristiques générales de la commune

La commune de Pecq se localise dans l'extrême nord-ouest de la province de Hainaut. Frontalière avec la Flandre, elle appartient à l'arrondissement de Tournai et s'intègre dans la « Wallonie Picarde ».

Le territoire de Pecq fait partie de l'ensemble paysager appelé « plateau limoneux hainuyer » qui se caractérise par un relief de plaine, relativement plat.



Carte 1 | Localisation dans la Belgique

La Commune de Pecq rassemble les 5 anciennes communes de Esquelmes (79 habitants), Hérinnes (1.751 habitants), Obigies (603 habitants), Pecq (2.115habitants) et Warcoing (1.152 habitants), soit 5.700 habitants au 31.12.2018 sur une superficie de 3.296 hectares. La densité de population est donc de 173 habitants au kilomètre carré.

Si l'ensemble des villages a gardé un caractère rural marqué, Pecq ressemble davantage à un petit bourg grâce à la présence de plusieurs services et une offre commerciale variée. Warcoing est un village marqué par son passé industriel. Hérinnes et Obigies sont des villages-rue qui ont connu ces dernières décennies une urbanisation linéaire assez importante. Esquelmes est un hameau qui semble tantôt pâtir tantôt bénéficier de sa localisation excentrée.

D'un point de vue géographique, le territoire est partagé du sud au nord par l'Escaut et sa plaine alluviale mais également par la N50 de Tournai à Courtrai et par la Chaussée d'Audenaerde. Ces différents éléments influencent fortement la typologie et la structure des villages. Seul Esquelmes se trouve en dehors de ces axes.



Pecq compte également quelques petites entreprises principalement positionnées dans les métiers artisanaux.

Les habitants de la commune semblent plus naturellement tournés vers Tournai pour leurs activités professionnelles et de consommation. Mouscron, tout proche, est un pôle d'emploi bien desservi en commerces qui exerce également un certain pouvoir d'attraction sur l'entité, notamment Warcoing.

L'ancien lit de l'Escaut et le Canal de l'Espierres ont laissé à la commune un patrimoine naturel, paysager et historique importants reconnus par des sites classés et Natura2000, par des périmètres d'intérêt paysager qui y constituent le principal attrait touristique et sont valorisés par la Maison de Léaucourt.

En matière de vie locale, les villages comptent tous une ou plusieurs festivités locales organisées par des comités ou des associations villageoises. En plus de la vie apportée par les écoles, ces différentes manifestations rassemblent les villageois mais également les Pecquois et les « régionaux » dans des manifestations à caractère principalement festif, horticole, naturaliste et/ou rural



2 Caractéristiques géographiques de la commune

2.1 Localisation générale et appartenances supra-territoriales



Carte 2 | Localisation générale

La commune de Pecq se situe à l'extrémité ouest de la Région wallonne. Toute proche de la France, en particulier de la métropole lilloise, cette commune se trouve véritablement au cœur de l'Europe de l'ouest et de multiples stratégies de développement.

Commune de la Wallonie picarde (ancien Hainaut occidental), Pecq est bordée au nord-est par l'entité de Celles, au nord-ouest par Estaimpuis et Mouscron et au sud par Tournai. Pecq est également frontalière au nord avec la Flandre occidentale (commune d'Helchin).

D'une superficie de 3.290 km² (2,39% du territoire de la Wallonie picarde), l'entité de Pecq regroupe les anciennes communes d'Esquelmes, Hérinnes, Obigies, Pecq et Warcoing en application de l'arrêté royal du 30 décembre 1975 relatif à la fusion des communes.

L'Escaut partage l'entité, du sud au nord. A l'ouest de l'Escaut se trouvent les agglomérations de Esquelmes, Pecq et Warcoing. A l'est, celles d'Obigies et d'Hérinnes.



Le passage de ce fleuve a fortement influencé la physionomie du territoire et notamment le réseau routier. En effet, l'entité est également coupée du nord au sud par la N50 (Bruges-Mons) qui traverse le village de Pecq d'une part, par la Chaussée d'Audenaerde qui traverse Obigies et Hérinnes d'autres part. Plusieurs routes secondaires s'en détachent vers l'ouest en direction de Lille-Roubaix et Tourcoing. Un embranchement traverse le village de Warcoing pour rejoindre la N353 / N453 en direction d'Audenaerde.

IDETA

L'intercommunale IDETA est un outil public dynamique et efficient au service de la Wallonie picarde. Ses missions sont d'accueillir et accompagner les entreprises dans leur implantation, de développer des infrastructures d'accueil et des services adaptés aux besoins des PME, aménager et valoriser les espaces ruraux et urbains, renforcer l'image de marque de la région et son inscription dans les dynamiques transfrontalières.



2.2 Présentation de la commune et des villages

Quelques chiffres clés

- 3296 hectares
- 5700 habitants dans 5 villages
- 173 habitants/km²

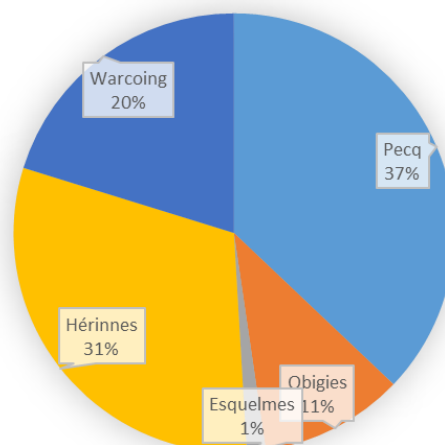


Illustration 1 | Part de population par village

Une description générale et transversale des villages est présentée ci-après. Les thématiques qui y sont évoquées sont développées dans les chapitres spécifiques de ce document.

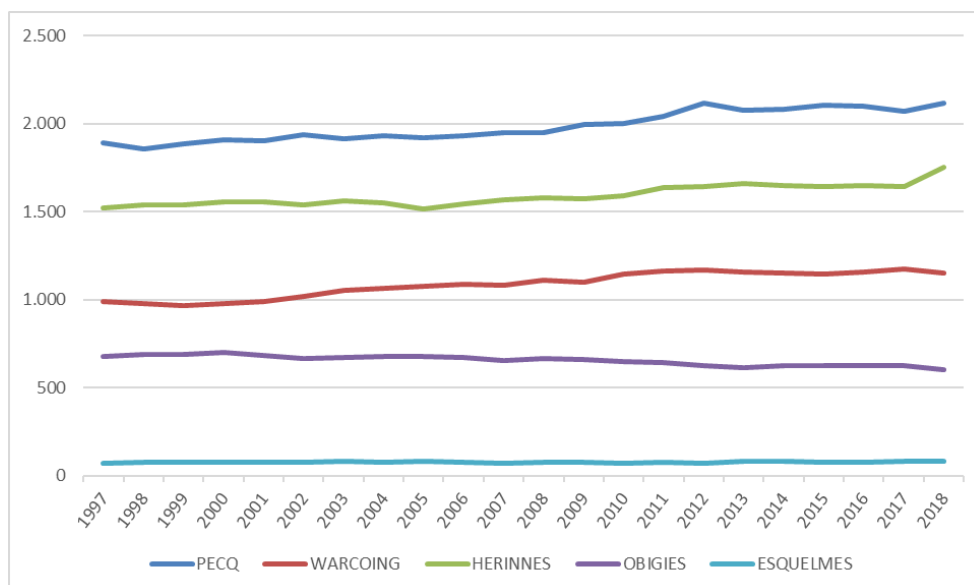


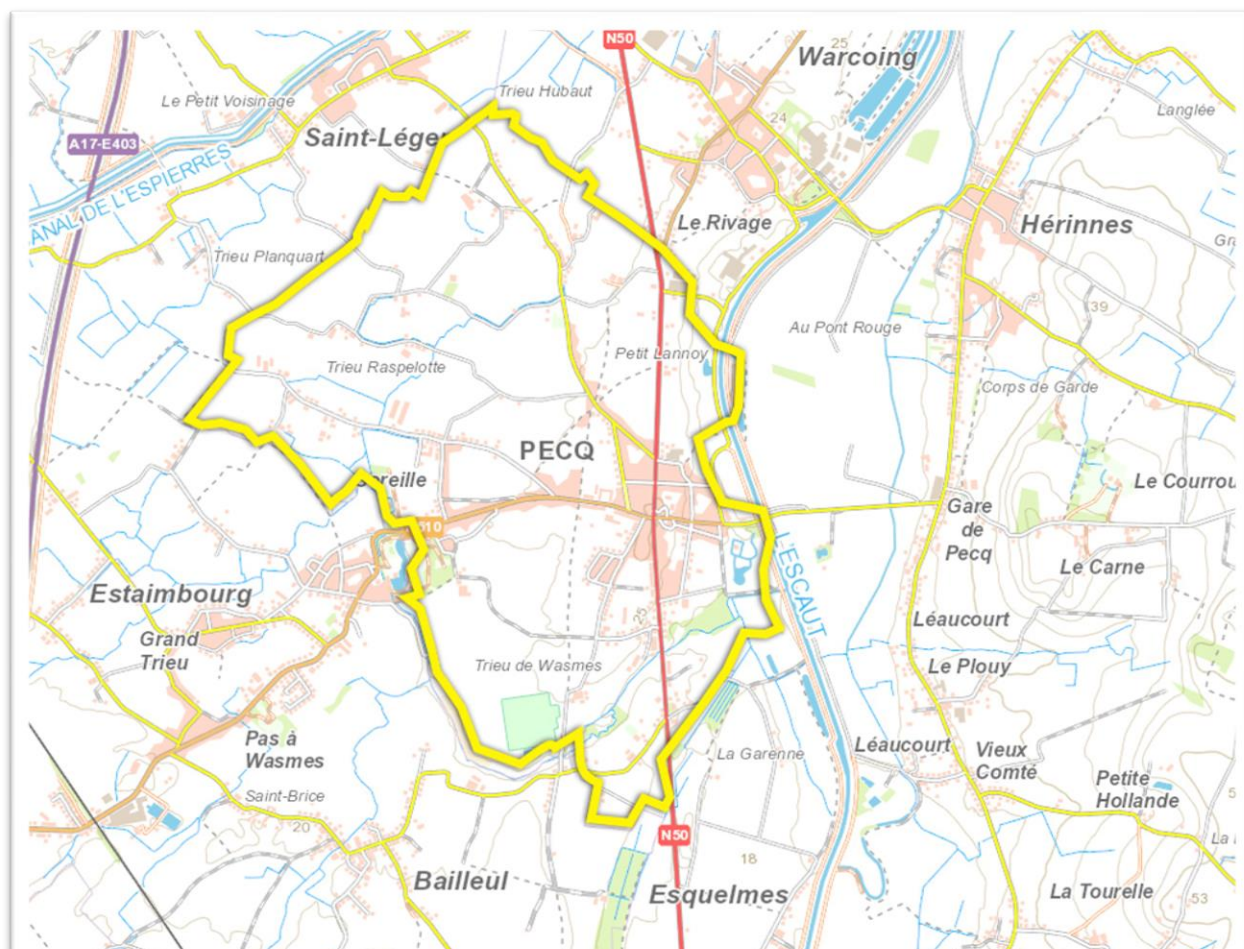
Illustration 2 | Courbes démographiques par villages [données communales]



2.2.1 Pecq



Carte 3 | Ferraris 1777



Carte 4 | Village de Pecq



Population	2115 habitants (+13,89% en 20 ans) 332,54 hab./km ² 37,11% de la population totale
Structure urbaine	Croisement des axes N50 et N510
Services et équipements collectifs	Bureau de poste Nombreux commerces Centre administratif Ecole communale Ecole libre Ecole secondaire de la Communauté française le Trèfle
Espaces publics	Place, bras morts de l'Escaut
Patrimoine public spécifique	
Eléments emblématiques	Eglise Saint Martin classée
Vie socio-culturelle	Bibliothèque communale / festivités
Tourisme	
Mobilité	Lignes TEC n°2 (Tournai-Mouscron) et 97 (Tournai-Renaix), 9 arrêts

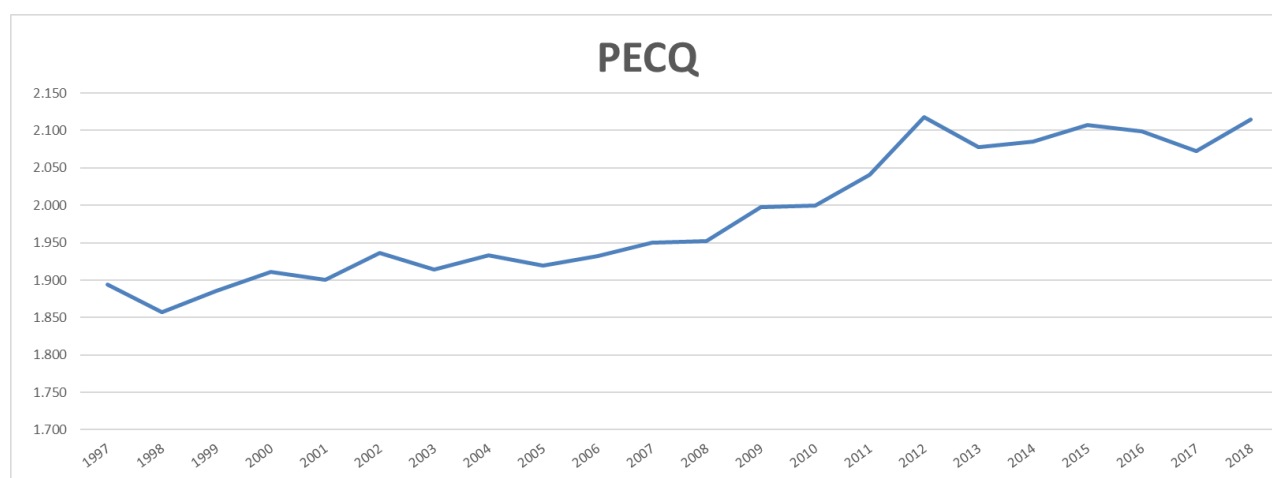
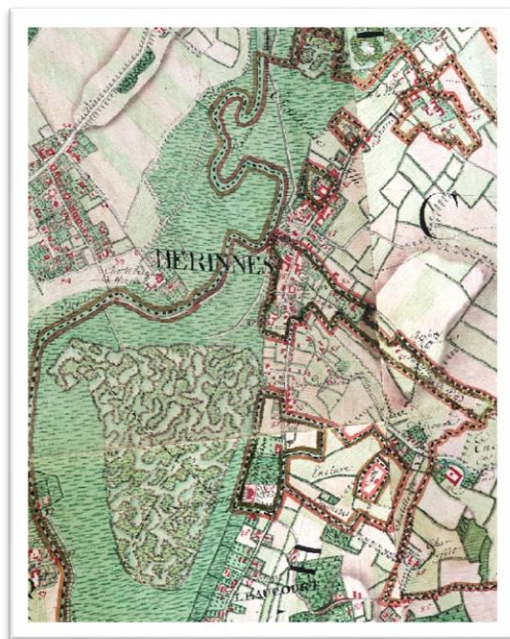


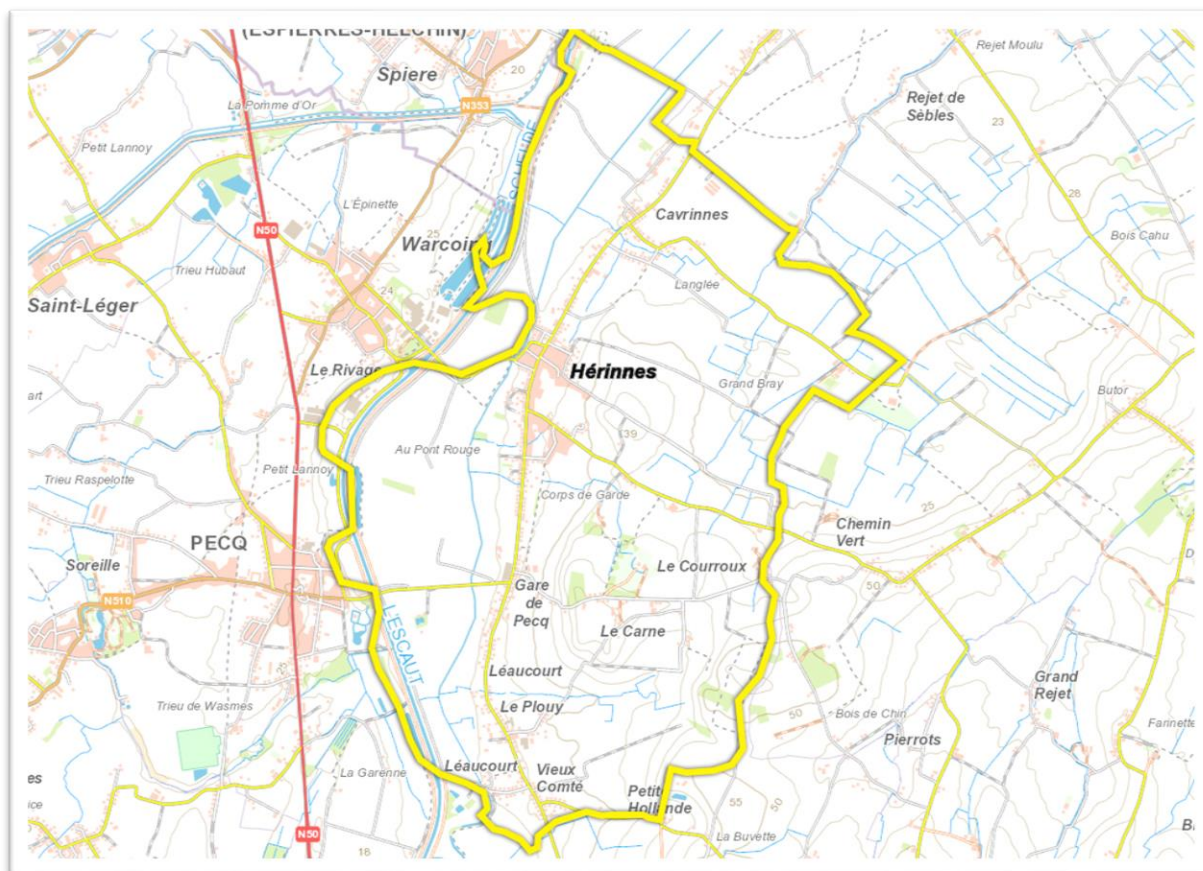
Illustration 3 | Evolution de la population du village de Pecq [données communales]



2.2.2 Hérinnes



Carte 5 | Ferraris 1777



Carte 6 | Village d'Hérinnes



Population	1.751 habitants (+13,77% en 20 ans) 140,64 hab./km ² 30,72% de la population totale
Structure urbaine	L'habitat se situe principalement le long de la chaussée d'Audenarde
Services et équipements	Home Général Lemaire – résidence services Ecole libre Saint Martin Maison de village Salle Roger Lefebvre Club de football Petites infrastructures de quartier
Espaces publics	Place Coupure de l'Escaut 'Les Albrannes' Coupure et Maison de Léaucourt
Patrimoine public spécifiques	Château d'en-haut Château d'en-bas 2 anciennes gares Ventelle de Léaucourt Eglise Sainte-Aldegonde Fermes
Éléments emblématiques	Tournois de bourle carréaulée
Vie socio-culturelle	Festivités, Cours de musique en collaboration avec le Conservatoire de musique de la Ville de Tournai Club de bourle carréaulée
Tourisme	Maison de Léaucourt
Mobilité	Ligne TEC n°97 (Tournai-Renaix), 6 arrêts

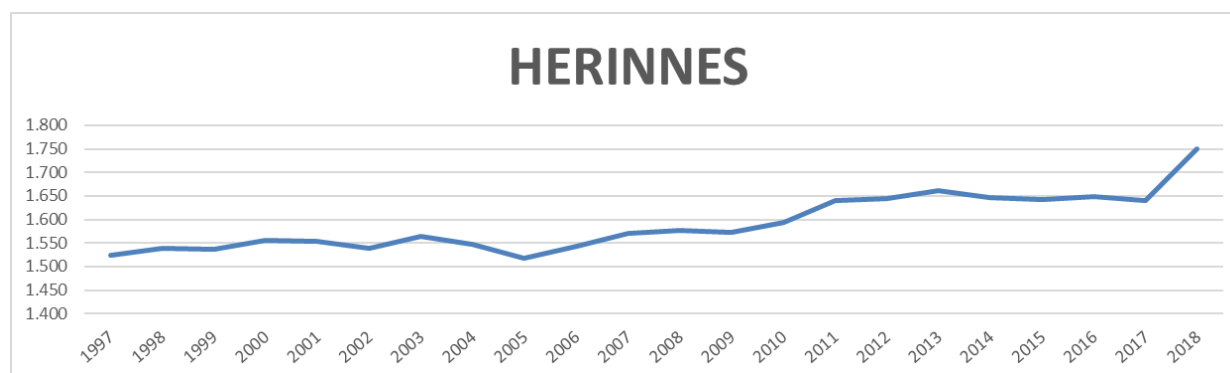
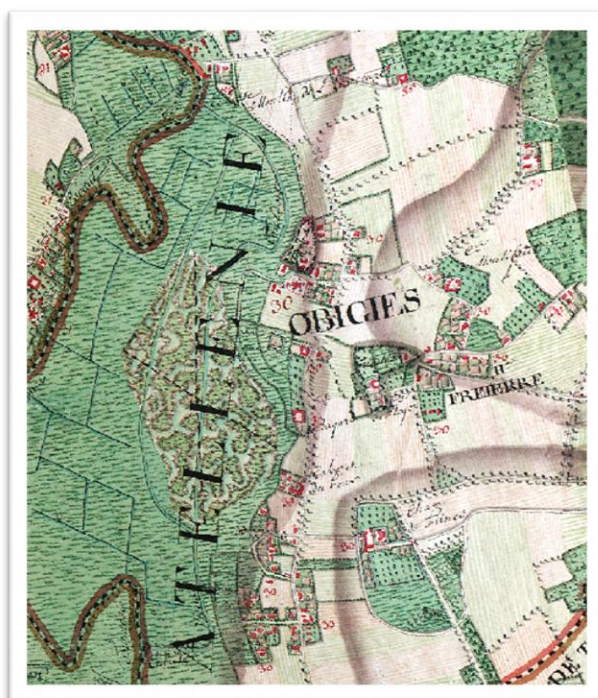


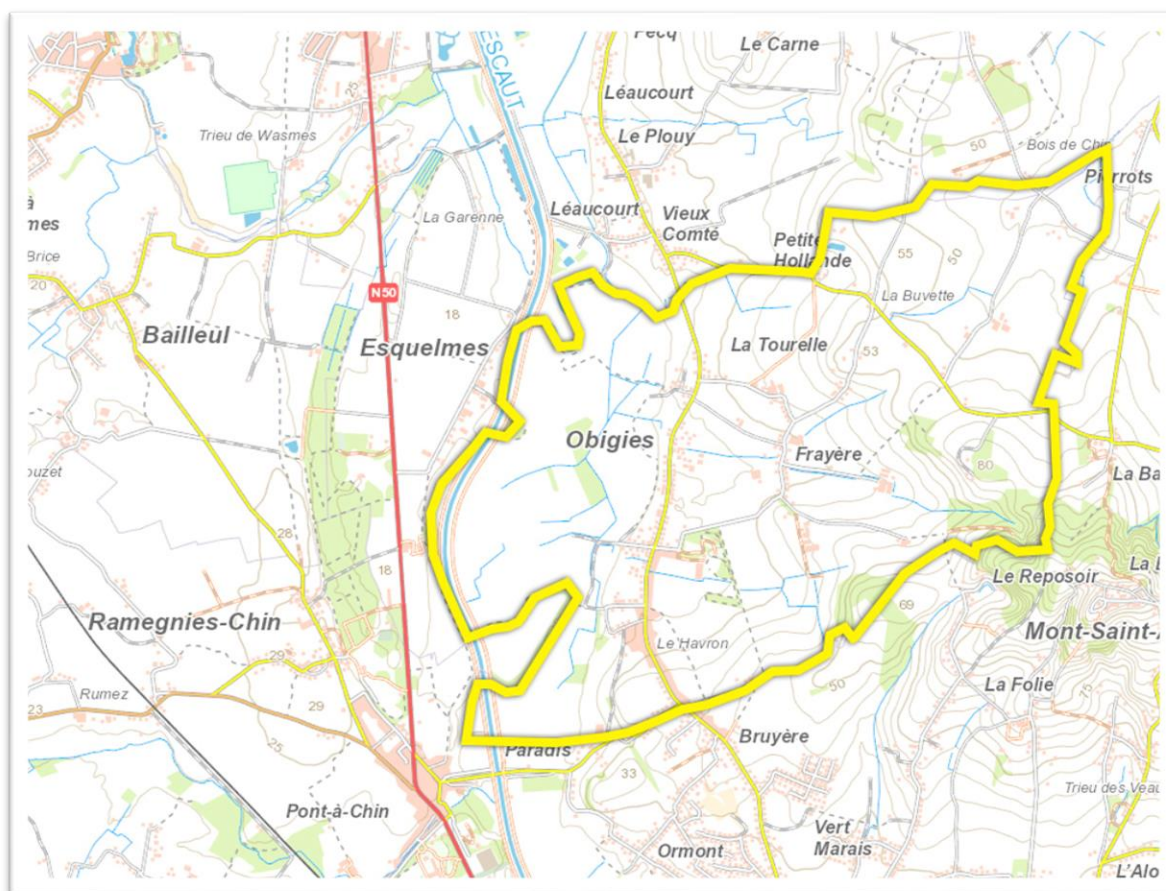
Illustration 4 | Evolution de la population village d'Hérinnes [Données communales]



2.2.3 Obigies



Carte 7 | Ferraris 1777



Carte 8 | Village d'Obigies



Population	603 habitants (-12% en 20 ans) 78,5 hab/km ² 10,58% de la population totale
Structure urbaine	Tout comme Hérinnes, le village d'Obigies s'est développé le long de la chaussée d'Audenarde
Services et équipements	Ecole communale Club de football
Espaces publics	Place Site communal de l'épine
Patrimoine public spécifique	Eglise Saint Amand Atribus
Éléments emblématiques	Château Aubette de 1910 restaurée Moulin de Barbissart rénové en gîte Fermes
Vie socio-culturelle	Festival d'Obigies 15 août
Tourisme	
Mobilité	Ligne TEC n° 97 (Tournai-Renaix), 4 arrêts

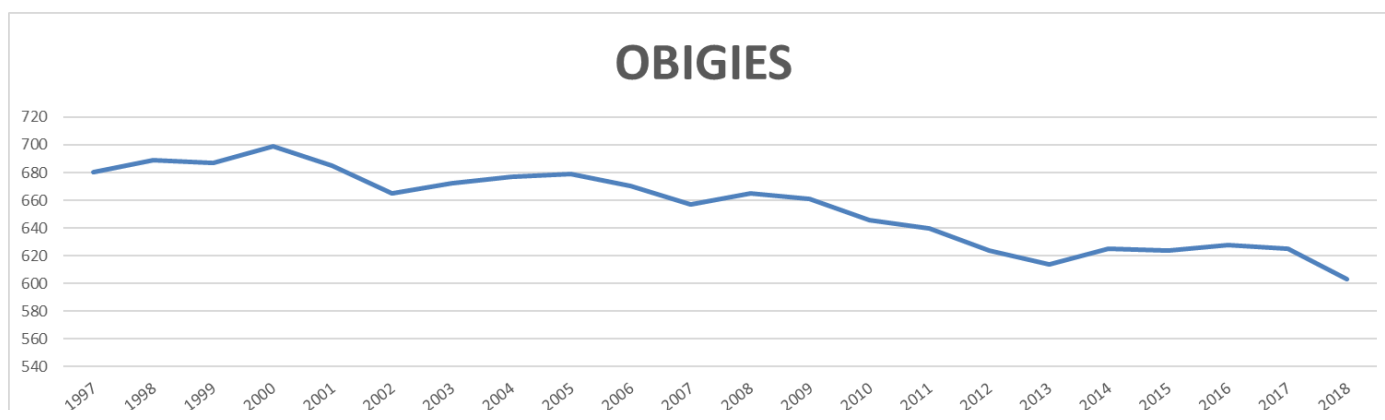
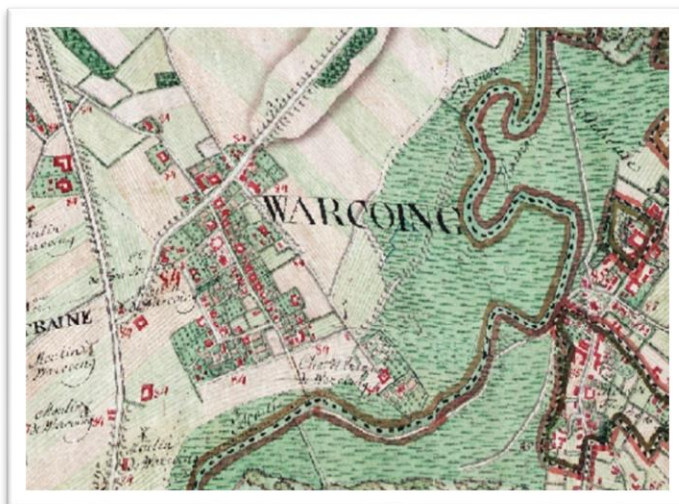


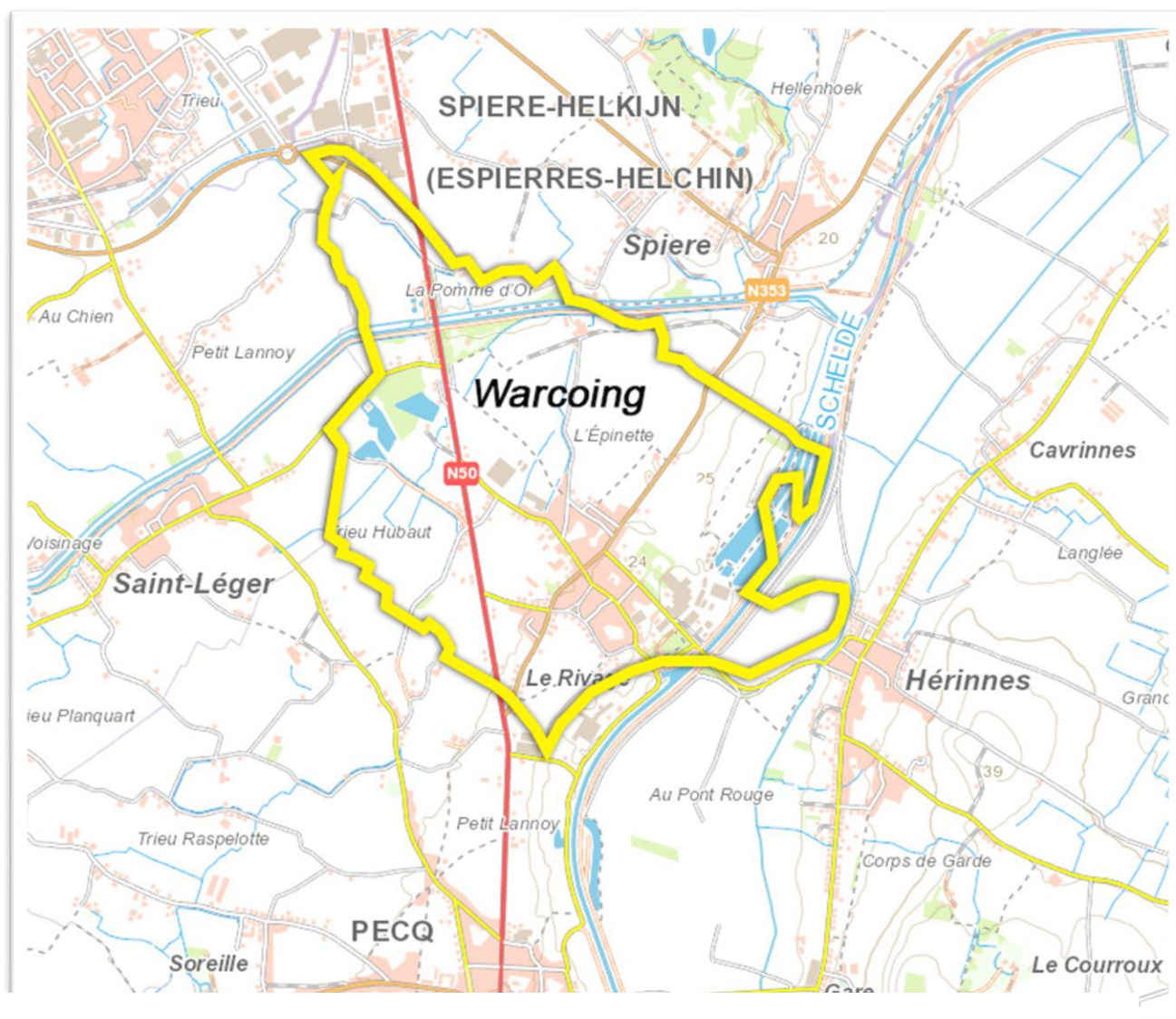
Illustration 4 | Evolution de la population village d'Obigies [données communales]



2.2.4 Warcoing



Carte 9 | Ferraris 1777



Carte 10 | Village de Warcoing



Population	1.152 habitants (+17,5% en 10 ans) 105,6 hab/km ² 20,2% de la population totale
Structure urbaine	Concentrée autour de la place du village
Services et équipements	Ecole communale Club de football Parc communal
Espaces publics	Place Aire de loisirs Parc + Agoraspace
Patrimoine public spécifique	Eglise Saint amand Ancienne maison communale (Musée Jules Jooris)
Eléments emblématiques	
Vie socio-culturelle	Associations Conseil Communal Consultatif des Aînés
Tourisme	Musée Jules Jooris
Mobilité	Lignes TEC n°2 (Tournai-Mouscron) et 97 (Tournai-Renaix), 2 arrêts

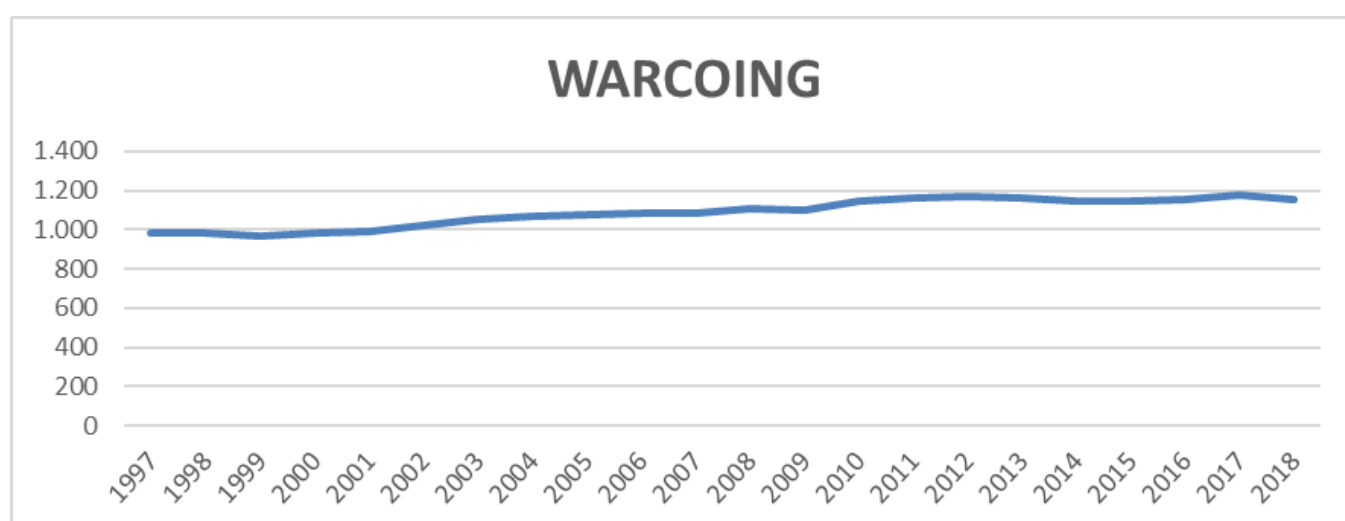
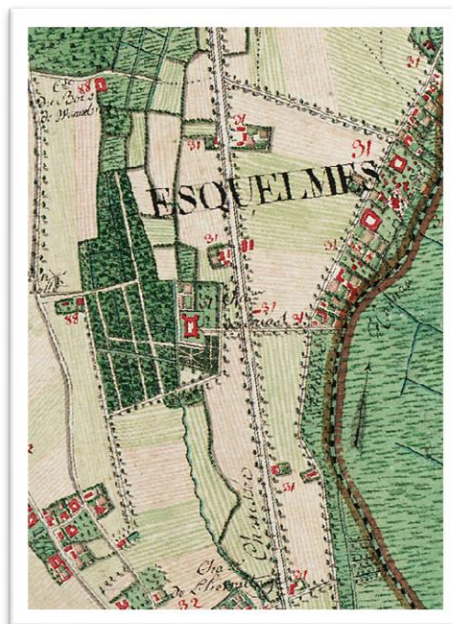


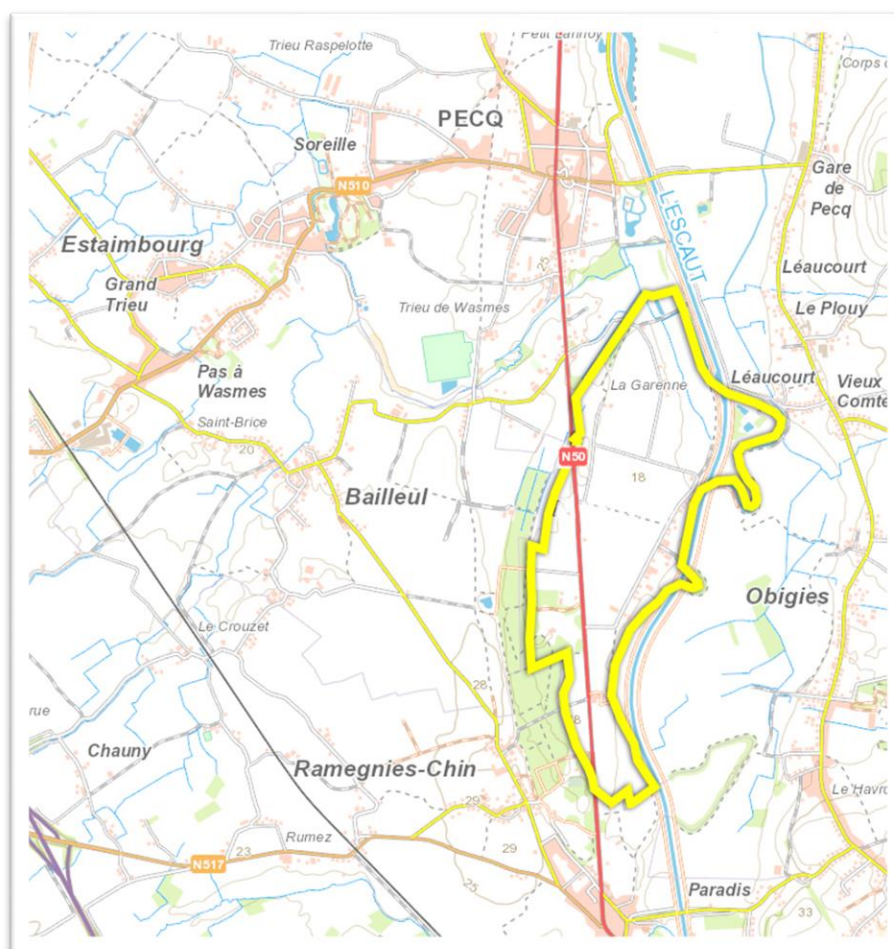
Illustration 5 | Evolution de la population village de Warcoing [données communales]



2.2.5 Esquelmes



Carte 11 | Ferraris 1777



Carte 12 | village d'Esquelmes



Population	79 habitants (+5,3% en 10 ans) 33,7 hab/km ² 1,3% de la population totale
Structure urbaine	Village-rue
Services et équipements	
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	Eglise romane Saint Eleuthere classée (XIeme siècle) Cimetière militaire du Commonwealth
Eléments emblématiques	Calvaire Grandes fermes
Vie socio-culturelle	Fêtes de l'Escaut
Tourisme	Fête des artistes
Mobilité	Ligne TEC n° 2 (Tournai-Mouscron), 2 arrêts

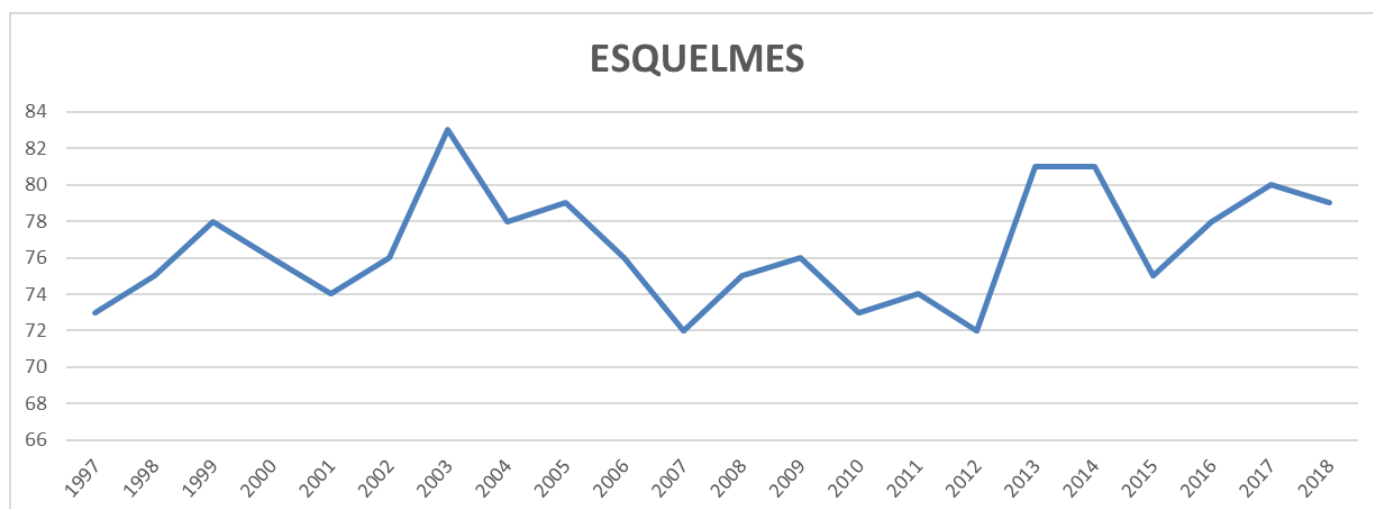


Illustration 6 | Evolution de la population village d'Esquelmès [données communales]



2.3 Description du territoire – Milieu physique

2.3.1 Sous-sol et phénomènes karstiques

Voir carte annexe « Zones de contraintes et de risques » au 1/10.000ème.

Le sous-sol de la commune de Pecq est constitué de calcaire carbonifère (ère primaire) recouvert d'une épaisse couche de sédiments des ères secondaires, tertiaires et quaternaires. Ces derniers dépôts recouvrent l'entièreté du territoire à l'exception des contreforts du Mont-Saint-Aubert, colline-témoin toute proche. Ils sont composés de sédiments pléistocènes et holocènes.

Les sédiments pléistocènes sont constitués de limons d'origine nivéo-éolienne. Le limon jaune friable forme la roche-mère de la rive gauche de l'Escaut bordée d'un bourrelet sablo-limoneux. La rive droite est couverte de limon sableux. Des matériaux de type sablo-limoneux ou argileux légers dans la dépression de l'Espierre et dans la plaine de Pottes, ainsi que des buttes sableuses en rive droite sont attribuables à l'Epipléistocène.

Les dépôts holocènes sont constitués de colluvions (eaux de ruissellement) et d'alluvions (cours d'eau en période de crue) provenant des pentes et plateaux suite à leur défrichement. Ils sont observables dans le fond des vallées et des dépressions [Carte des sols de la Belgique, 1972].

La nappe aquifère captive du calcaire du Tournaisien est exploitée par un pompage profond et intensif de la région lilloise et de captages belges (Tournai, Pecq, Saint-Léger et Mouscron). Un rabattement de la nappe phréatique, de l'ordre de 50 mètres, a pu être observé avec en corollaires une dissolution accrue du calcaire et la formation de cavités. Ces dernières, appelées *karst*, proviennent de l'effondrement progressif des différentes formations géologiques jusqu'à la formation de puits naturels en surface (de quelques dm³ à 600-700 m³).

Ce phénomène, totalement imprévisible, d'une part constitue un risque géotechnique, d'autre part met en communication les nappes aquifères superficielles avec la nappe captive profonde, provoquant sa pollution.

L'Atlas du karst de Wallonie montre que la commune de Pecq présente de nombreux phénomènes karstiques et puits naturels, en particulier au sud sur le territoire d'Esquelmes et d'Obigies. Face à la croissance de ces phénomènes, le Ministère de la Région wallonne (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, DGRNE) a lancé une étude menée par les Facultés Polytechniques de Mons en 2000. Dans ce cadre, 105 phénomènes karstiques ont été recensés sur la planche IGN 37/2, dont 103 puits naturels, événements qui soulèvent d'énormes problèmes pour l'aménagement du territoire. Cette étude a permis de dresser des cartes de contraintes karstiques du Tournaisis sur base de la densité des effondrements et de l'hydrogéologie.

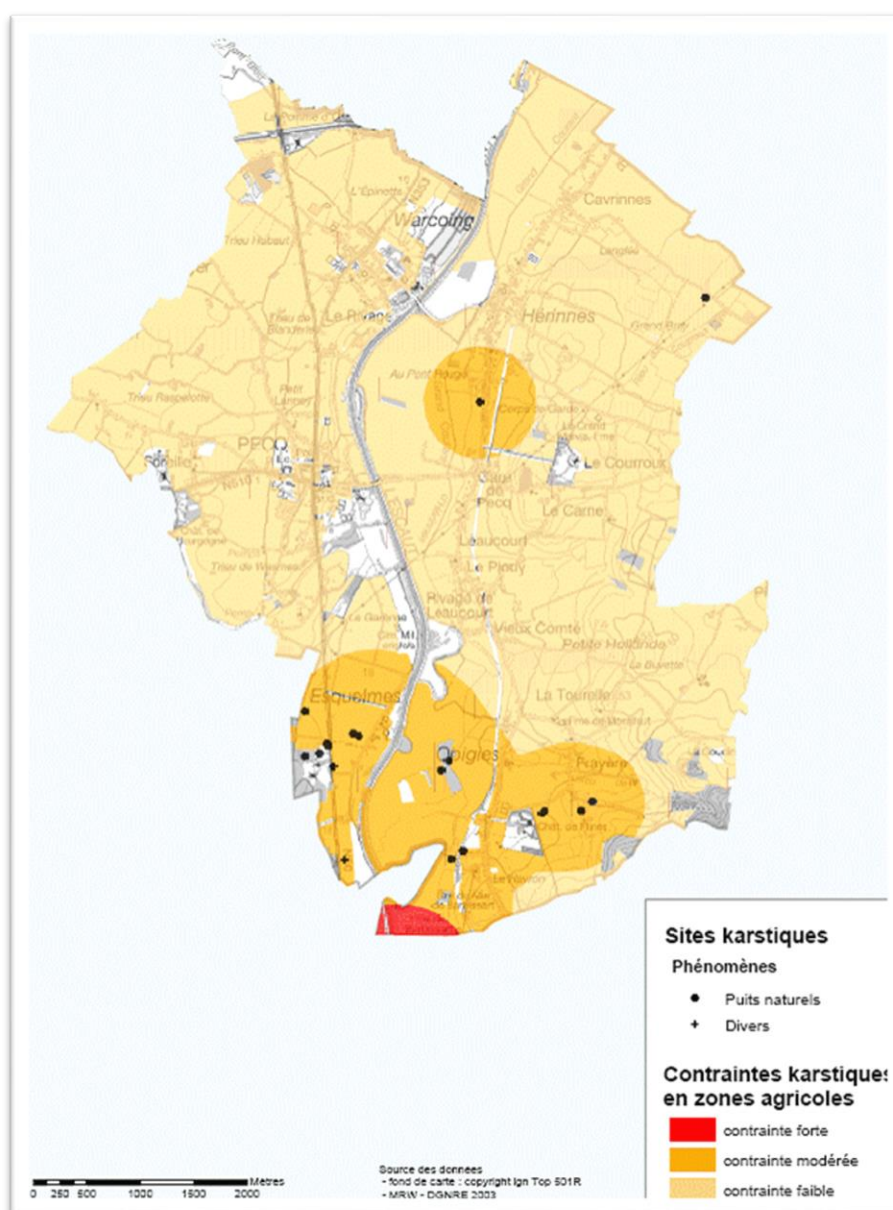
Au sein des périmètres de contrainte modérée, instruction a été donnée aux fonctionnaires délégués de la DGATLP d'imposer la réalisation d'une étude géotechnique visant à déterminer l'état de fissuration, de fracturation et l'altération du massif calcaire sous-jacent. En cas de confirmation de la présence d'une contrainte karstique importante pour la construction, l'auteur de l'étude doit proposer des solutions techniques réalistes en vue de palier par exemple un risque d'effondrement mais aussi un risque de pollution des aquifères karstiques et/ou un risque de dommages des milieux souterrains d'intérêts régional.



Des avis défavorables seront remis sur les demandes qui seraient introduites sur des terrains ou des parcelles inscrits au sein de périmètres de contrainte élevée.

Sur la figure 1, une zone de contrainte forte est observable dans l'extrême sud de l'entité, aux abords de la ferme de Barbissart. Des zones de contrainte modérée sont inscrites dans le sud de l'entité et à Hérinnes entre les lieux-dits « Pont Rouge », « Corps de garde » et le Château d'En-Bas.

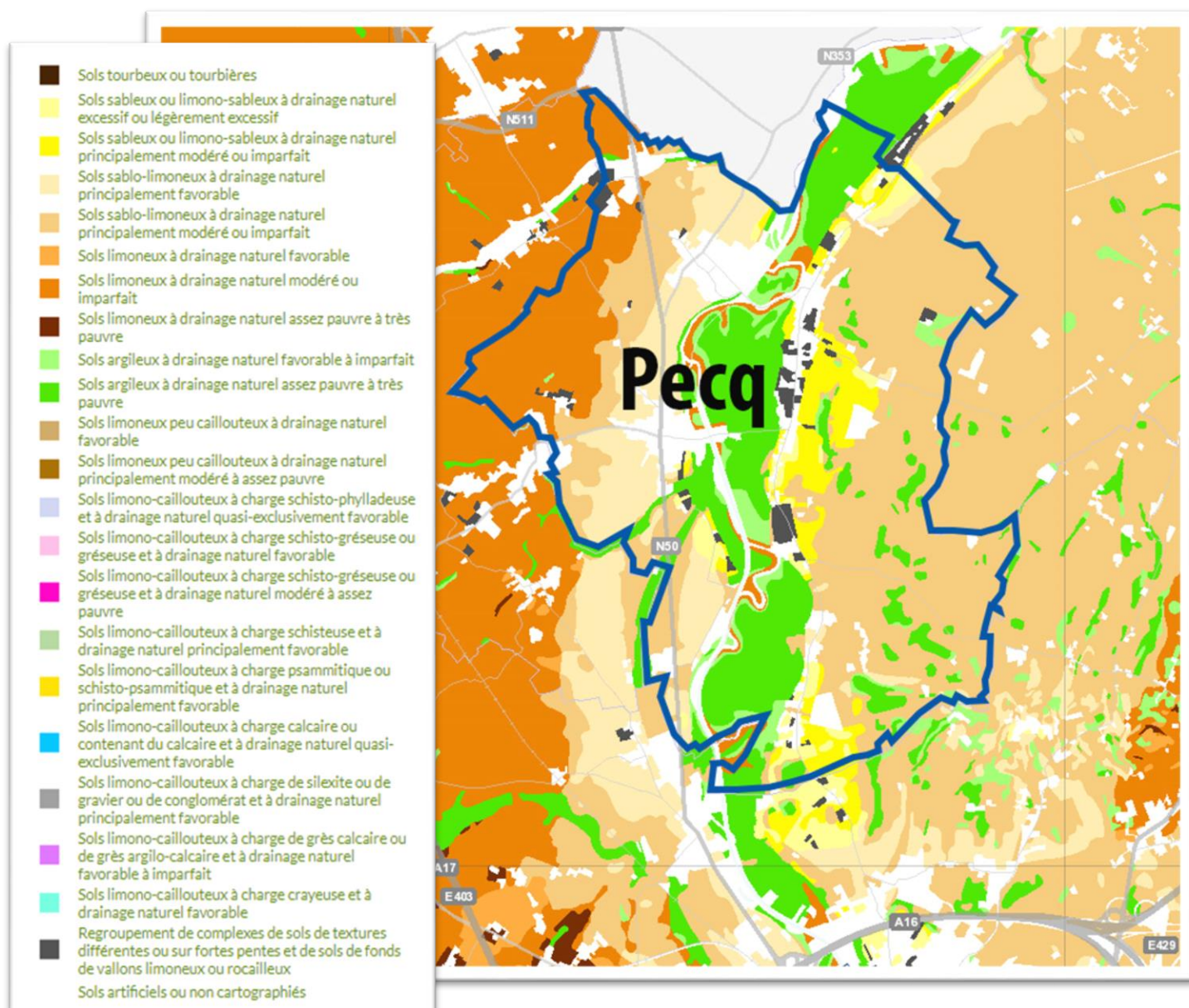
L'exploitation intensive dont la nappe des calcaires carbonifères du Tournaisis faisait l'objet depuis la fin de la Second Guerre mondiale a été revue à la baisse depuis les années '90, notamment grâce à la création du centre de production « La Transhennuyère ». Ce centre permet d'exploiter les eaux d'exhaure des carrières du Tournaisis.



Carte 13 – Contraintes karstiques [DGRNE]



2.3.2 Caractéristique des sols



Carte 14 | Cartographie numérique des sols de Wallonis

Le territoire de la commune de Pecq est découpé en deux grands zonages :

- La vallée de l'Escaut traverse le territoire dont les sols sont argileux à drainage naturel pauvre à très pauvre.
Le village d'Hérinnes est situé sur la rive droite de l'Escaut sur un sol sableux ou limoneo-sableux.
- Le reste du territoire est composé majoritairement de sols limoneux.

La zone du territoire composée de sols limoneux est, en bonne logique, très apte pour l'agriculture. C'est là que se situent les principales terres agricoles, souvent de grandes parcelles valorisées pour les cultures de l'agro-industrie.



2.3.3 Relief et réseau hydrographique



Illustration 7 | Vue des plaines de l'Escaut et des marais d'Obigies, au pied du Mont St Aubert [Dupret S.]

L'altitude maximum de Pecq est de 80 mètres à Obigies à proximité de la Ferme du Monier, au sud ouest de l'entité sur les premières buttes du Mont-Saint-Aubert.

L'altitude minimum de Pecq est de 12,5 mètres en rive droite de l'Escaut, au lieu-dit « Pont Rouge » à Hérinnes et à hauteur de la Grande Rigole à Obigies. Situées dans la plaine alluviale de l'Escaut, ces deux zones se trouvent en dessous du niveau du fleuve et sont inscrites dans l'inventaire de l'aléa d'inondations.

L'entité se situe dans le bassin hydrographique de l'Escaut et plus spécifiquement dans le sous-bassin hydrographique du Haut-Escaut. L'Escaut, traverse l'entité du sud au nord et coupe littéralement le territoire en deux. Seuls trois ponts, le Pont de Pecq, le Pont de Warcoing et le pont Bolus (Kain) permettent le passage d'une rive à l'autre sur le territoire communal.

Pour faciliter le passage des bateaux, le cours du fleuve a progressivement été rectifié et canalisé. Afin de protéger les terres des inondations et de maintenir un régime en eau favorable à l'agriculture et à l'hygiène, la Wateringue de Kain – Pottes a été créée. Son lit majeur, très marécageux, a été asséché par la création de fossés de drainage – dont persistent aujourd'hui la Grande Rigole à Obigies et le Grand Courant à Hérinnes – et de ventelles permettant de contrôler l'inondation des marais.

La Grande Rigole recueille les eaux de ruissellement du Mont-Saint-Aubert collectées par les Rieux du Château et de Frayère.



Le Grand Courant collecte les eaux des Rieux de Léaucourt, Pollet et du Pont Bourgeois.

A l'extrême nord de l'entité, le canal de l'Espierres parcourt 1,2 km sur le territoire de Warcoing. Créé pour relier la Deûle (Roubaix) à l'Escaut, il a été définitivement fermé dans les années '80. Il est aujourd'hui valorisé pour son intérêt paysager et patrimonial et a été valorisé dans le cadre du projet transfrontalier « Blue Links » financé par l'Union Européenne. C'est ainsi qu'en 2011 il a été rouvert à la navigation de loisir.



Carte 15 | Relief commune de Pecq [Relief de la Wallonie – Modèle numérique de surface (MNS) 2013-2014 WaiOnMap]

La Commune de Pecq fait partie du **Contrat de rivière Escaut-Lys**.

Le Contrat de rivière Escaut-Lys couvre le sous-bassin hydrographique wallon de l'Escaut et de la Lys, soit un territoire de 770 km² de cours d'eau et 14 communes. C'est un outil participatif réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés d'un même bassin versant concernés par la gestion ou l'utilisation de l'eau, dans le but de définir un programme d'actions de restauration et de valorisation des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau.



Un programme d'actions triennal coordonné est défini pour répondre aux enjeux et aux objectifs imposés par la Directive-Cadre sur l'eau.

La commune de Pecq a renouvelé son protocole d'accord pour la période 2020-2022. Les actions reprises portant sur le territoire de Pecq sont :

- Développer des classes vertes autour de la Vallée de l'Escaut et des marais de Léaucourt
- Favoriser les échanges entre les écoles de Pecq et les écoles en Flandre autour de la découverte de la Vallée de l'Escaut
- Engager une réflexion avec les acteurs locaux concernés pour la réhabilitation du marais d'Obigies
- Créer des règlements communaux d'utilisation de coupures de Pecq (Léaucourt, Albronnnes, Hazard)
- Mettre en place d'un règlement communal pour lutter contre la Berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya
- Faire apparaître le Contrat de rivière sur le site de la commune
- Solliciter le Contrat de rivière pour la réalisation d'articles dans le bulletin communal
- S'engager (moralelement) à réaliser ces actions dans la mesure des moyens techniques, humains et financiers disponibles chaque année
- Lutter contre les inondations et coulées boueuses par des aménagements adéquats (pose de fascines, ...)

Le lit majeur de l'Escaut est couvert par la **wateringue** de Kain-Pottes.

2.3.4 Aléa d'inondation par débordement de cours d'eau

Dans le cadre du « Plan Pluies » initié par le Gouvernement wallon en 2003, la cartographie l'aléa d'inondation a été lancée. De cette cartographie devra découler un Règlement Régional d'Urbanisme qui doit encore être élaboré.

L'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau comprend les zones dans lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins importante et fréquente, suite au débordement « naturel » de cours d'eau.

La carte de l'aléa d'inondation représente donc des zones où il existe un risque d'inondation, même aux endroits où aucune inondation n'est historiquement connue. Inversement, l'absence d'une zone d'aléa sur la carte ne peut garantir qu'une inondation ne s'y produira jamais.

Cette carte ne concerne pas les inondations trouvant leur origine dans du ruissellement, du refoulement d'égouts, de la remontée de nappe phréatique ou de phénomènes apparentés. Il n'est ici question que des problèmes d'inondations trouvant leur origine dans le débordement de cours d'eau. La présente cartographie de l'aléa exclut toute hypothèse d'inondation catastrophique, liée à (...) une panne de système de pompage, et tout autre incident similaire. Seul le débordement « naturel » des cours d'eau est pris en compte dans la délimitation des zones d'aléa d'inondation [DGATLP].

Dans la pratique, la valeur de l'aléa d'inondation est déterminée par la combinaison de deux facteurs : la récurrence d'une inondation (période de retour ou occurrence) et son importance (profondeur de submersion).



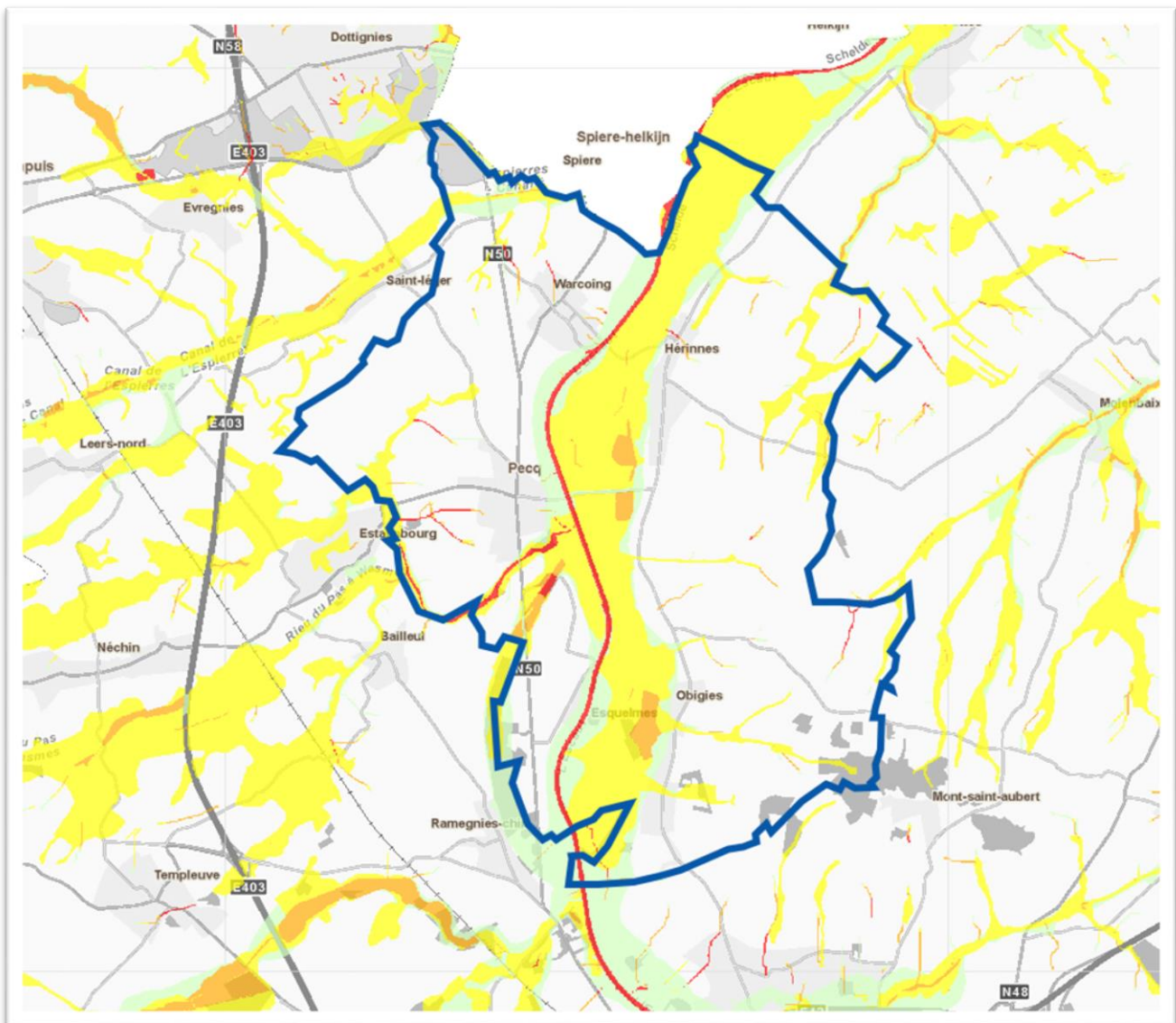
Approuvée par le Gouvernement wallon le 13.07.2006 (M.B. du 11.08.2006), la carte présentée à la figure 3 délimite des zones caractérisées par une valeur d'aléa. Trois valeurs sont possibles : faible, moyenne et élevée.

Outre le lit mineur de l'Escaut et le lit majeur du Rieu de Pas-à-Wasmes, est repris en risque élevé une parcelle longeant le Rieu des Viviers qui garde encore trace des fossés d'assèchement du XIXème siècle

Le lit majeur du Rieu des Viviers (Esquelmes), les points bas de part et d'autres du Grand Courant (Hérinnes), la confluence entre le Rieu de Frayère et la Grande Rigole (Obigies) ainsi que le lit mineur de l'ancienne Espierres (Warcoing) sont inscrits en risque moyen d'aléa d'inondation.

La plaine alluviale de l'Escaut et les lits majeurs des cours d'eau principaux de la commune sont repris en risque faible d'aléa d'inondation.

Sauf une analyse plus fine, ces périmètres ne concernent qu'un nombre très restreint d'habitations.



Carte 16 | Aléa d'inondation ISPW



2.3.5 Zone Natura 2000

La vallée de l'Escaut, classée partiellement en site Natura 2000 par la Région wallonne, demeure un site majeur pour l'avifaune aquatique. En effet, beaucoup d'oiseaux aquatiques suivent la vallée dans leurs déplacements migratoires et s'y arrêtent notamment en hiver.

Le site Natura2000 BE32002 dit « Vallée de l'Escaut en aval de Tournai », comprend les coupures de Léaucourt et Hazard et leurs abords, ainsi que les espaces inondables de Pottes (commune de Celles) et d'Hérinnes. Il couvre une superficie totale de 370 hectares dont 256,42 hectares sur le territoire pecquois.

Ce site est essentiellement composé de « coupures » ou noues (isolées ou non du cours de l'Escaut), échelonnées le long du fleuve, et de prairies ou bois humides avoisinants. Les milieux alluviaux relictuels avoisinants sont d'un grand intérêt biologique, notamment en tant que maillons du réseau écologique global. Les fossés et cours d'eau de la Wateringue peuvent constituer des milieux favorables à la reproduction ou la halte migratoire pour l'avifaune régionale. Toutefois, ces zones sont très sensibles aux drainages effectués pour la populiculture, aux intrants répandus sur les terres cultivées alentours. Le curage des fossés sensibilise également ces milieux.

Les espèces et habitats d'intérêt communautaire qui y ont été observés et doivent être protégés.

<i>Oiseaux nicheurs</i>
Balbuzard pêcheur
Combattant varié
Chevalier sylvain
Martin pêcheur d'Europe
Gorgebleue à miroir
<i>Oiseaux migrants réguliers</i>
Sarcelle d'hiver
Sarcelle d'été
Bécassine des marais
Phragmite des joncs
<i>Amphibiens</i>
Triton alpestre
Triton ponctué
<i>Plantes</i>
Jonc fleuri
Epipactis à larges feuilles
Hottonie des marais
<i>Habitats</i>
Landes psammophiles sèches à Calluna et Genista
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoeto-Nanojuncetea
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>sanguisorba minor</i>)
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)

Natura 2000, liste des espèces et habitats [DGRNE, 2005]



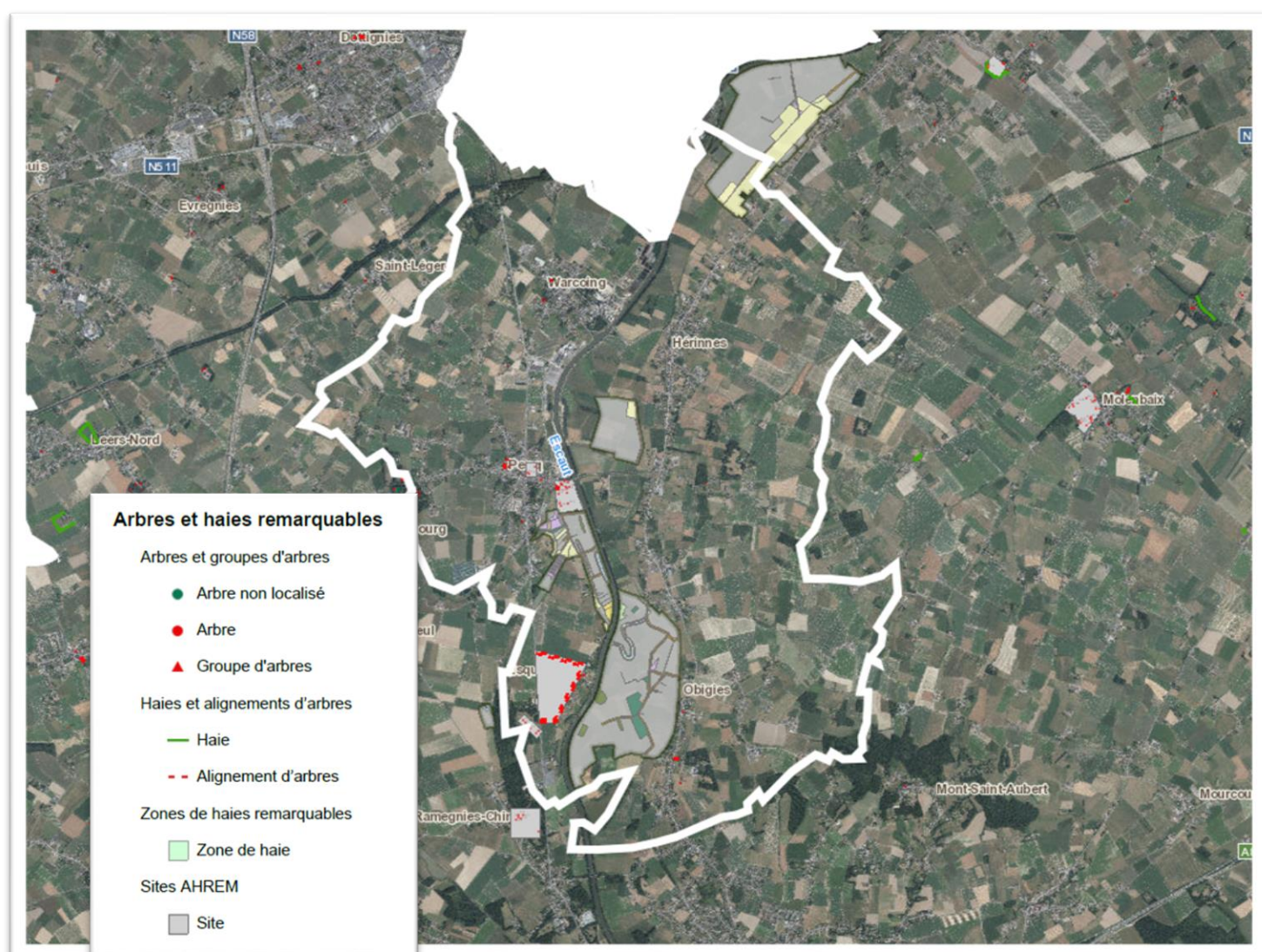
L'asbl Maison de Léaucourt contribue par ses actions quotidiennes à la préservation des éléments naturels de la commune, en particulier les coupures de l'Escaut.

Monsieur Xavier Van Mullem, Directeur Général et ancien éco-conseiller à la Commune, apporte également un regard environnemental aux dossiers gérés par l'administration.

En 2006, la commune comptait 30 agriculteurs appliquant une ou plusieurs mesures agro-environnementales. Aucun agriculteur ne pratique la culture et/ou l'élevage biologique.

La commune de Pecq compte sur son territoire :

- 37 arbres remarquables isolés
- 6 groupes d'arbres remarquables
- 4 Haies ou ensemble d'arbres remarquables



Liste des espèces remarquables (arbres isolés, haies, alignements et groupes)

Figuier commun (<i>Ficus carica</i>)	2
Platane commun (<i>Platanus x acerifolia</i>)	33
Marronnier d'Inde (<i>Aesculus hippocastanum</i>)	2
Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>)	2
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	2
Frêne commun à feuilles jaunes (<i>Fraxinus excelsior</i> 'Aurea')	2
Aubépine sp. (<i>Crataegus</i>)	1
Tilleul de Hollande (<i>Tilia x europaea</i>)	3
Hêtre pourpre (<i>Fagus sylvatica</i> 'Atropunicea')	1
Saule pleureur (<i>Salix x chrysocoma</i>)	1
Hêtre pleureur (<i>Fagus sylvatica</i> 'Pendula')	2
Saule blanc (<i>Salix alba</i>)	1
Houx commun (<i>Ilex aquifolium</i>)	1
Hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i>)	1
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	169
Tilleul argenté pleureur (<i>Tilia petiolaris</i>)	1
Tilleul argenté (<i>Tilia tomentosa</i>)	1
Erable negundo (<i>Acer negundo</i>)	2
Frêne commun à feuilles laciniées (<i>Fraxinus excelsior</i> 'Laciniatum')	1
Tilleul à grandes feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>)	3
Sequoia géant 'Pygmaeum' (<i>Sequoiadendron giganteum</i> Pygmaeum)	1
Sequoia géant (<i>Sequoiadendron giganteum</i>)	1
Tilleul argenté pleureur (<i>Tilia petiolaris</i>)	1
Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	2

La convention « **Bords de routes – Fauchage tardif** » a été signée en 2015 (voir carte 17 | plan de fauchage tardif)

La commune de Pecq s'est inscrite en **plan MAYA** en 2013. La commune continue de sélectionner les variétés des plantations afin de préserver les abeilles. Un dossier a été introduit en 2019 pour aménager un espace didactique consacré à l'abeille, juste à côté de la bibliothèque communale, à l'arrière du bâtiment administratif, composé d'un pré fleuri, de nichoirs à insectes et d'un parterre de plantes mellifères. Un verger composé de 12 arbres fruitiers basse-tige est prévu dans un jardin de Pecq accueil -Accueil extra-scolaire- situé à l'arrière de l'Administration communale. Des panneaux didactiques seront installés afin de sensibiliser les citoyens à la préservation de la biodiversité (voir carte Plan Maya)



La commune participe régulièrement à la **Semaine de l'Arbre**, adhère au projet **'Un arbre pour la WAPI'** qui consiste à reverdir la Wallonie Picarde en plantant un arbre par habitant. L'objectif étant de planter 350.000 arbres pour l'année 2025.



Plan Maya 2020

Le Cercle des Naturalistes de Belgique (CNB) collaborent avec la maison de Léaucourt en ce qui concerne l'inventaire de la faune et de la flore.

La commune n'est pas engagée dans une démarche de Plan Communal de Développement de la nature.





Carte 17 | Plan de fauchage tardif (SPW)



2.3.6 Occupation du sol

Voir carte annexe « Types d'occupation du sol et cours d'eau » au 1/10.000ème.

2.3.7 Evolution des paysages

La **Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dressée par le Comte de Ferraris** montre le territoire communal entre 1771 et 1778. L'Escaut sinue largement dans une vaste plaine alluviale. La rive droite relève de la Châtellenie d'Ath, tandis que la rive gauche relève du baillage de Tournay. Deux vastes zones marécageuses sont représentées à proximité d'Hérinnes et d'Obigies. Quelques fossés de drainage apparaissent de part et d'autres de ce second site. Une seule écluse est mentionnée, au sud de l'entité, à proximité de la Ferme de Barbissart mais aucune connexion n'existe alors entre les deux rives.

Tournai et Courtrai sont déjà connectées par une voirie traversant Pecq. Hérinnes et Obigies sont assez isolés même si les villages semblent déjà s'étirer le long des voiries. Pecq est un tout petit bourg le long de la Chaussée et le nord-ouest de l'entité est très riche en fermes. Les habitations d'Obigies sont très éparées.

Le paysage est déjà très largement ouvert mais de nombreux bosquets sont encore présents au nord-ouest du territoire. Les contreforts du Mont-Saint-Aubert sont boisés jusqu'à Léaucourt. Pourtant, contrairement à aujourd'hui, les principales voiries sont bordées d'arbres et devaient alors être très marquées dans le paysage.

Quelques 11 moulins sont disséminés sur le territoire de l'entité, en particulier entre Pecq et Warcoing. En héritage, l'intersection entre la Chaussée de Tournai à Courtrai et la Rue Royale à Warcoing est maintenant appelée « Quatre Moulins ». Le vestige d'un de ces moulins est encore adossé à une maison.

Les Châteaux de Pecq, du Biez, de Bourgogne, d'Esquelmes, de Flines, d'En-Haut et d'En-Bas sont déjà présents. Seul le Château de Warcoing a aujourd'hui disparu.

En 1870 (Institut Cartographique Militaire) apparaissent les premiers travaux d'amélioration de la navigabilité de l'Escaut : la coupure Basile sur le territoire tournaisien, plusieurs écluses et éclusettes, deux passages d'eau et le chemin de halage. Le lit majeur de l'Escaut est quadrillé par des fossés d'assèchement qui se déversent dans la Grande Rigole et dans le Grand Courant. Le parcellaire de ces zones est découpé en bandes de 30 à 60 ares, très étroites et longues, séparées de fossés. En hiver, les alluvions du fleuve nourrissent le sol. En été, y sont récoltés du foin, des « banjettes » pour nourrir les chevaux et des fines pour la confection des assises de chaise. Quelques vestiges de ces parcelles sont encore observables à l'arrière du cimetière des Anglais à Esquelmes.

Les lits majeurs du Rieu des Viviers et du Ruisseau du Pas à Wasmes sont également drainés. Au nord, le Canal de l'Espierres, initialement destiné au transport de charbon vers Roubaix, sera définitivement abandonné dans les années '80.

La drève et le pont de Pecq constituent la seule connexion entre les deux rives du fleuve. La Chaussée d'Audenaerde se dessine sous le nom de « Chemin de Tournai à Audenaerde ».



Le paysage pecquois est totalement ouvert et les contreforts du Mont-Saint-Aubert ont été déboisés. La plupart des moulins ont disparu : il en subsiste deux à Pecq, deux à Hérinnes, un à Warcoing et le Moulin de Barbissart apparaît à Obigies.

L'agglomération pecquoise s'est densifiée et étalée le long des voiries secondaires, vers Estaimbourg et Hérinnes. La sucrerie de Warcoing apparaît. Les parcs des châteaux de Bourgogne, de Flines et surtout d'Esquelmes sont vastes et parcourus par des plans d'eau et de larges fossés. Au nord-ouest, les « Trieux » semblent largement plus *urbanisés* qu'aujourd'hui formant des petits hameaux dispersés dans la campagne.

En 1910 (Institut Cartographique Militaire), les coupures de Léaucourt, des Grandes Prairies et de la Vieille Ecluse d'Hérinnes sont opérées mais le cours de l'Escaut n'est pas encore véritablement rectifié. Trois siphons permettent de connecter les réseaux hydrographiques de chaque rive. Des alignements d'arbres sont encore présents le long de la Chaussée de Tournai à Courtrai et de la Route de Lannoy à Audenaerde (Rue Royale à Warcoing).

Inaugurée en 1884, la ligne de chemin de fer de Tournai à Renaix sinue le long du « Chemin de Tournai à Audenaerde ». Un arrêt à Obigies, une gare à Pecq (sur le territoire hérinnois !) et à Hérinnes s'échelonne le long du tracé. La ligne sera supprimée en 1950.

A la fin du XXème siècle, le chemin de fer a déjà été démantelé (1965) et le cours de l'Escaut a été redressé depuis longtemps. La plaine alluviale est maintenant cultivée. Exception faite d'Esquelmes, les alignement d'arbres ont disparu des voies de circulation et se trouvent maintenant le long des chemins de halage de l'Escaut et du Canal de l'Espierres. Ils soulignent leur présence dans le paysage.

Les agglomérations se sont toutes densifiées et étendues le long des voiries, principalement sous la forme de maisons individuelles. Le Moulin de Barbissart est toujours présent mais, depuis la première guerre mondiale, sous l'aspect de ruines. Ses ailes et son mécanisme ont été démonté dans les années '80. Il fait actuellement l'objet d'une restauration importante en vue d'y accueillir un gîte. Ce gîte est équipé à son sommet de fenêtres sur toute la circonférence du moulin, offrant ainsi un salon avec vue à 360° sur les plaines de l'Escaut.

Evaluation des paysages

En 2002, l'asbl ADESA a mené à la demande de la Région wallonne une étude portant sur l'analyse paysagère du plan de secteur. Cette étude avait pour objectif d'évaluer les périmètres d'intérêt paysager et les points de vue remarquables inscrits où à inscrire au plan de secteur.

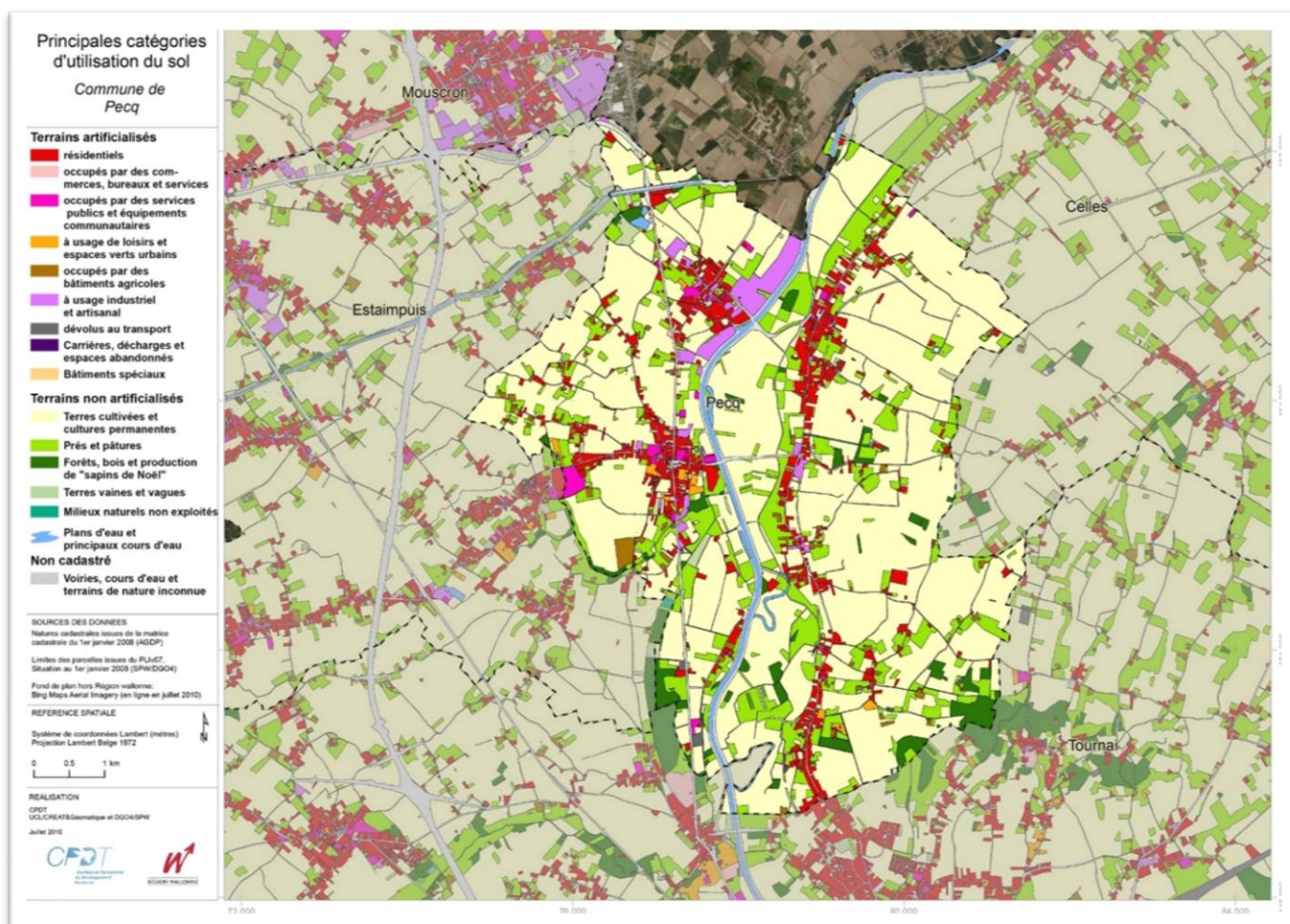
Pour la commune de Pecq, ADESA identifie 6 vallées distinctes :

- La Vallée du Rieu du Pas à Wasmès et ses affluents ;
- La Vallée de l'Escaut ;
- La Vallée du Rieu de Frayère ;
- La Vallée du Rieu Pollet
- La Vallée du Rieu de Sèble ;
- La Vallée de l'Espierres.



Sur base d'une analyse cartographique et d'observations de terrain, ces ensembles ont été subdivisés en unités paysagères. Pour chacune d'elles, l'étude évalue la pertinence des périmètres d'intérêt paysager inscrits au Plan de Secteur et propose en sus l'inscription de points ou de lignes de vue remarquables. Quelques prescriptions de préservation sont éventuellement formulées.

Pour le territoire pecquois, l'étude préconise entre autres la préservation du bosquet des Grandes Prairies à Hérimnes, la préservation d'une ouverture sur le paysage au nord du Château d'En-Bas à Hérimnes, la prise de mesures d'intégration paysagère du port de Warcoing et de la boîte de nuit « la Bush » à Esquelmes, la valorisation de la Ferme du Jardin à Obigies, l'inscription d'une zone d'espaces verts au lieu-dit « Au Canard » à Hérimnes, l'inscription du Canal de l'Espierres et de l'Espierres dans le réseau écologique.



Carte 18 | synthèse occupation du sol [SPW]



2.3.8 Les paysages



Carte 19 | Aires paysagères des plaines de l'Escaut (PNPE, Atlas des paysages)

Le territoire est composé de **trois entités paysagères** distinctes et trois bassins visuels :

- La vallée de l'Escaut qui traverse le territoire dans l'axe Nord/Sud.
- La rive gauche de l'Escaut (Pecq-Warcoing-Esquelmes) appartient à la plaine scaldienne du Tournaisis, caractérisée par des paysages de labours sur un relief plat.
- La rive droite de l'Escaut à la plaine de Celles et Anvaing caractérisée par des paysages de labours dont le morcellement parcellaire va de pair avec un habitat dispersé à de petits et nombreux noyaux villageois.



2.3.9 Structure du bâti

Voir carte 18 | synthèse d'occupation du sol

La carte d'occupation des sols montre que la structure du bâti est clairement différente de part et d'autre de l'Escaut. Sur la rive gauche (Pecq – Warcoing – Esquelmes) l'habitat est composé de noyaux denses concentrés principalement autour de la place du village. Par contre sur la rive droite de l'Escaut (Hérinnes – Obigies), le bâti s'étale en parallèle du lit majeur de l'Escaut, le long de la Chaussée d'Audenarde. Les terres agricoles et prairies dominent clairement l'occupation du sol sur le territoire Pecquois.

Le bâti Pecquois est caractérisé par la présence de nombreuses fermes dont certaines recensées dans l'inventaire du patrimoine immobilier culturel, de nombreuses maisons de Maître et de quelques châteaux.



3 Bilan de la première opération de développement rural

Elaboré en 1987, le Schéma directeur de rénovation rurale de la commune de Pecq est composé d'un « dossier de base », d'un rapport sur l'information, la consultation et la participation de la population, d'objectifs et d'un programme de développement.

Le « dossier de base », pendant de la présente analyse socio-économique, examine très complètement les généralités géographiques, les facteurs humains (démographie, situation socio-économique) et économiques (agriculture, entreprises, indépendants), l'habitat, les équipements et les services publics, les facteurs socio-collectifs ainsi que le patrimoine. Ce document constitue un travail méticuleux de description de la commune qui sera exploité autant que faire se peut dans cette révision comme base de comparaison de l'évolution de ces deux dernières décennies.

Durant l'élaboration de ce schéma directeur par la Société Nationale Terrienne, l'information de la population et l'animation de groupes de travail avaient déjà été prises en charge par la Fondation Rurale de Wallonie. Les séances d'information avaient alors rassemblé une centaine de personnes tandis que l'exposition organisée à partir du dossier de base déplaçait quelques 300 visiteurs. Suite à ce premier tour d'horizon, 6 groupes de travail avaient été mis en place : habitat et logement, vie associative, agriculture, environnement, sécurité et circulation, emploi. Ces groupes ont été à l'origine de nombreuses propositions de projets. Enfin, la Commission Locale de Rénovation Rurale avaient été installée : objectifs de développement, projets et priorités ont pu être formalisés.

Les objectifs retenus lors de la première opération de rénovation rurale étaient :

- Résoudre les problèmes de circulation ;
- Maintenir et attirer une population sur le territoire communal ;
- Soutien à la vie associative locale en ce compris l'aménagement d'équipements ;
- Soutien à l'important secteur d'activité qu'est l'agriculture ;
- Protection de l'environnement et des paysages ;
- Protection et valorisation du patrimoine bâti ;
- Promotion et soutien aux initiatives créatrices d'emploi ;

En résulte un recueil de 26 projets portant sur le niveau de vie, le cadre de vie (équipements et services) ainsi que sur le milieu de vie tant physique que bâti.



Projet	N° Fiche	Objectif(s)	Situation
Extension du zoning industriel de Warcoing	1	6	Plan de Secteur révisé, PCA en cours
Remembrement d'Obigies	2	4 et 5	Abandonné
Marché d'Hérinnes : promotion de produits locaux	3	7	Echoué
Construction de serres à Warcoing	4	7	Abandonné
Information sur l'habitat pour la réhabilitation de l'habitat et des taudis	5	6	Réalisé
Aménagement de locaux dans l'ancienne école d'Hérinnes (maison de village)	6	3	Réalisé
Construction d'un complexe culturel + poste avancé des pompiers	7	3	Réalisé
Aménagement de la salle Plaza en 3 phases	8	3	Réalisé
Aménagement de la Place de Pecq en 2 phases	9	1 et 3	Réalisé
Aménagement de la place d'Hérinnes	10	1 et 3	Réalisé
Aménagement de la Place de Warcoing	12	1 et 3	Réalisé
Aménagement de la Place d'Obigies	11	1 et 3	Réalisé
Aménagement zone de jeux dans les lotissements sociaux	13	3	Réalisé
Démolition du bâtiment Saint Joseph	14	3	Réalisé
Aménagement nouvelle administration communale	15	3	Réalisé
Etablissement d'un calendrier (manifestations, associations, ...) et d'un bulletin communal	16	3	Réalisé
Extension du zoning industriel de Warcoing	1	6	Plan de Secteur révisé, PCA en cours



3.1 Politiques locales

3.1.1 Programme de politique locale

Pour la législature 2018-2024, les mandataires communaux ont souhaité axer leur travail sur :

- La participation citoyenne
- Le soutien aux aînés
- L'accueil de la petite enfance
- La place de l'enseignement
- Les offres pour la jeunesse
- La diversification des sports et loisirs
- La protection de l'environnement
- La valorisation du patrimoine, de la culture et du tourisme
- L'amélioration de la mobilité
- Le renforcement de la sécurité publique
- La cohésion
- L'accès au logement
- Le soutien aux entreprises, commerces et à la création d'emplois
- La communication et l'échange avec les agriculteurs
- Le bien-être animal
- L'image de la commune

Le texte complet du programme de politique locale se trouve à l'annexe 1.

3.1.2 Plan d'investissement communal

Le Plan d'Investissement Communal 2019-2021 prévoit pour un montant total des travaux de 531.188,41€ les aménagements suivants :

Place d'Hérinnes : Le marché consiste au remplacement du revêtement de voirie.
Le remplacement de la fondation
Le reprofilage d'une sous fondation en place
Le remplacement des éléments linéaires.
La création d'une piste cyclable sécurisée
La création d'une piste cyclable suggérée

Pour un budget de 397.871,91€

Avenue Gaston Biernaux :

Réfection de la voirie
Renouvellement des trottoirs
Création d'une liaison pour la mobilité douce
Remplacement et réhabilitation de certains tronçons

Pour un budget de 133.316,50€



3.2 Outils d'information et de participation

Le bulletin communal, dénommé **Vivre notre Entité**, est un trimestriel distribué en toutes-boîtes aux citoyens et consultable sur le site Internet de la commune. Au fil d'une trentaine de pages, le magazine aborde les différents thèmes du quotidien citoyen et administratif, sous la forme de présentations spécifiques et d'actualités.

Dans le but de communiquer rapidement certaines informations avec les citoyens, la commune de Pecq actualise son **site Internet et sa page Facebook** au gré des événements et actualités.

La commune dispose d'un **Espace Public Numérique** reconnu équipé de 6 ordinateurs. Il est situé dans la bibliothèque de Pecq. Les ordinateurs sont mis à disposition des citoyens en accès libre et sont également utilisés pour des formations de groupe. Le public cible est composé d'adolescents, de demandeurs d'emploi, de seniors et de personnes prises en charge par le CPAS. Une aide est fournie aux demandeurs d'emploi pour la rédaction de CV, lettres de motivation, l'impression de documents leur est également proposée gratuitement. Des modules de formations informatiques sont proposées aux seniors dans le cadre du plan de cohésion sociale grâce à un partenariat avec le centre provincial de formation.

La Commune peut compter sur 4 structures complémentaires permettant l'implication active des citoyens dans les décisions communales :

- **Le Conseil communal des Enfants**

Créé en janvier 2018, il compte actuellement 8 enfants se réunissant une fois par mois pour une réunion d'environ 2 heures. Les activités et sujets de discussion changent chaque année selon les idées des enfants. Les sujets traités à ce jour sont la Sécurité routière, les droits de l'homme et les dimanches sportifs d'avril (initiation et découverte).

- **Le Conseil Communal Consultatif des Aînés**

Créé en juillet 2019, le Conseil Communal Consultatif des Aînés se réunit au minimum une fois par mois. Le bureau compte 8 membres effectifs, traite et organise diverses activités comme la course, la marche, les visites, cours d'Anglais, Jeux de société et de cartes, les papotes, la cuisine, balades cyclo, la couture et divers sports.

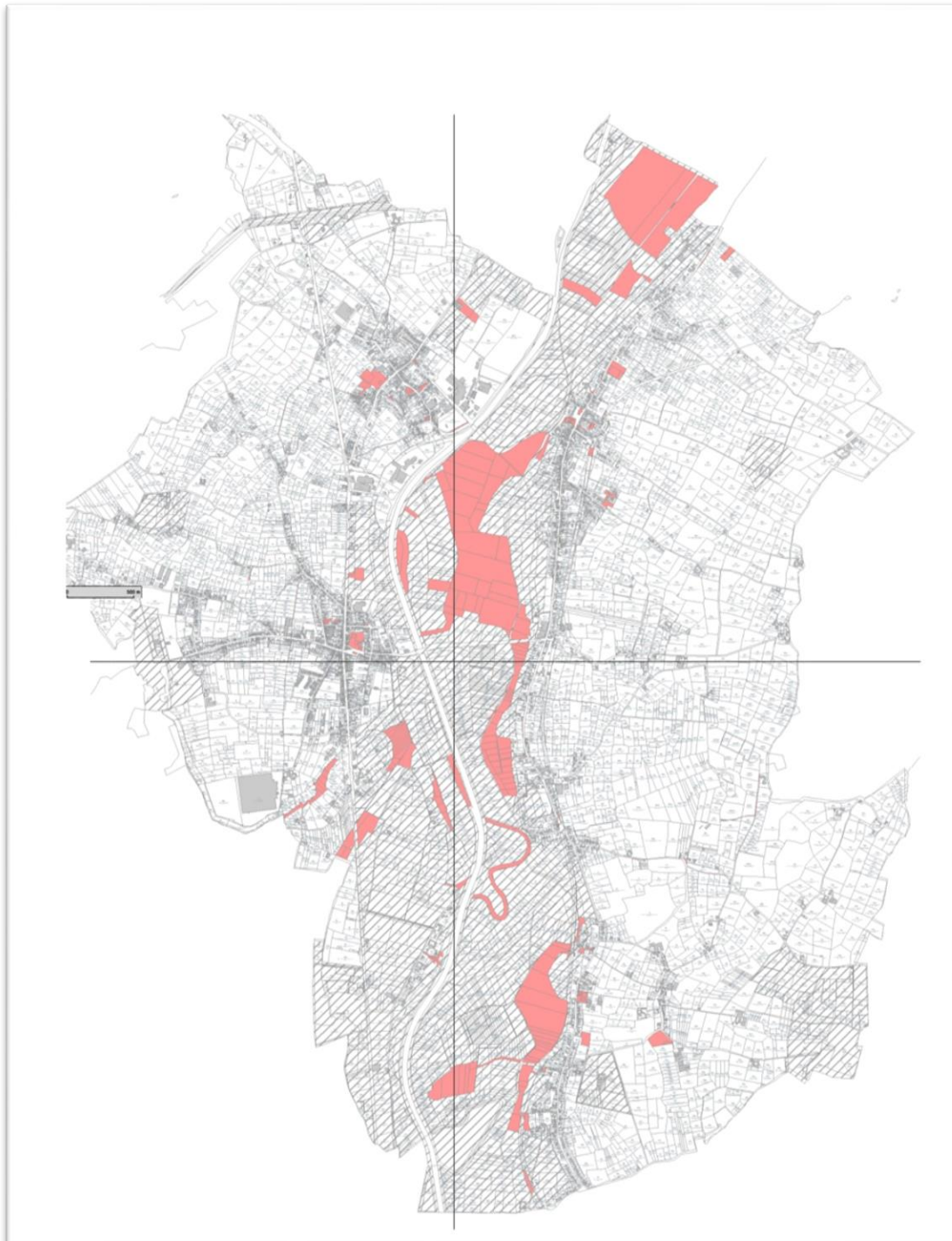
- **La Commission Communale en Aménagement du Territoire et en Mobilité (CCATM)**
- **La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**



3.3 Patrimoine public

3.3.1 Inventaire des biens

La commune de Pecq est propriétaire de nombreux terrains (parcelles en rouge sur la carte), la plupart situés dans les anciens marais à Obigies et Hérinnes. Ces terrains sont majoritairement exploités par des agriculteurs via des baux à ferme. La commune de Pecq a acquis et repris la gestion des 4 anciens bras morts de l'Escaut, autrefois propriétés du Service Public de Wallonie.



Carte 20 | Propriétés communales



3.4 Conseil communal et services communaux

3.4.1. Collège et conseil communal

Nom	Titre	Parti
BRABANT Aurélien	Bourgmestre	Community
<i>Travaux, Voiries, Entretien des sentiers, Mobilité, Sécurité routière, Police, PLP, Sécurité publique, Incendie, Economie, Agriculture, Communication, Digitalisation, Démocratie participative, Festivités, Personnel communal</i>		
GHILBERT Jonathan	Echevin	ActionS
<i>Finances, Petite enfance, Plaines de jeux, Accueil extrascolaire, Affaires sociales, Logement, Sports & Loisirs, Infrastructures sportives, Tutelle CPAS</i>		
SOL Delphine	Echevine	Community
Enseignement, Culture, Patrimoine, Infrastructures scolaires et culturelles, Jeunesse, Santé, Bien-être animal		
LEPOUTRE Julie	Echevine	Community
<i>Urbanisme, Energie, Environnement, Transition énergétique, Aménagement du territoire, Développement rural, Tourisme, Jumelage</i>		
VANSAINGELE Françoise	Echevine	ActionS
<i>Etat civil, Population, Plan de Cohésion Sociale, Seniors, Politique des personnes handicapées</i>		
ANNECOUR Philippe	Président du CPAS	Community
<i>CPAS, Maison de Repos, Résidence-Services, ILA, Banque Alimentaire</i>		
DEMORTIER André	Conseiller communal	GO
LOISELET Christelle	Conseillère communale	GO
POLLET Sophie	Conseillère communale	GO
PIERRE Aurélien	Conseiller communal	ActionS
SMETTE René	Conseiller communal	Pecq Autrement
VANDENDRIESSCHE Agnès	Conseillère communale	Pecq Autrement
LAMBERT-MALGHEM Véronique	Conseillère communale	ActionS
CATTEAU Christian	Conseiller communal	GO
KERTEUX Peggy	Conseillère communale	Community
DELCOURT Laëtitia	Conseillère communale	Community
DELANGHE Ludovic	Conseiller communal	Pecq Autrement



La répartition spatiale des mandataires au Conseil communal ne correspond plus aux rapports de population de chaque village : Hérinnes compte désormais 8 mandataires communaux, Pecq 4, Warcoing 4 et Obigies 1. Le petit village d'Esquelmes ne dispose d'aucun représentant au sein du Conseil communal.

La composition de la CLDR est par contre plus représentative de la proportion de population par village.

Village	% population	% mandataires	%CLDR
Pecq	37.41	23.53	50
Hérinnes	29.49	47.06	21.43
Warcoing	20.58	23.53	14.29
Obigies	11.11	5.88	10.71
Esquelmes	1.41	0	3.57

3.4.2. Services communaux

Les services administratifs sont répartis en deux implantations :

- Pecq

Le centre administratif regroupe les services communaux (Population/Etat civil, Logement/Urbanisme, Comptabilité et Secrétariat ainsi que le CPAS).

- Hérinnes

Le Hall technique est situé rue de la Gare à Hérinnes.

L'organigramme des services communaux doit être réalisé.

3.4.3 Aménagement du territoire

L'entité de Pecq est reprise au plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz, approuvé par l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 24 juillet 1981 [DGATLP].

Ce plan a fait l'objet de plusieurs modifications partielles sur le territoire communal :

- 29 juillet 1993 – Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la modification partielle des planches 37/1 et 37/2 du plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz en vue de l'inscription (...) du tracé de la N511 (M.B. du 30/10/1993, p. 23796).



- 22 avril 2004 – Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement le projet de révision du plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle sur le territoire de la commune de Pecq (Pecq et Hérinnes), en extension de la zone d'activité économique existante (planche 37/2N) et de l'inscription d'une zone d'espaces verts (M.B. du 13/08/2004, p. 61502). Conformément à l'art. 2 de l'arrêté, seules des entreprises dont l'acheminement des matières premières ou des produits finis se font par la voie d'eau et celles qui leur sont auxiliaires peuvent être autorisées dans cette zone.

- 22 avril 2004. – Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la révision des plans de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz et de Mouscron-Comines en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte à Pecq (Warcoing), Estaimpuis (Saint-Léger) et Mouscron (Dottignies) (planche 37/2N) (M.B. du 13/08/2004, p. 61535). Conformément à l'art. 2 de l'arrêté, les commerces de détail et les services à la population ne sont pas autorisés à s'implanter dans cette zone, sauf s'ils sont l'auxiliaire des activités admises dans la zone. Conformément à l'art. 3, l'implantation d'entreprises dans la zone d'activité économique mixte ne peut être autorisée que lorsque le tronçon de 1,5 kilomètre permettant la liaison entre l'autoroute A17 et la route N50 sera entré en fonction.

Le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation et des zones non destinées à l'urbanisation.

Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non (à l'exception de la zone d'activité économique industrielle et de la zone d'extraction).



Affectations au plan de secteur		ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zone d'habitat	91,4	2,8
	Zone d'habitat à caractère rural	195,5	5,9
	Zone de services publics et équipements communautaires	16,7	0,5
	Zone de services publics et équipements communautaires avec C.E.T.	s.o.	s.o.
	Zone de services publics et équipements communautaires avec C.E.T. désaffecté	s.o.	s.o.
	Zone de loisirs	s.o.	s.o.
	Zone d'activité économique mixte	26,9	0,8
	Zone d'activité économique à caractère industriel	60,42	1,4
	Zone d'aménagement différé à caractère industriel	s.o.	s.o.
	Zone d'activités agro-économiques	s.o.	s.o.
	Zone d'activités de grande distribution	0.	s.o.
	Zone d'activités économique - "RM"	s.o.	s.o.
	Zone d'extraction	s.o.	s.o.
	TOTAL		377,5
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2581,6	77,9
	Zone forestière	82,5	2,5
	Zone d'espaces verts	64,2	1,9
	Zone naturelle	81,4	2,5
	Zone de parc	64,4	1,9
	Plan d'eau	49,5	1,5
TOTAL		2923,7	88,2
Zone d'aménagement communal concerté (ZACC)		12,5	0,4
Superficie totale		3313,7	100,0

Tableau 1 – Affectations au plan de secteur au 01.01.2014 [IWEPS]



3.4.4 Patrimoine

La commune compte quelques **biens classés** :

- L'église Saint-Eleuthère (Esquelmes) a été classée en tant que monument en 1934 ;
- L'Eglise Saint Martin (Pecq) a été classée en tant que monument en 1942 ;
- Le château seigneurial (Pecq) a été classé en tant que monument en 1999 ;
- Le parcours wallon du canal de l'Espierres (Warcoing), traversant les communes d'Estaimpuis et de Pecq, y compris les infrastructures autour du canal (ouvrages éclusiers, pont-levis métalliques, chemins de halage) ont été classés en 2000. Une aire de protection a été établie aux abords du canal.

A ce jour, aucun site archéologique n'a été mis à jour sur le territoire communal. Cependant, au vu des découvertes de vestiges de diverses périodes dans les communes avoisinantes, nous pouvons supposer que le sol de la commune de Pecq conserve également des traces du passé.

L'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique – ou sous son nouveau nom **l'inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel**, IPIC – recense différents bâtiments d'intérêt au sein de la commune. Parmi les 58 dossiers retenus (consultable *in extenso* sur le site Internet http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/), on retrouve essentiellement des châteaux (Hérinnes – Château d'en-haut, d'en-bas, Esquelmes, Pecq, des églises et des chapelles, des fermes, des maisons, des monuments funéraires et ecclésiastiques, des moulins, des ventelles, une aubette.

Le Petit Patrimoine Populaire regroupe les petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance, qu'il fasse l'objet ou non d'une mesure de protection. Ce sont, par exemple, les points d'eau (fontaines, puits, lavoirs, etc.), le petit patrimoine sacré (croix, chapelles, bornes-potales, etc.), ouvertures (portes, portails, etc.), des éléments de signalisation (enseignes, panneaux, etc.), de délimitation, d'éclairage, de mesure du temps, de justice, de repos (bancs publics), de commémoration et d'ornementation en fer. Les habitants y sont généralement très attachés. En effet, ces emblèmes de l'histoire locale constituent pour eux des facteurs d'identification, des repères affectifs, des instruments d'orientation, etc.

Ce patrimoine diversifié s'inscrit de plus dans le paysage et concourt à donner une identité au territoire et aux villages. La Région wallonne, par le biais d'un arrêté du 10 décembre 1998 relatif au Petit Patrimoine Populaire Wallon, octroie des subventions d'aide à la rénovation et à la valorisation du Petit Patrimoine. Ces subventions peuvent également concerner toute action collective de mise en valeur du petit patrimoine (visite guidée, exposition de photographies, éditions de dossiers pédagogiques...). C'est dans ce cadre que le Monument aux Morts et le reposoir fixe de Pecq ont bénéficié d'une intervention.

En matière de petit patrimoine, il y a lieu de mettre l'accent sur l'abris bus d'Obigies qui est en réalité un ancien abris d'éclusier ayant retrouvé une nouvelle affectation depuis de nombreuses années.



Notons également qu'un important travail de recensements des chapelles a été réalisé par Madame Augusta Morel. Ce travail a été valorisé par l'édition à 4.500 exemplaires d'une brochure subsidiée dans le cadre du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

A Obigies, le moulin de Barbissart, laissé à l'abandon depuis des années et en état de ruine a été l'objet d'une initiative privée heureuse en matière de restauration du patrimoine. En effet, le propriétaire l'a totalement remis à neuf (murs réparés, sablés et rejointoyés) afin d'y créer un gîte atypique.

Classification des cours d'eau

La loi du 28 décembre 1967 ordonne les cours d'eau non navigables en 4 catégories :

- 1^{ère} catégorie : parties de cours d'eau non navigables en aval du point où leur bassin hydrographique atteint 5000 hectares. Ils sont gérés par la Région wallonne. A Pecq, il s'agit de l'ancienne Espierres, du Rieu du Mazet, du Rieu du Pas à Wasmes et du Ruisseau du Pont Bleu, sur une longueur totale d'environ 11.500 mètres.
- 2^{ème} catégorie : cours d'eau non navigables ou parties de ceux-ci en aval de la limite de la section où est située leur origine et en amont du point où leur bassin hydrographique atteint 5000 ha. Ils sont gérés par les Provinces. A Pecq, il s'agit des embranchements de Warcoing, d'Esquelmes et du Pas à Wasmes, du Grand Courant d'Hérinnes, d'une partie de la Grande Rigole d'Obigies, du Rieu de Billemont, du Rieu de Ramegnies-Chin, du Rieu du Viviers, du Rieu du Courroux (ou Rejet de Sable) et du Rieu du Grand Fresnoy, sur une longueur totale d'environ 14.300 mètres.
- 3^{ème} catégorie : cours d'eau non navigables ou parties de ceux-ci en aval de leur point d'origine (point où leur bassin hydrographique atteint au moins 100 ha), tant qu'ils n'ont pas atteint la limite de la section où est située cette origine (il s'agit de la limite communale avant la fusion des communes). Ils sont gérés par les communes sous tutelle provinciale. A Pecq, il s'agit d'une partie de la Grande Rigole d'Obigies et du Rieu de Frayère, sur une longueur totale d'environ 300 mètres.
- Non classés : Entre leur source et le point où le bassin versant du cours d'eau atteint 100 ha, les cours d'eau sont dits «non-classés». Ils sont gérés par les propriétaires riverains en conformité avec le règlement provincial et le code civil.



Nom du cours d'eau	Catégorie	Longueur
Embranchement de Warcoing	Catégorie II	345 m
Embranchement d'Esquelmes	Catégorie II	124 m
Embranchement du Pas à Wasmes	Catégorie II	508 m
Espierres - canal	Catégorie I	1.171 m
Grand Courant d'Hérinnes	Catégorie II	5.805 m
L'ancienne Espierres	Catégorie I	1.480 m
La grande Rigole d'Obigies	Catégorie II et III	328 m
Rieu de Billemont	Catégorie II	1.136 m
Rieu de Frayère	Catégorie III	126 m
Rieu de Ramagnies-Chin	Catégorie II	312 m
Rieu de Ramegnies-Chin	Catégorie II	59 m
Rieu des Viviers	Catégorie II	2.206 m
Rieu du Courroux ou Rieu du Rejet de sable	Catégorie II	3.093 m
Rieu du Grand Fesnoy	Catégorie II	534 m
Rieu du Mazet	Catégorie I	1.092 m
Rieu du Pas à Wasmes	Catégorie I	2.665 m
Ruisseau du Pont Bleu	Catégorie I	1.928 m
Total		22.912 m

Tableau 2 – Principaux cours d'eau 2006 [DGRNE]

Les cours d'eau navigables sont classés comme tels par le Gouvernement régional et appartiennent au domaine public de la Région wallonne. Ils sont gérés par le Ministère de l'Équipement et des Transports.

A Pecq, l'Escaut traverse la commune du sud au nord sur une longueur totale de 8.754 mètres. Actuellement, son gabarit permet le passage de bateaux jusqu'à 1.500 tonnes mais, dans le cadre de la création du Canal Seine-Nord reliant l'Île de France à l'Escaut, des travaux permettant le passage de bateaux de 3.000 tonnes sont envisagés. A Pecq, les travaux consisteront à la mise à gabarit de l'écluse d'Hérinnes. Toutefois, l'échéance de ceux-ci n'a pas encore été fixée.

Le Canal de l'Espierres fait une incursion de 1.179 mètres à l'extrême nord du territoire. Il a été fermé à la navigation dans les années '80. Toutefois, dans le cadre du projet transfrontalier « Trame bleue », cet itinéraire de grand intérêt paysager et écologique devrait être ré-ouvert pour la navigation de plaisance.

Plan d'assainissement par sous bassin hydrographique (PASH)

Approuvé le 10 novembre 2005 par le Gouvernement wallon, le PASH de l'Escaut-Lys organise la collecte des eaux usées des zones urbanisables de la Commune de Pecq vers 4 stations d'épuration : au Pont Bleu (achevée), au Pas-à-Wasmes (en cours), à Hérinnes et à Obigies (projetées). L'ensemble des agglomérations de Pecq et de Warcoing sont inscrites en régime d'assainissement collectif, en ce compris les zones d'activité économique du tissu urbanisé.



Le Port de Pecq est inscrit en régime d'assainissement autonome. A Obigies, le village et le hameau de Frayère sont repris en régime d'assainissement collectif, quelques habitations relèvent toutefois du régime d'assainissement autonome. A Hérinnes, seul de noyau villageois est inscrit en régime d'assainissement collectif. L'ensemble du hameau de Cavrinnes, les habitations aux alentours de la Gare de Pecq et l'ensemble de Léaucourt sont inscrits en régime d'assainissement autonome. Esquelmes est intégralement inscrit en régime d'assainissement autonome.

Par ailleurs, le PASH indique plusieurs captages publics à Pecq mais aucun périmètre de prévention n'y est associé.

Pour mener à bien ce plan, le réseau d'égouts et de collecteurs doit être complété et les stations d'épuration manquantes doivent être construites. Ces aspects sont progressivement pris en charge par la Société Publique de Gestion des Eaux (SPGE) et par l'intercommunale de propreté publique IPALLE.

Les habitations en régime autonome doivent s'équiper d'installations adéquates souvent onéreuses. A ce titre, la Région wallonne octroie une prime pour les habitations existantes à l'approbation du PASH et qui souhaite s'y conformer. Cependant, devant les coûts engendrés par ce plan, l'échéance de mise en conformité est régulièrement reportée.



4 Transports et mobilité

Voir carte annexe « Réseau des voies de communication » au 1/10.000ème.

Se basant sur les données disponibles que sont les résultats de l'enquête fédérale « Déplacements domicile-lieu de travail », la répartition modale est présentée au point 6.1.3. Mobilité des travailleurs.

4.1 Réseau routier

Le réseau routier de Pecq se structure sur la rive gauche de l'Escaut à partir de la N50 reliant Bruges à Mons et sur la rive droite de l'Escaut à partir de la chaussée d'Audenarde. Ces deux axes traversent l'entité de Pecq du nord au sud.

La N50 relie Warcoing, Pecq et Esquelmes, la chaussée d'Audenarde relie Hérinnes et Obigies. Ces deux axes principaux de l'entité sont interconnectés via les ponts de Warcoing et Pecq.

La N510 reliant Pecq à Toufflers (France) traverse les villages d'Estaimbourg et Néchin.

Les axes rapides sont facilement accessibles en 10 minutes via Froyennes pour la E42 et A8, et via Dottignies pour l'A17.

Des boîtiers pour radars répressifs ont été installés le long de la chaussée d'Audenarde

4.2 Accidents de la route

Pecq est couverte par la zone de police du Val de l'Escaut qui regroupe les communes de Pecq, Estaimpuis, Celles, Mons-de-l'Enclus, d'une population de 25.500 habitants. La Police locale est basée à Pecq.



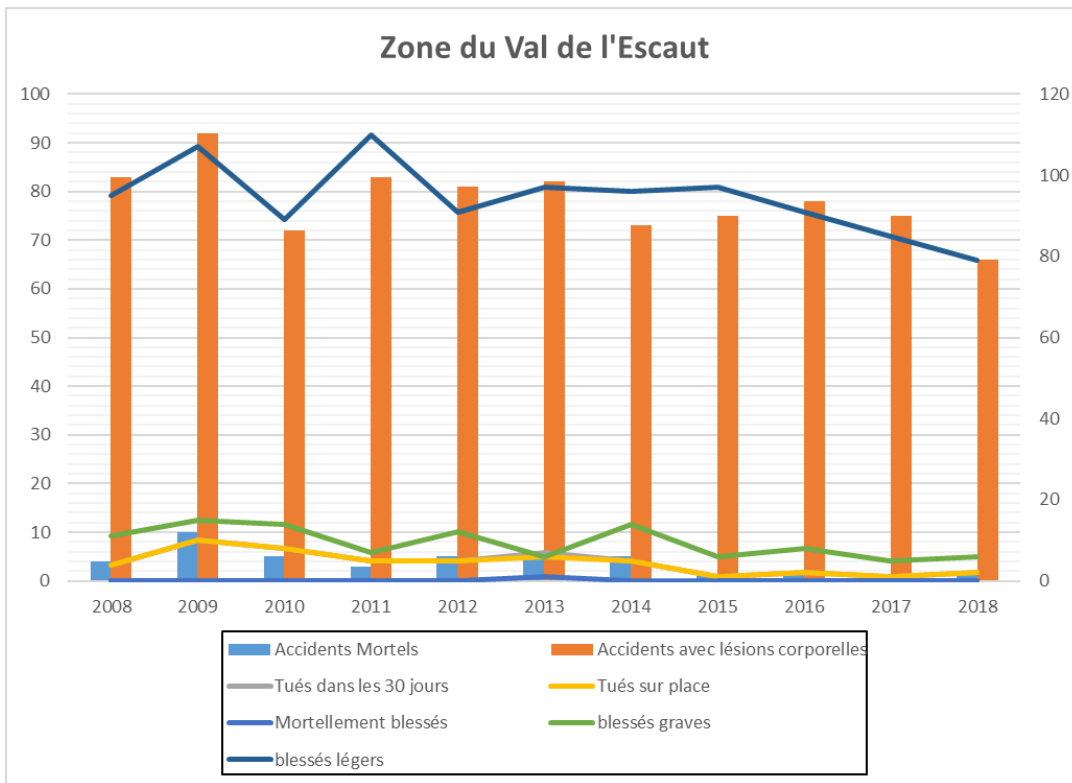


Illustration 7 | Evolution du nombre d'accidents sur la zone du Val de l'Escaut [Zone de police]

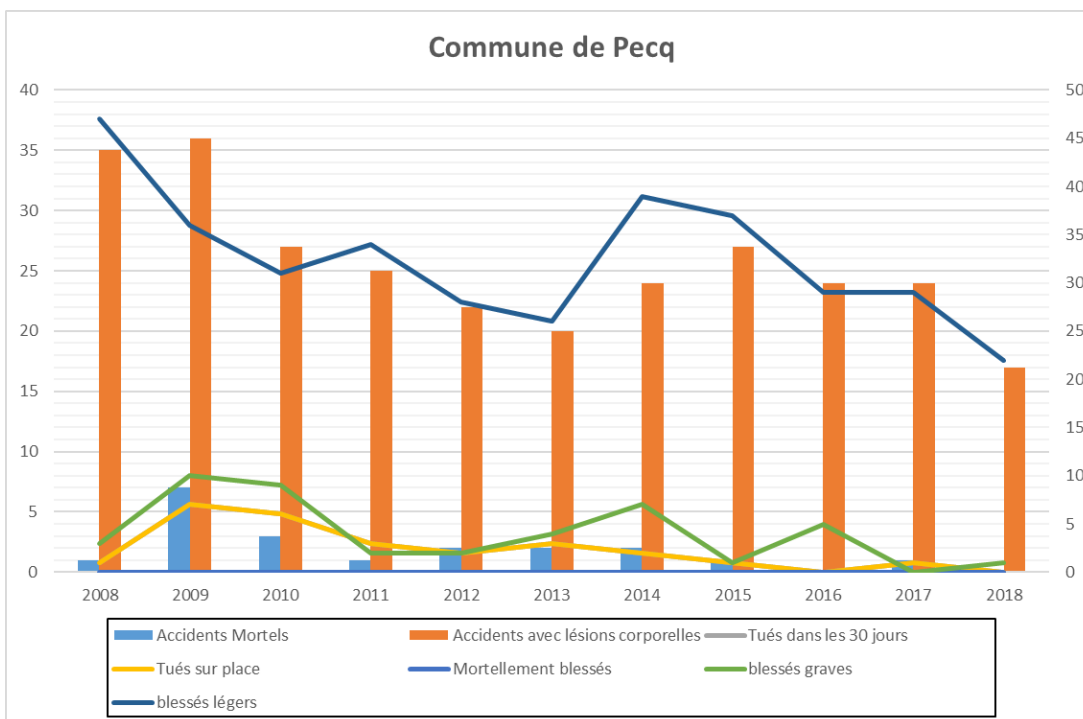


Illustration 8 | Evolution du nombre d'accidents sur la commune de Pecq [Zone de police]



Entre 2008 et 2018, le nombre d'accidents de la route avec lésions corporelles a diminué de 51.42% sur le territoire de Pecq contre 20.48% pour la zone de police du Val de l'Escaut. Le nombre d'accidents mortels a fortement diminué après avoir connu un pic en 2009, tout comme pour la zone de police. Le nombre de blessés graves a également fortement diminué, tendant vers zéro pour la commune de Pecq.

Le nombre de blessés légers a quant à lui diminué de 53.2% pour Pecq contre 16.84% pour la zone de police. Non seulement le nombre d'accidents avec lésions corporelles a fortement diminué sur le territoire Pecquois, la gravité des blessures a également fortement diminué. Ceci s'expliquerait par la fermeture d'une discothèque du centre du village (en 2014) et la diminution des activités d'un mégadancing (jeudi et samedi au lieu de vendredi-samedi-dimanche).

Localisation des accidents avec lésions corporelles

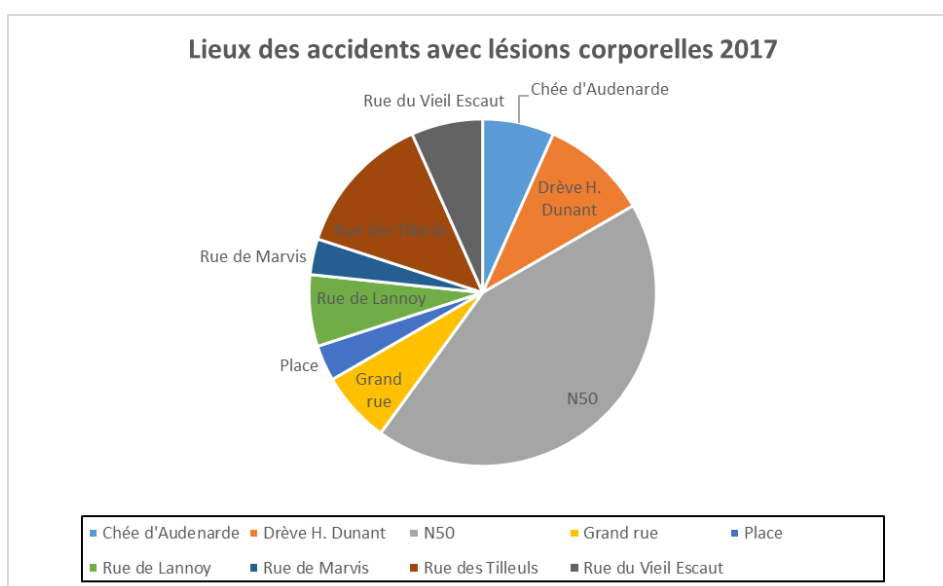


Illustration 9 | emplacement des accidents 2017 [Zone de police]

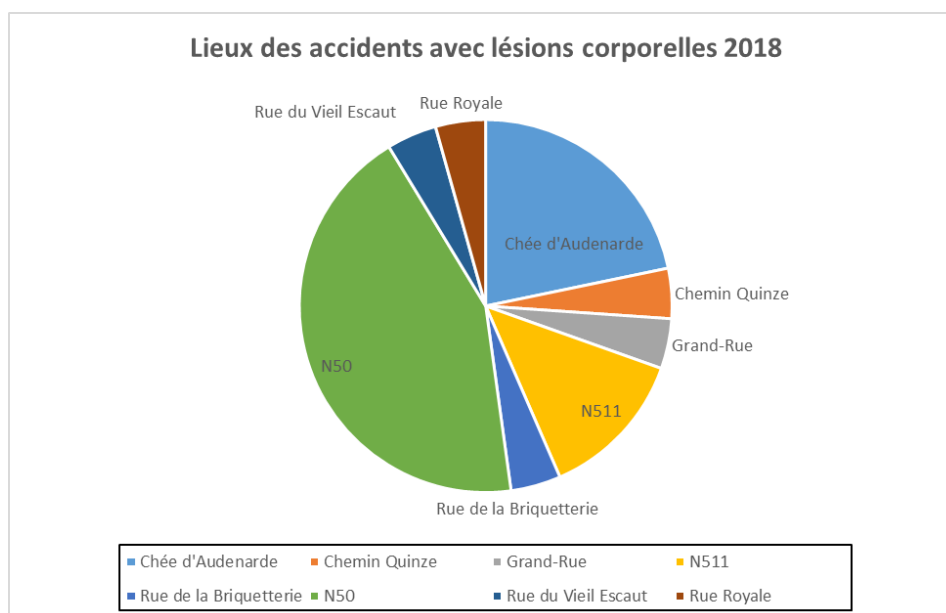


Illustration 10 | emplacement des accidents 2018 [Zone de police]



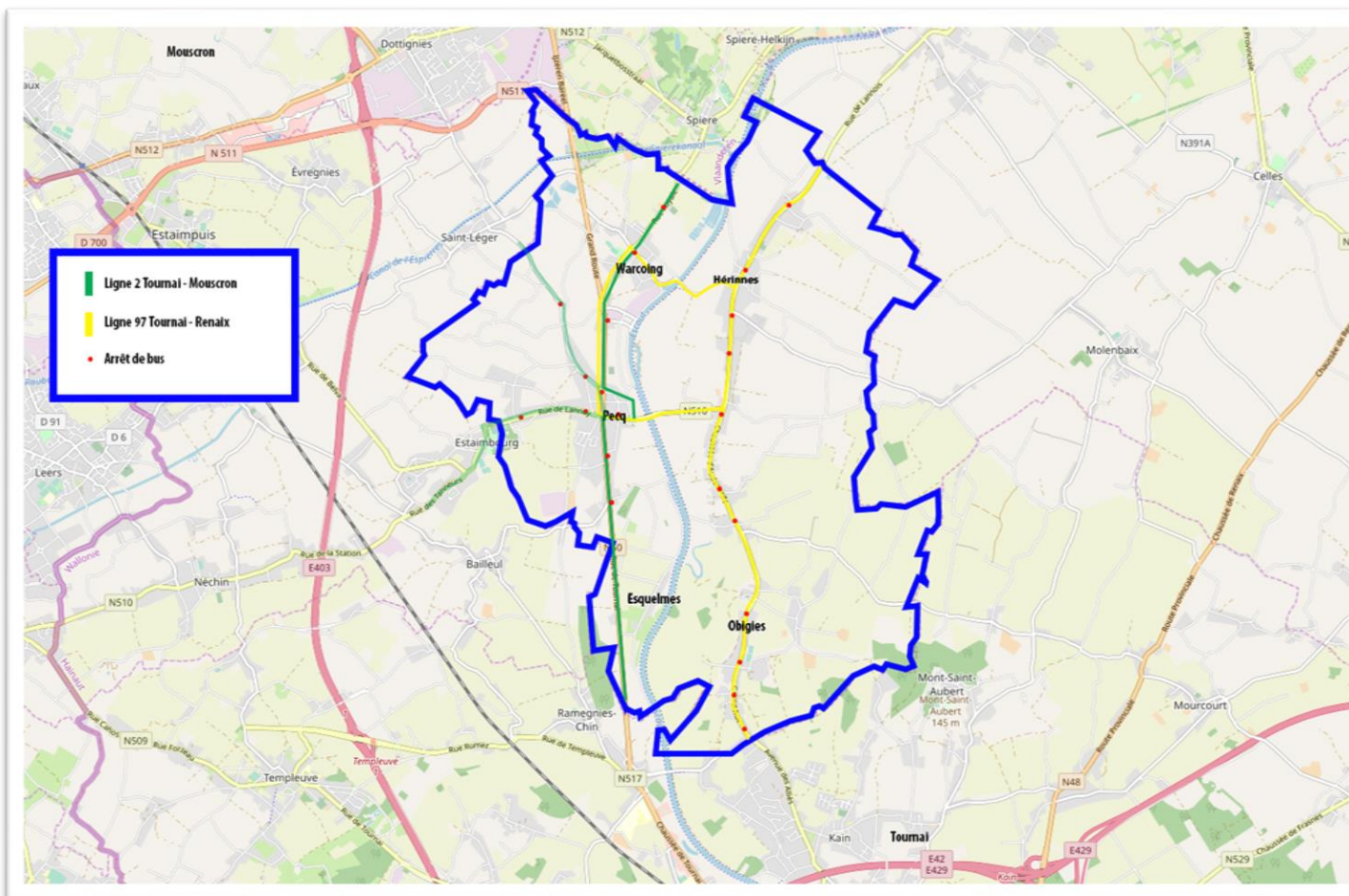
Les graphiques suivants indiquent clairement que presque la moitié des accidents avec lésions corporelles ont eu lieu sur la N50 en 2017 et 2018. En additionnant les accidents ayant lieu sur la chaussée d'Audenarde et la N50, ce sont pas moins 50% en 2017 et 65% en 2018 des accidents qui ont eu lieu sur les 2 axes principaux traversant l'entité de Pecq. En 2020, une réfection totale de la N50 sera opérée. Cette réfection sera principalement axée sur la mobilité douce, puisqu'il n'y aura plus qu'une bande de circulation dans chaque sens pour les véhicules et une piste cyclable de +/- 5 mètres de largeur pour la mobilité douce. Cette réduction du gabarit de la route devrait limiter le nombre d'accidents ayant lieu sur cet axe.



4.3 Transports collectifs

Le réseau TEC s’articule autour de 2 lignes (cf. carte).

Numéro de ligne	Origine – destination	Villages desservi (dans l’entité)
2	Tournai – Mouscron	Esquelmes, Pecq, Warcoing
97	Tournai – Renaix	Obigies, Hérinnes, Pecq, Warcoing



Carte 21 | Lignes de bus desservant la commune de Pecq

La commune de Pecq est traversée par deux lignes de bus :

La ligne 2 Tournai-Mouscron. Venant de Ramegnies-Chin, elle emprunte la N50 puis traverse Warcoing par la Rue royale. Minimum 1 bus / heure, même en période de congés scolaires. Deux variantes existent pour cette ligne, l’une vers Saint-Léger et Dottignies, l’autre vers Estaimbourg et Bailleul.

La ligne 97 Tournai-Renaix. Venant de Kain, elle traverse Obigies et Hérinnes puis rejoint Avelgem puis Renaix. Peu de départs en journée. Une variante permet de rejoindre Pecq et Warcoing.



Une synthèse des horaires est présentée à l'annexe 5.

Ces deux lignes permettent de joindre le centre de Pecq (commerces, services administratifs, etc.) depuis tous les villages de la commune à l'exception d'Esquelmes.

En effet, l'implantation des deux arrêts esquelmois le long de la N50 (à proximité du Pulse et de l'ancienne ferme du château) ne permet pas une desserte effective du village.

Le point de connexion entre les deux lignes se fait uniquement grâce à la variante de la ligne 97 qui a en commun avec la ligne 2 les arrêts « Gendarmerie » et « Place » à Pecq. L'accès à Tournai est aisé pour l'ensemble des usagers. L'accès à Mouscron est plus compliqué pour les habitants de la rive droite de l'Escaut.

Outre les pôles d'emplois, de consommation et scolaires que sont Mouscron et Tournai, la ligne 2 permet de rejoindre les écoles secondaires Saint-Charles à Dottignies (~ 15 minutes depuis la place de Pecq) et Saint-André à Ramegnies-Chin (~ 10 minutes depuis la place de Pecq). A ce titre, des aménagements d'horaire existent le mercredi en période scolaire.

Si l'on considère que la zone d'attraction maximale d'un arrêt de bus est d'environ 500 mètres, soit un quart d'heure à pied, la très grande majorité des zones urbanisées de l'entité est desservie par au moins un arrêt. Quelques zones sont cependant moins desservies, notamment le hameau Frayère à Obigies et les habitations dispersées de l'ouest de l'entité.

Suite à l'arrêt de collaboration entre les communes de Pecq - Celles - Mons-de-l'Enclus, l'Agence de Développement Local (A.D.L.) a été dissoute. Le personnel a décidé de continuer le taxi social et a créé la SCRL « Mobi-Service ». proposant entre autres d'un taxi social réservé aux personnes à mobilité réduite qui fonctionne à la demande pour les déplacements dans et hors du territoire d'action. L'offre de Mobi-Services s'est étoffée afin de proposer également l'aide à domicile et l'atelier de repassage en titres services.



4.4 Mobilité douce

L'Escaut est le point structurant de la mobilité douce dans le sens nord/sud mais il constitue une barrière dans l'autre sens. Sur les 6,35 Km de territoire nord/sud, les seuls points de traversée sont les ponts de Pecq et de Warcoing., distants de +/- 2 Km. Le souhait des autorités communales est d'installer une passerelle au-dessus de l'Escaut entre la zone humide de Léaucourt et la coupure Hazard. Cela permettrait de relier le village d'Esquelmes à la zone humide de Léaucourt, de développer l'offre d'écotourisme sur l'entité de Pecq. Le parc bleu de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai organise chaque année un concours pour les étudiants en architecture durant les vacances d'été afin qu'ils travaillent sur des projets sélectionnés. Pour l'année 2019, l'aménagement de la zone humide de Léaucourt et la passerelle pour mobilité douce traversant l'Escaut ont été retenus. Un dossier a été rendu par un groupe d'étudiants proposant la construction d'un nouveau bâtiment à finalité restaurative sous forme de poste d'observation de la nature et une passerelle permettant de traverser l'Escaut.

Le Parc bleu de l'Eurométropole propose également les Blue Walks, 13 balades guidées à pied, à vélo et en bateau dont la balade n°6 concerne Léaucourt et ses marais, permettant à pied de découvrir la biodiversité exceptionnelle de ce bras mort de l'Escaut.



Carte 22 | Itinéraires à vélo [Eurométropole]



4.5 Transport fluvial

Le Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) est occupé de construire l'agriport de Pecq, un quai de 254 mètres de long et une plateforme en arrière quai de 40.000m² financé à 50% par le programme de financement FEDER 2014-2020. Il s'agit principalement de halls de stockage et de silos. A ce jour, quelques entreprises y sont déjà implantées et actives.

4.6 Outils de développement

La commune ne dispose pas d'un Plan Communal de Mobilité.

La Commune a signé une convention de partenariat avec le réseau de covoiturage COMON, mettant 10 places de parking gratuites réservées au covoiturage, sur le parking à l'arrière de l'administration communale.

4.7 Equipements collectifs

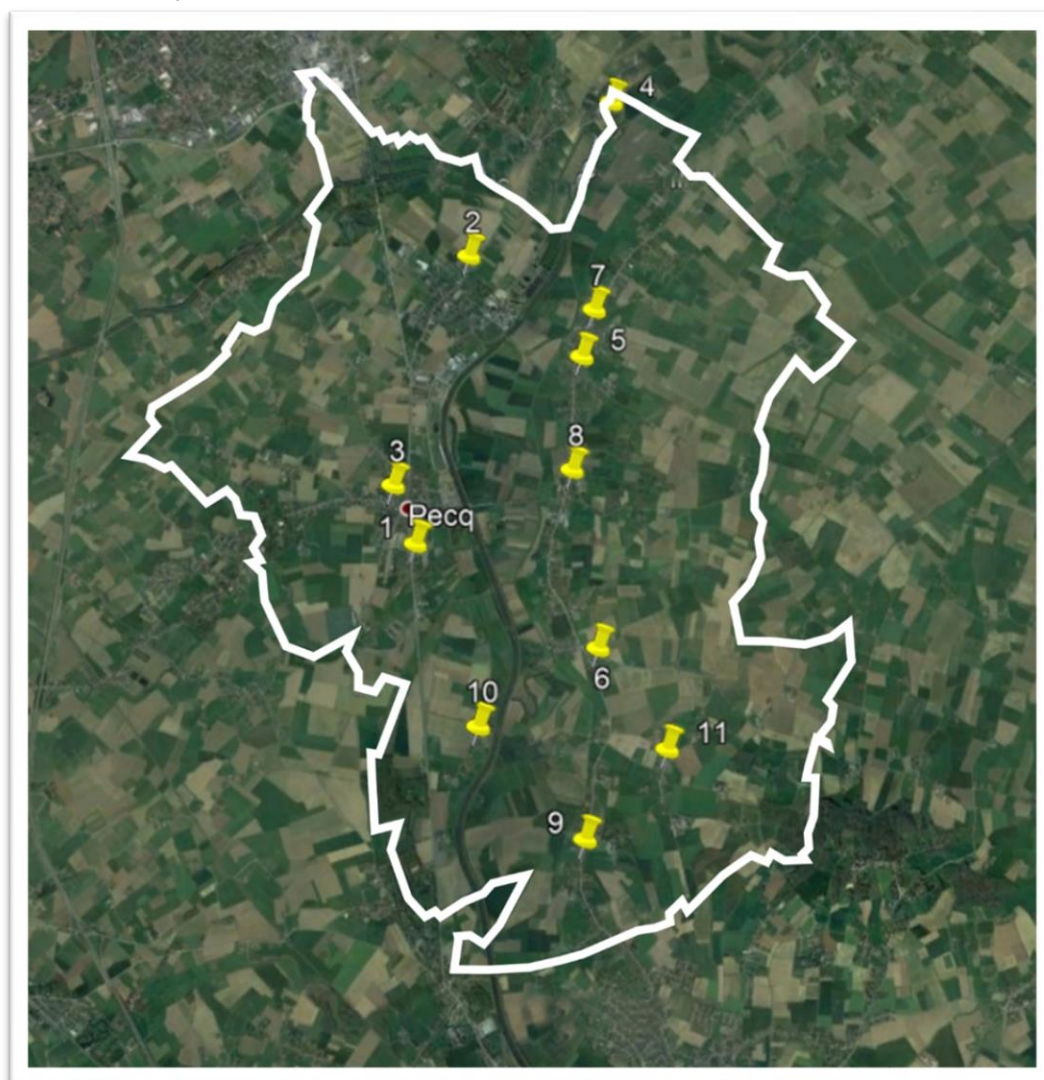
Pecq	Bureau de poste Nombreux commerces Centre administratif Ecole communale Ecole libre Ecole secondaire de la Communauté Française « Le Trèfle » Bibliothèque communale Salle multisports «Alphonse Rivière »
Hérinnes	Home Général Lemaire Résidences-services Ecole libre Maison de village Salle Roger Lefvevre Club de football
Obigies	Ecole communale Club de football
Warcoing	Ecole communale Parc communal Club de football



4.8 Services postaux

Le bureau BPost est situé à Pecq, le long de la RN50. Quatre commerces proposent la vente de timbres. La commune ne compte plus que 11 boîtes aux lettres rouges situées comme suit :

- 1 Bureau de poste – rue de Tournai 135, 7740 PECQ
- 2 Avenue des Champs 1, 7740 WARCOING
- 3 Rue de Lannoy 50, 7740 PECQ
- 4 Barrage 434, 7742 HERINNES
- 5 Chée d’Audenarde 229, 7742 HERINNES
- 6 Chée d’Audenarde 4C, 7742 HERINNES
- 7 Chée d’Audenarde 473, 7742 HERINNES
- 8 Chée d’Audenarde 82, 7742 HERINNES
- 9 Grand-Rue 55, 7743 OBIGIES
- 10 Rue du village 10 7743 ESQUELMES
- 11 Rue Frayère 15, 7743 OBIGIES



Carte 23 | emplacement des boîtes aux lettres rouges



4.9 Service Incendie

La commune dépend des services incendie de Tournai et Mouscron, avec l'appui du poste avancé de la Zone de Secours de Wallonie Picarde basé à Estaimpuis.

4.10 Intercommunales

Pecq est affiliée aux intercommunales IDETA (développement territorial), IPALLE (épuration et déchets) et ORES (luminaires et voiries).

La distribution d'électricité et de gaz est assurée par ORES. La distribution d'eau est assurée par la SWDE.



5 Caractéristiques sociales

5.1 Démographie

5.1.1 Evolution de la population globale

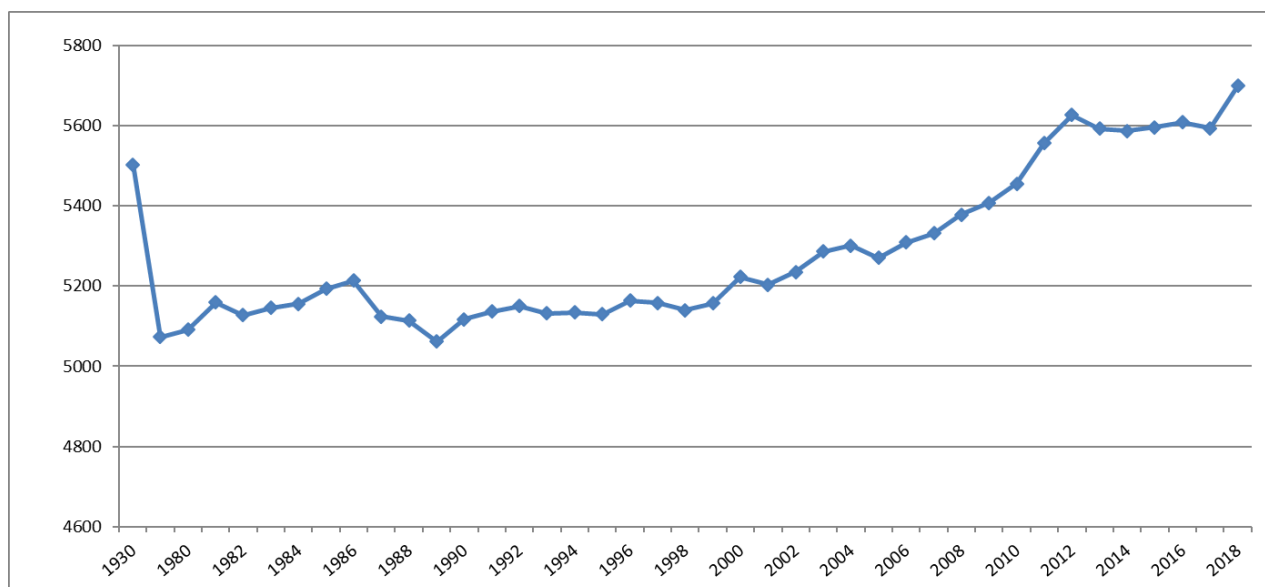


Illustration11 | Evolution de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

La guerre 1940-1945 joue un rôle indéniable dans cette évolution. Ses effets se traduisent par une baisse des effectifs (taux de mortalité élevé / taux de natalité faible). Cette décroissance démographique se poursuit jusqu'à la fin des années '70. Ainsi, sur une période de 50 ans, l'entité de Pecq a perdu 433 habitants.

Le début des années '80 est marqué par une croissance démographique assez importante (2,78%). En sept ans, la population est ainsi passée de 5.073 à 5.214 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,39%.

La démographie de Pecq connaît une nouvelle phase de déclin à la fin des années '80. En l'espace de 3 ans, la population pecquoise diminue de 152 habitants (diminution annuelle moyenne de 0,46%). A l'exception d'un éventuel impact de la fermeture de l'Institut Saint-Joseph et de son couvent au début '80, aucune explication spécifique n'a encore été identifiée pour cette observation. La tendance s'inverse dès le début des années '90. Malgré quelques soubresauts, cette tendance d'accroissement démographique semble se confirmer aujourd'hui.

Le taux d'accroissement annuel moyen est cependant faible et même négatif pour la période 2005-2006 (-0,55%).

Entre 1990 et 2018, taux d'accroissement annuel moyen de 0.46%. La population est passée de 5062 à 5700 en 28 ans. La création d'un nouveau clos résidentiel à la rue Laurent Jorion comportant 57 nouvelles habitations ainsi que la construction de 10 maisons dans le clos de la Tannerie à Warcoing expliquent l'augmentation conséquente de la population entre 2017 et 2018.



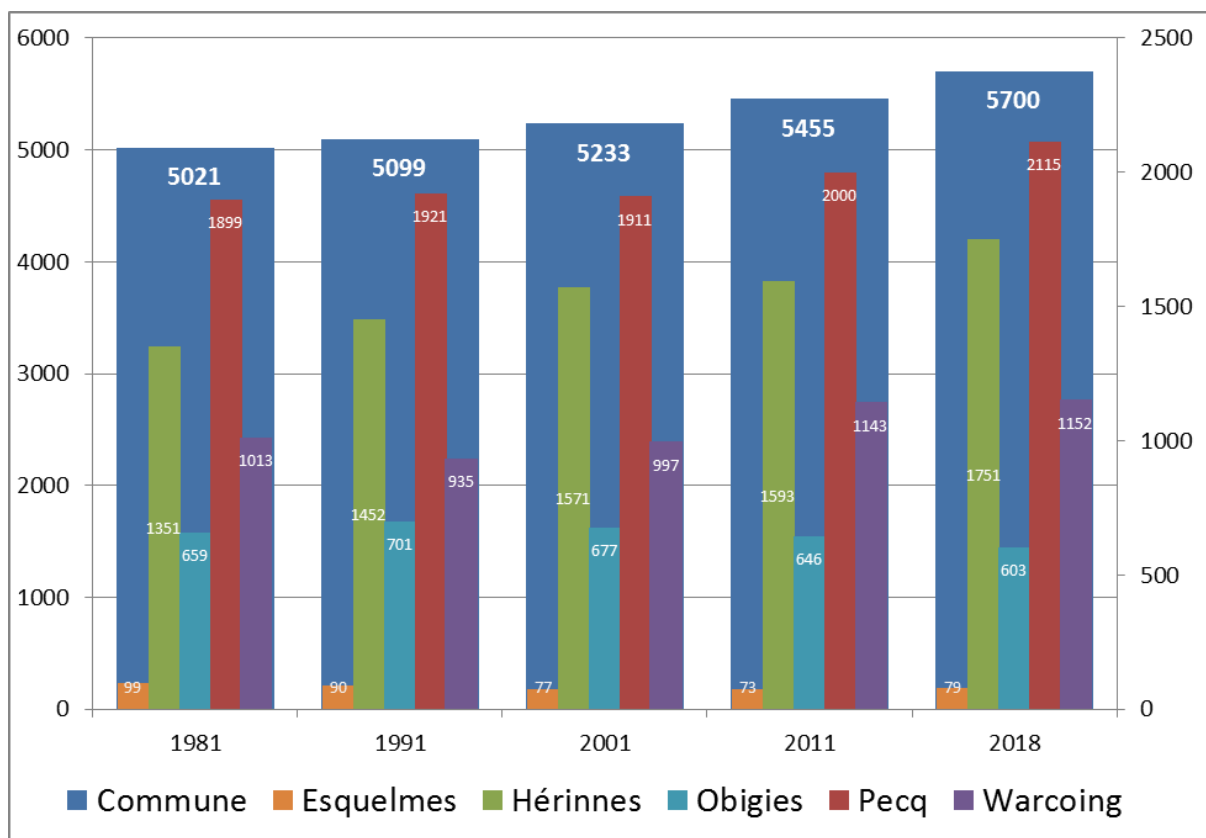


Illustration 12 | Evolution démographique par village [Données communales]

Le graphique repris ci-dessus indique l'évolution de la population sur environ 37 ans dans les 5 anciennes communes qui forment, avec quelques modifications de limites, la commune fusionnée de Pecq. Les données sont issues des statistiques du service population de la commune de Pecq.

Ces modifications (remodelage, changements de dénominations) créent une certaine difficulté pour comparer les données de 2001 avec celles de 1991. Le constat suivant peut toutefois être dressé. Si la population pecquoise globale connaît une évolution croissante (taux de croissance global de 10,45%), des nuances sont à faire au niveau de ses villages :

- Esquelmes connaît une baisse démographique jusqu'en 2001, avant de croître entre 2001 et 2004 pour revenir en 2017 au même nombre qu'en 2001. Le taux de croissance global 1981-2017 est négatif (-20,20 %)
- Avec un taux de croissance global (1981-2017) de 18,31%, le village d'Hérinnes est le seul ayant connu une croissance régulière, quoique en légère baisse pour 2004.
- La population d'Obigies augmente légèrement entre 1981 et 2001 avant de décroître jusque 2004. Comparé aux autres villages, Obigies présente un taux de croissance global (1981-2017) négatif : -5,46%..
- Pecq connaît un taux de croissance global faible (0,58%) entre 1981 et 1991. Le taux de croissance global pour la période 1981-2017 est de +9,45%.
- Après avoir connu une baisse de ses effectifs entre 1981 et 1991 (taux de croissance 1981-1991 : -7,7%), la population de Warcoing connaît une croissance constante (taux de croissance global 1981-2017 : +12,21%).

Le détail au secteur statistique (tableau 10), permet de mieux comprendre cette évolution



	1981	1991	2001	2004	2017
Esquelmes	99	90	77	87	79
Esquelmes (Centre)	47	47	47	57	47
Esquelmes (Habitations dispersées)	52	43	30	30	32
Hérinnes	1351	1452	1571	1564	1654
Hérinnes (Centre)	737	798	841	835	857
Hérinnes (Rivage- Grand Courant)	5	10	9	10	11
Cavrines (Habitations dispersées)	214	229	251	252	325
Léaucourt(Centre)	280	297	328	332	327
Léaucourt (Habitations dispersées)	115	118	142	135	134
Obigies	659	701	677	672	623
Obigies (Centre)	545	613	591	588	424
Obigies (Habitations dispersées)	114	88	86	84	199
Pecq	1899	1921	1911	1910	2098
Pecq (Centre)	1458	1421	1411	1411	1493
Pecq (Habitations dispersées)	441	492	500	499	605
Warcoing	1013	935	997	1053	1154
Warcoing (Centre)	903	821	873	908	965
Warcoing (Habitations dispersées)	110	114	124	145	189
Total	5021	5099	5233	5286	5608

Tableau 3 – Répartition de la population par secteurs statistiques aux recensements décennaux + dernière année disponible [INS]

- Esquelmes

En 1981, plus de la moitié de la population d'Esquelmes vivait dans le secteur des habitations dispersées.

Le détail au secteur nous permet de voir que la population résidant dans le centre reste stable jusque 2001 avant d'augmenter légèrement (taux d'accroissement 2001-2004 : 21,28%) pour redescendre entre 2004 et 2017. Le village d'Esquelmes comptait beaucoup de secondes résidences, la taxe sur les secondes résidences a été appliquée en 2004, ce qui explique le nombre de départs.

La population résidant dans les habitations dispersées présente un taux de croissance global négatif de - 38,46%. Au vu du tableau, nous voyons que cette décroissance s'est opérée entre 1981 et 2001 et qu'elle semble se stabiliser en 2004.

- Hérinnes

L'évolution démographique la plus forte s'est faite dans le secteur d'Hérinnes-Rivage, qui a doublé ses effectifs en 10 ans. Ceci est probablement dû à la construction de maisons d'habitations dans les zones urbanisables situées le long de la Chaussée d'Audenaerde.

Les secteurs de Cavrines-habitations dispersées et de Léaucourt-centre sont en croissance constante. Leurs taux d'accroissement global respectifs (1981-2017) sont de 34,15% et de 18,57%.

Le secteur d'Hérinnes-centre, déjà dense, a une croissance plus lente (taux d'accroissement global de 16,28%).



- Obigies

La baisse démographique d'Obigies s'explique surtout par une diminution importante du nombre d'habitants dans le secteur d'Obigies-habitat dispersé qui passe de 114 habitants en 1981 à 88 en 1991 et continue de décroître jusqu'en 2004.

Le secteur d'Obigies-habitats dispersés présente dès lors un taux de croissance global négatif de -26,32% jusqu'en 2004. Entre 2004 et 2017, Obigies a perdu 164 habitants dans le centre et a par contre gagné 1115 habitants dans les habitations dispersées. Obigies étant essentiellement en zone agricole, ce changement pourrait s'expliquer par un changement de limites entre centre et habitations dispersées?

- Pecq

Si la population résidant dans le secteur des habitations dispersées connaît un certain essor (taux de croissance global de 37,18%), il n'en est pas de même pour Pecq-centre, dont la population est en légère hausse (2.40%).

- Warcoing

La baisse des effectifs entre 1981 et 1991 est due à une baisse démographique dans le secteur de Warcoing-centre.

La population résidant dans le secteur Warcoing-habitats dispersés est en augmentation (taux de croissance global : 31,82%)

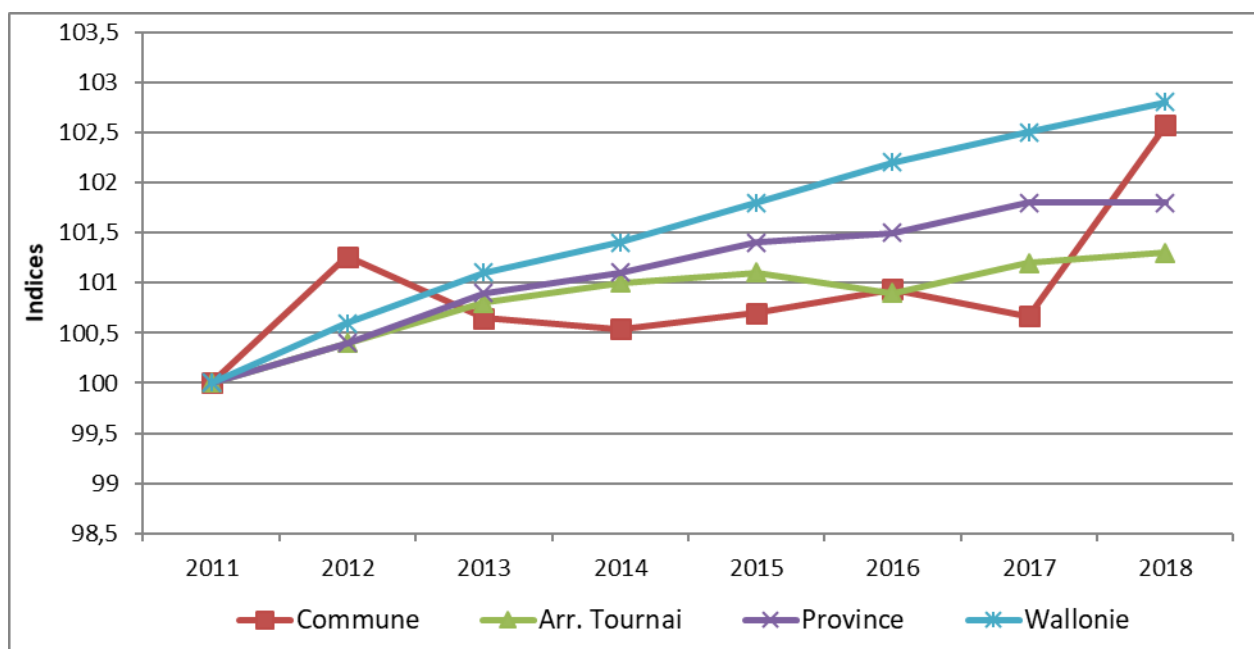


Illustration 13 | Evolution comparée de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]



5.1.2 Population Non Belge

Evolution de la Population

La commune de Pecq compte une population très majoritairement belge (88.52% des habitants). Ce chiffre est en adéquation en comparaison avec l'arrondissement de Tournai (87.45%), Province du Hainaut (86.44%) et Région wallonne (88.66%). (statbel)

Entre 2008 et 2013, la population étrangère est passée de 367 à 563 (+196) habitants alors que +50 entre 2000 et 2005, +42 entre 2005 et 2008 et +80 entre 2013 et 2018

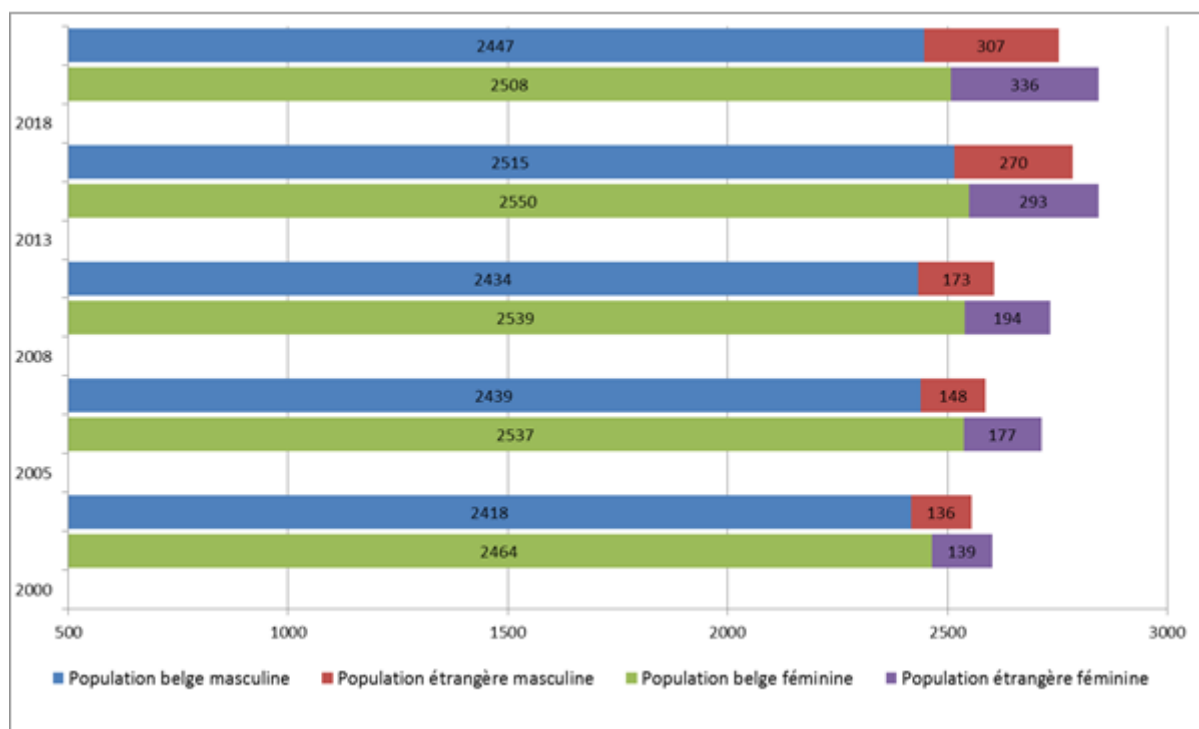


Illustration 14 | Evolution de la Population belge et étrangère par sexe entre 2000 et 2018 [Statbel]

Répartition de la population belge et étrangère par village

	TOTAL	Belges	% de la population totale	Etrangers	% de la population totale	% du village
Pecq	2115	1.827	32,05%	288	5,05%	18,34%
Warcoing	1152	990	17,37%	162	2,84%	14,06%
Hérinnes	1.751	1.602	28,11%	149	2.61%	8,51%
Obigies	603	556	9,75%	47	0.82%	7,79%
Esquemes	79	60	1,05%	19	0.33%	24.05%
TOTAL	5.700	5.035	88%	665	12%	

Tableau 4 – Répartition de la population étrangère par villages au 31-12-2018 [Données communales]



Le tableau ci-dessus montre que la majorité des personnes étrangères se concentrent dans le village de Pecq (5,05%). Or, si l'on examine la structure de la population par village, la proportion de personnes étrangères dans le village de Pecq ne représente que 18.34% alors que dans le village d'Esquelmes, ce rapport est de 24% (19 personnes sur 79 !).

Malgré sa faible représentation, la part de la population étrangère de Pecq est en augmentation depuis 1997. Elle a même presque doublé entre 2007 et 2018.

On assiste donc à une augmentation de la population étrangère parallèle à l'évolution globale de la population.

Origine de la population étrangère

		1997	2007	2018
Europe	Allemagne	1	0	0
	Espagne	2	1	2
	France	233	307	580
	Royaume-Uni	0	2	0
	Luxembourg	1	0	2
	Italie	14	12	19
	Pays-Bas	2	1	2
	République Tchèque	1	0	1
	Danemark	0	0	2
	URSS (Ex-)	2	0	1
	Portugal			7
	Pologne			9
	Roumanie			4
	Ukraine			1
	Grèce			1
	Georgie			5
		sous-total	256	323
Asie		2	1	13
Afrique		5	6	10
Amérique		0	1	0
Autre		2	2	0
	TOTAL	265	333	659

Tableau 5 – Origine de la population étrangère – janvier 2019 [Données communales]



Sur 659 allochtones dont la nationalité a pu être déterminée, 96,5 % sont européens et 88% sont français.

A titre comparatif, sur les 14.835 étrangers recensés sur le territoire de la Wallonie Picarde, 86.98% sont européens et 79.3% sont français. La Région wallonne compte 73% d'européens et 21.9% de français.

La situation géographique de Pecq à proximité de la frontière française contribue fortement à cet état de fait.



5.1.3 Répartition territoriale de la population

Au 31 décembre 2018, l'entité de Pecq comprenait 5.700 habitants sur un territoire de 3.290 hectares soit une densité de population de 173.25 habitants au km². Cette densité est nettement inférieure à celle de la Région wallonne (215.2 hab/km²[IWEPS]), de la Province du Hainaut (353.8 hab/km²) et de l'arrondissement de Tournai (241.8 hab/km²). La population pecquoise représente 3.87 % de la population de l'arrondissement de Tournai.

Elle est composée de 2.825 hommes et de 2.875 femmes.

La population ne se répartit pas de manière égale sur l'ensemble du territoire de la commune. Le recensement effectué par la commune au 31 décembre 2018 [Données communales] permet de voir que la population se concentre à 37,11% dans l'ancienne commune de Pecq. Hérinnes représente 30,72 %, Warcoing 20,21%, Obigies 10,58 % et l'ancienne commune d'Esquelmes 1,39 % de la population totale.

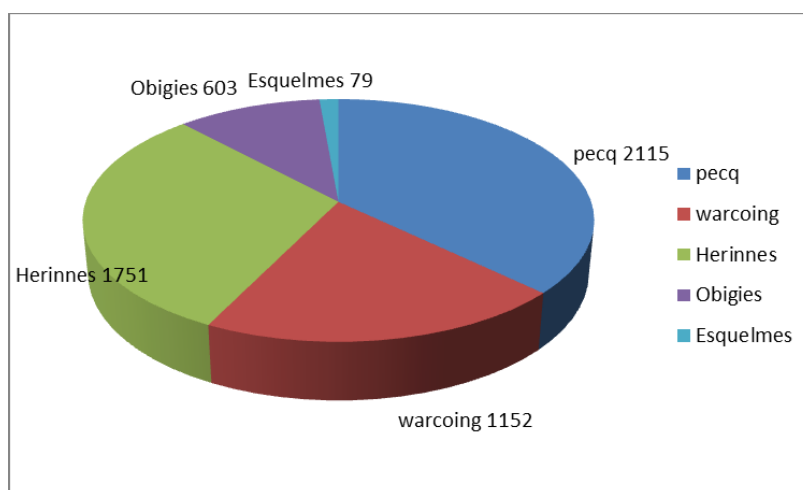


Illustration 15 - Répartition spatiale de la population de Pecq selon les anciennes communes [recensement communal 31-12-2018]



5.1.4 Mouvement de la population

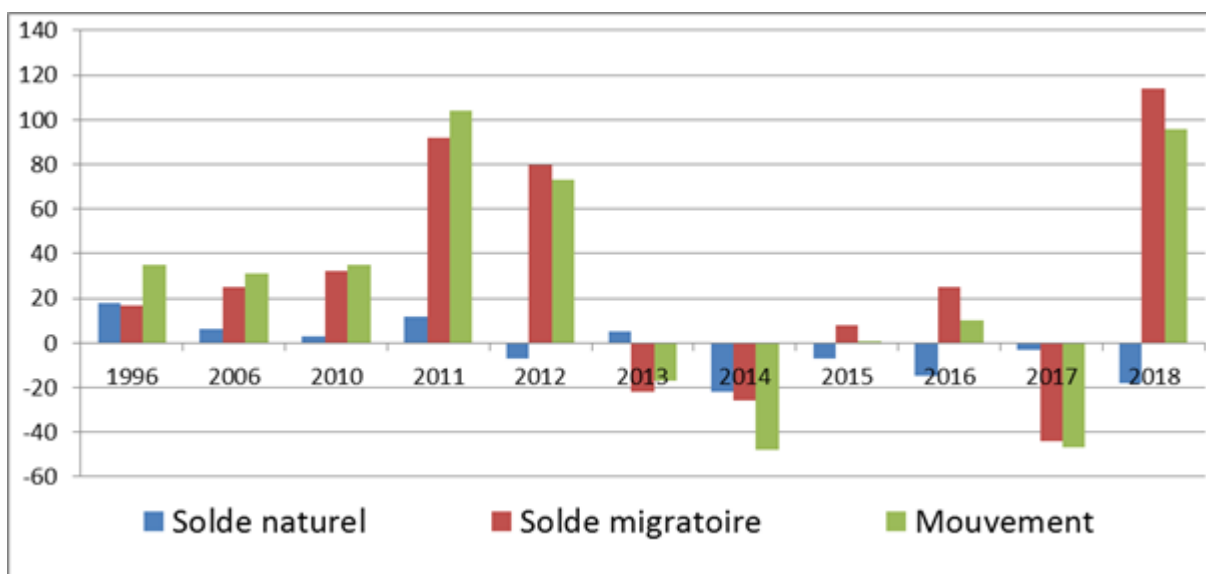


Illustration 16 | Evolution du mouvement de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

Entre 1996 et 2012, l'augmentation positive de la population de l'entité est surtout due au bilan migratoire. En 2013 2014 et 2017, le solde migratoire était négatif, dû également au solde migratoire.

En 2018 on constate un mouvement de population élevé (+96 unités), expliqué par l'arrivée des nouveaux occupants de la nouvelle cité Laurent Jorion comportant 57 nouvelles habitations.

5.1.5 Structure par âge

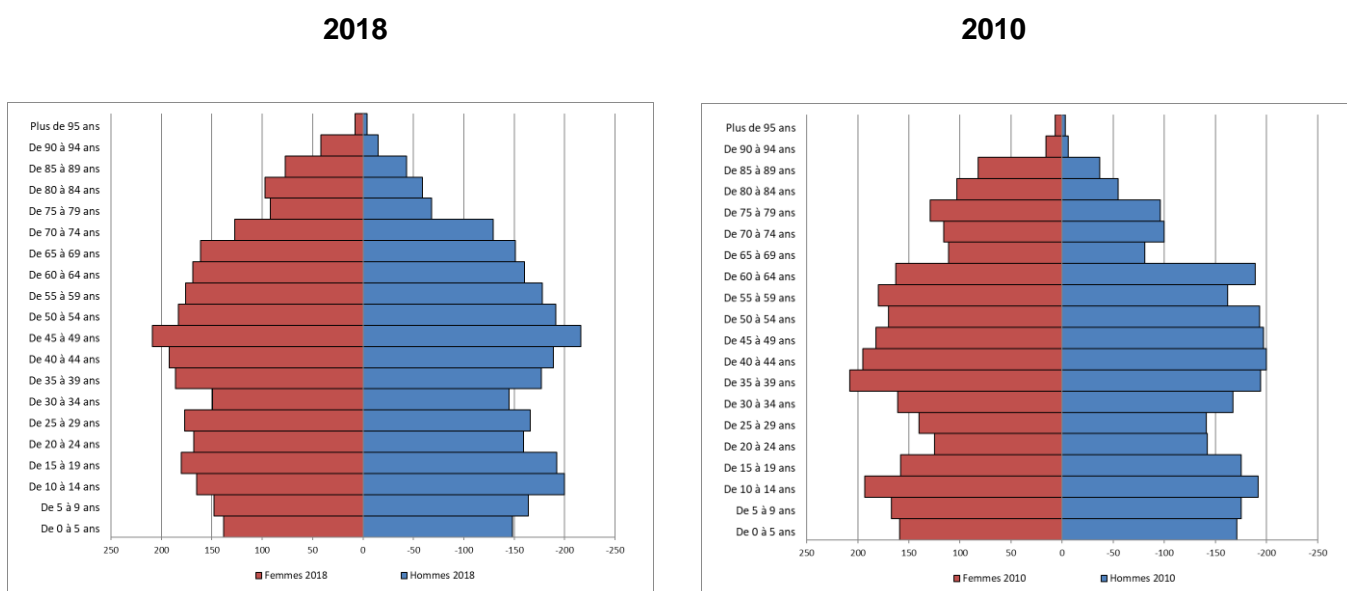


Illustration 17 | Evolution de la structure par âge [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]



La morphologie des pyramides des âges illustrée à la figure 17 suggèrent quelques commentaires : la baisse de natalité due à la guerre 40-45 se voit nettement. Elle correspond à la tranche d'âge 75-79 ans ; les groupes d'âges les plus représentés sont ceux des générations du baby boom d'après guerre, ayant maintenant entre 45 et 50 ans.

La pyramide des âges de Pecq présente un aspect plus jeune et plus « familial » que les précédentes. En effet, l'on observe une forte proportion d'enfants de 5-20 ans et de personnes comprises entre 35-60 ans et une sous-représentation des plus de 60 ans et des ados et jeunes adultes (20-30 ans).

En cela, elle reprend le schéma classique des communes péri-urbaines à proximité de grandes villes : sur-représentation d'adultes d'âge moyen et enfants, sous-représentation de jeunes adultes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette observation : prix de l'immobilier, faiblesse du marché locatif, proximité du lieu de travail, études, etc.

Soulignons que de manière classique, les couples avec enfants ont davantage tendance à s'installer en périphérie à une distance raisonnable des voies de communication. De part sa situation géographique, l'entité de Pecq n'échappe pas à la règle.

Si nous rapportons l'évolution actuelle de l'entité de Pecq à il y a 8 ans, nous constatons :

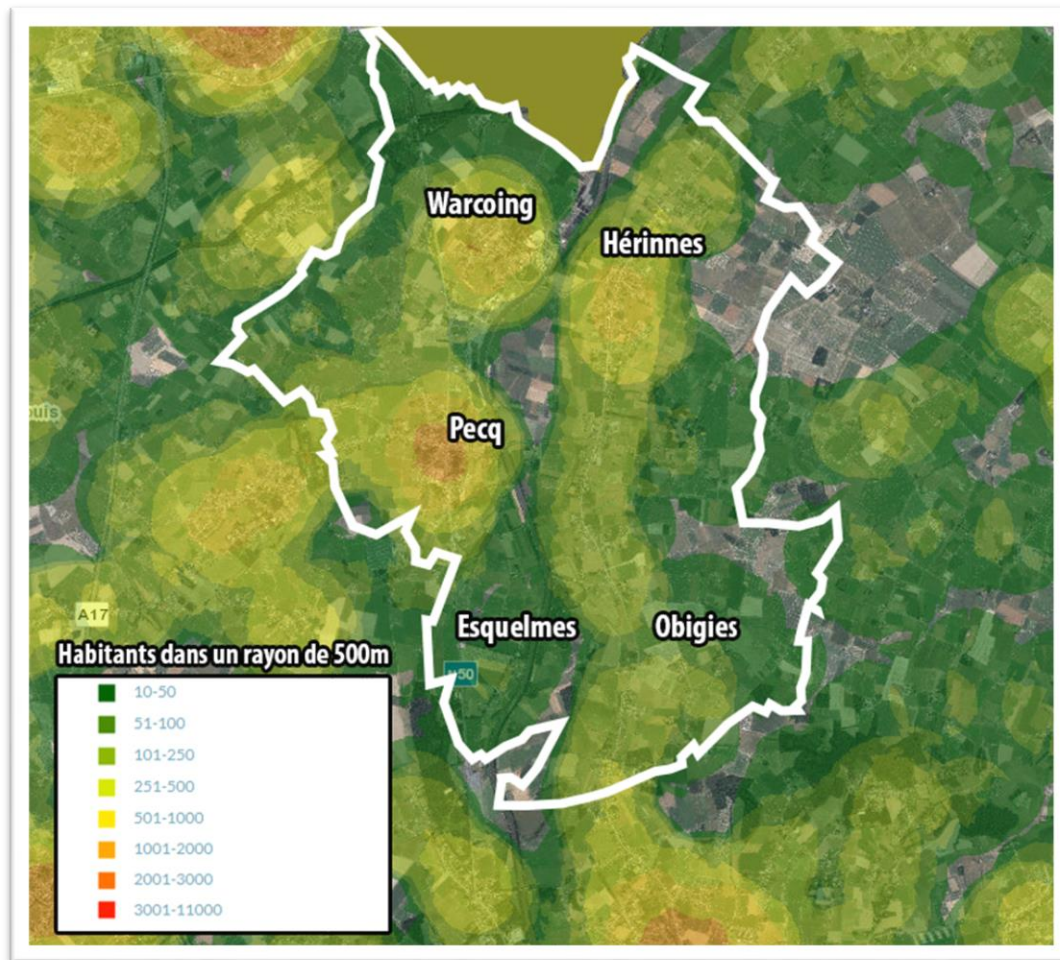
- Une diminution des 0-5 ans (-44)
- Une augmentation de la part des jeunes actifs 20-39 ans (+122) ainsi que des 65-69 ans (+120).
- La sous-représentation des 20-30 ans est moins prononcée qu'en 2010 (-122)
- Une augmentation de la tranche 90-94 ans (+35)
- Une augmentation de la part des enfants en âge scolaire.
- Un vieillissement plus prononcé de la population féminine.

Au vu de ces résultats, les hypothèses suivantes peuvent être formulées :

- Reprise de la natalité et/ou hausse des immigrations de familles avec enfants en bas âge ;



5.1.6 Répartition spatiale



Carte 24 | Densité de population dans un rayon de 500 mètres - Walonmap]

La répartition de la population met bien en évidence les noyaux villageois de Pecq, Warcoing et Hérinnes. La densité de population sur Obigies est également répartie le long de la Chaussée d'Audenarde, artère principale du village. De part et d'autre de cet axe, les zones agricoles sont très visibles sur la carte.

5.1.7 Typologie des ménages

En 2019, la commune de Pecq comptait 2.344 ménages d'une taille moyenne de 2,33 personnes. A titre comparatif, la taille moyenne des ménages est de 2,23 pour l'arrondissement de Tournai, de 2,26 pour le Hainaut et de 2,27 pour la Wallonie.

5.2 Revenus

Le revenu moyen imposable par déclaration est le quotient du revenu total net imposable et du nombre total de déclarations. Il est influencé par des valeurs aberrantes.

Le revenu médian par déclaration est le revenu correspondant à la déclaration située au centre de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant des revenus. Par contre, celui-ci n'est pas influencé par des valeurs aberrantes.



5.2.1 Revenu moyen par habitant

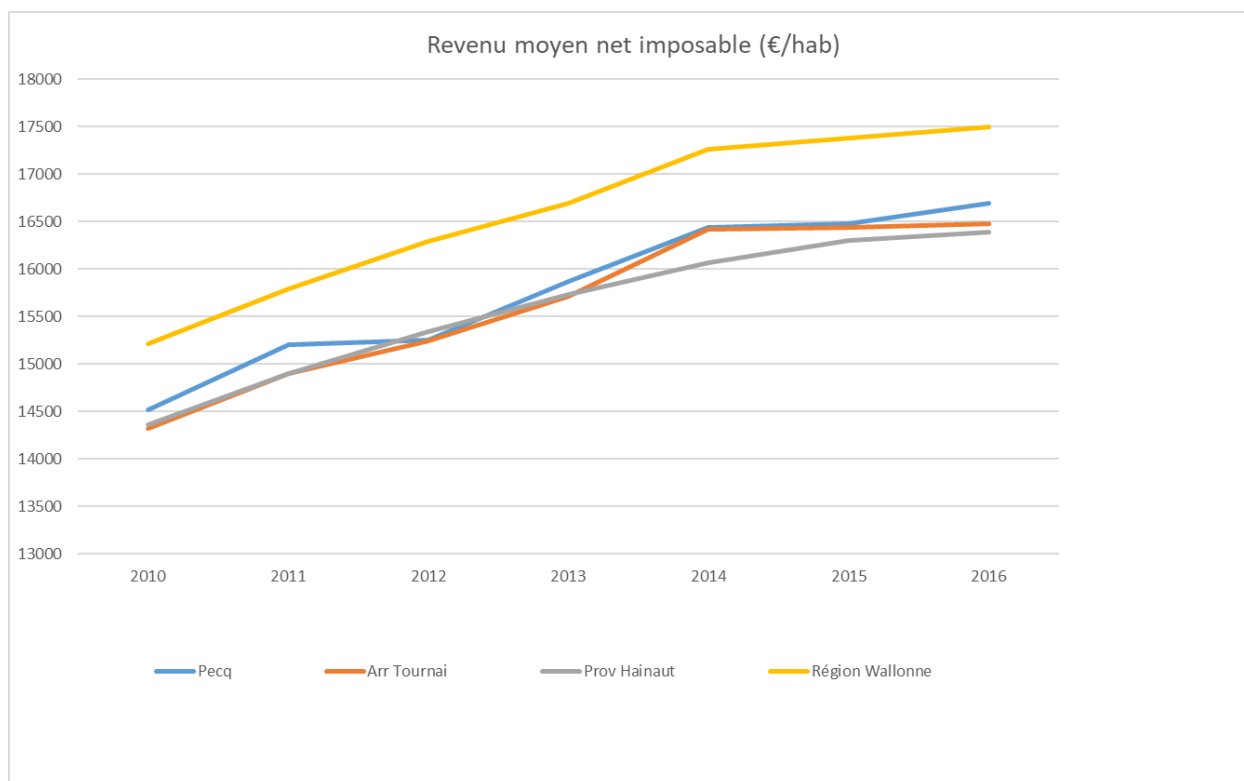


Illustration 18 | Evolution du revenu moyen par habitant [CapRu]

Le revenu moyen net imposable par habitant est de 16.691 euros. Ce chiffre est légèrement supérieur à ceux de l'arrondissement de Tournai (16.436) et de la province de Hainaut (16.393) mais bien inférieur à celui de la région Wallonne (17.501).

Par rapport à 2010, le revenu moyen par habitant de Pecq a progressé de 14,9%, celui de l'arrondissement de Tournai de 15,02 %, celui de la province de Hainaut de 14,13% celui de la région Wallonne de 15,04 %. Le revenu moyen local suit les moyennes supralocales.

5.3 Logements publics

Trois cités d'habitations sociales sont gérées par la société « Les Heures Claires » basée à Estaimpuis.

La première, la Cité du Blanc Béo à Hérimmes, est composée de 58 logements dont 17 équipés de 2 chambres, 37 de 3 chambres et 4 possédant 1 chambre. Sur les 58 logements de cette cité, les 25 plus anciens sont équipés du chauffage électrique, les 33 nouveaux sont équipés de chauffage central au gaz avec la présence de panneaux solaires pour certains.

La deuxième la Cité Léopold Trenteseaux à Pecq est composée de 50 logements. Seuls les 23 logements plus récents sont équipés du chauffage central au gaz avec pour certains la présence de panneaux solaires.



La troisième est la cité de l'Avenue des Champs à Warcoing. Elle est composée de 43 logements dont 5 sont équipés d'une seule chambre pour personne de plus de 65 ans, 2 possèdent 2 chambres, 29 logements sont équipés de 3 chambres et 7 ont 4 chambres. Ces logements sont tous équipés du chauffage central au gaz et de citerne de récupération de l'eau de pluie.

Ces trois cités totalisent 151 logements.

A cela s'ajoutent 2 bâtiments situés rue du rivage à Warcoing, le premier occupé par 5 appartements dont 2 avec 1 chambre et 3 avec 2 chambres et le second occupé par 3 appartements dont 2 sont équipés de 2 chambres et le dernier d'une chambre. Ces logements sont équipés du chauffage central au gaz.

A Hérinnes, l'ancienne cure a été transformée en 4 appartements également gérés par la société « Les Heures Claires ». Ces 4 appartements possèdent une chambre dont 1 équipée pour les personnes à mobilité réduite.

La société « Les Heures Claires » gère en tout 163 logements sur le territoire de Pecq

Une collaboration est faite avec l'Agence Immobilière Sociale de Mouscron pour la gestion des locations de certains logements sociaux.



5.4 Enseignement

5.4.1 Offre

La commune de Pecq dispose de 6 infrastructures scolaires :

- Ecole communale de Pecq : enseignement maternel et primaire en immersion;
- Ecole communale d'Obigies : enseignement maternel et primaire ;
- Ecole communale de Warcoing : enseignement maternel et primaire ;
- Ecole paroissiale de Pecq : enseignement maternel et primaire ;
- Ecole paroissiale d'Hérinnes : enseignement maternel et primaire ;
- Ecole Le trèfle : enseignement secondaire spécialisé.

5.4.2 Evolution de la population scolaire communale par village

La population scolaire communale compte 424 effectifs en 2020. Ce qui représente une diminution de 22 effectifs en 10 ans pour les 3 implantations. La forte chute du nombre d'élèves dans l'enseignement communal observée entre 2010 et 2012 (-42 effectifs) va à contresens de l'évolution de la population Pecquoise durant la même période (+149 habitants).

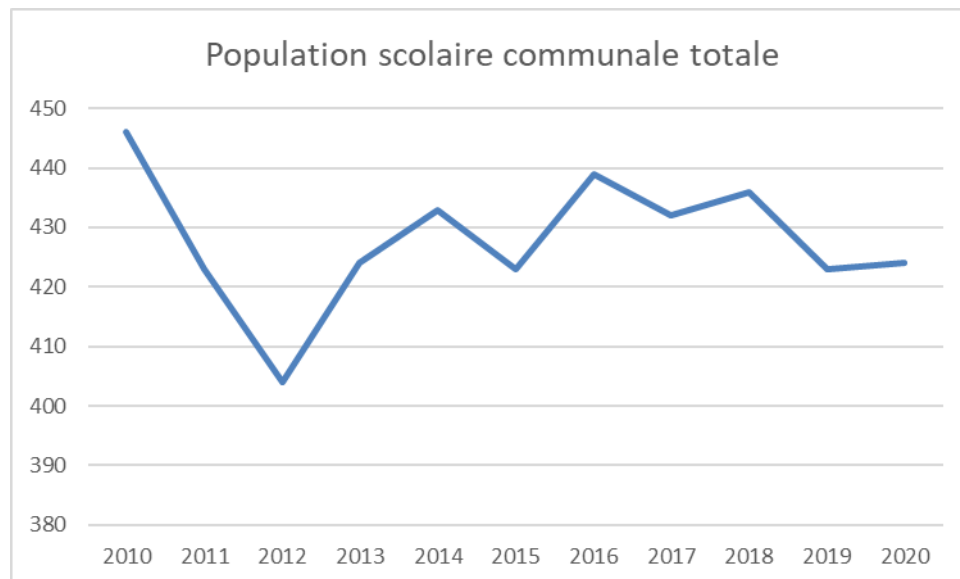


Illustration 19 | Evolution de la population scolaire communale totale 2010-2020 [Commune de Pecq]

En analysant les chiffres de l'évolution par établissement, sur les 10 dernières années :

- L'école communale de Pecq est passée de 139 à 164 élèves (+17,8%).
- L'école communale d'Obigies est passée de 197 à 185 élèves, soit une diminution de 6% mais reste relativement stable.



- L'école communale de Warcoing passe de 110 élèves en 2010 à 75 élèves en 2020 soit une diminution de 31.8%. Cette forte baisse s'explique par le fait que le départ d'enfants de quelques grandes familles n'a pas été comblé par de nouveaux arrivants.

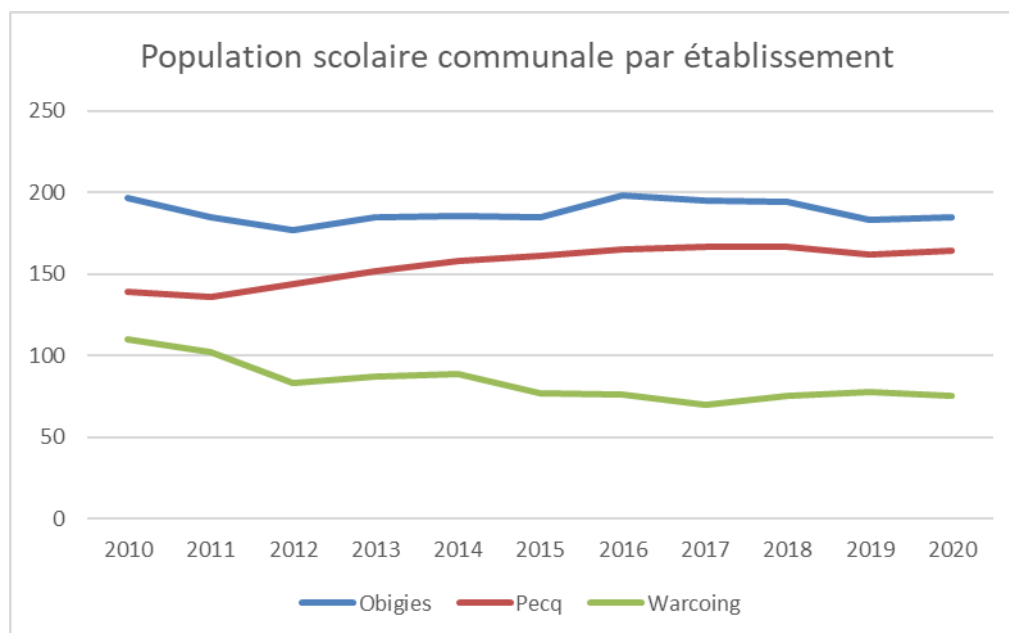


Illustration 20 | Evolution de la population scolaire communale par établissement 2010-2020 [Commune de Pecq]

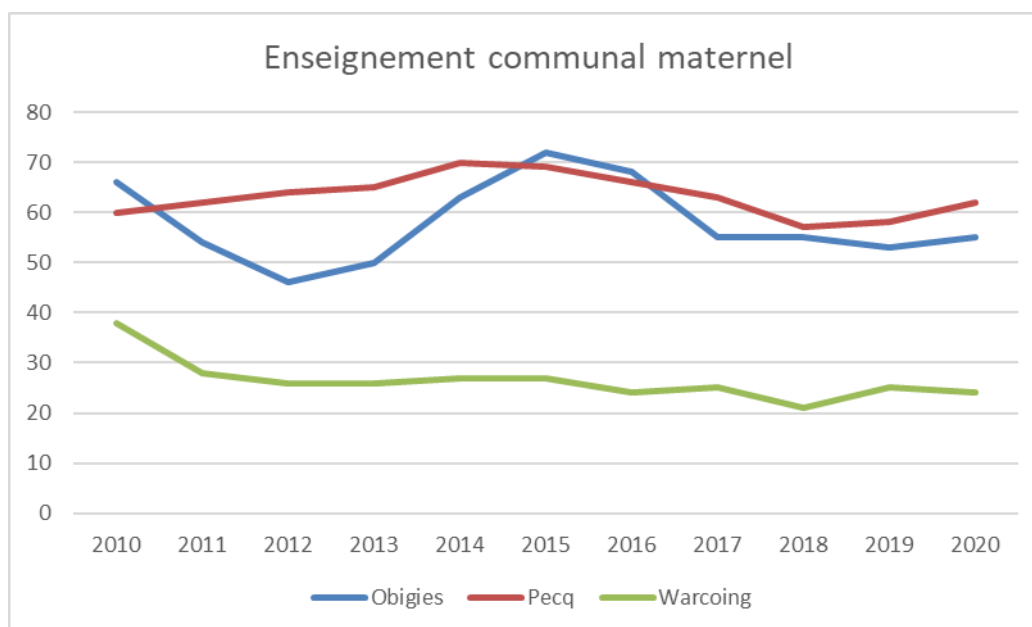


Illustration 21 | Evolution de la population scolaire communale maternel par établissement 2010-2020 [Commune de Pecq]



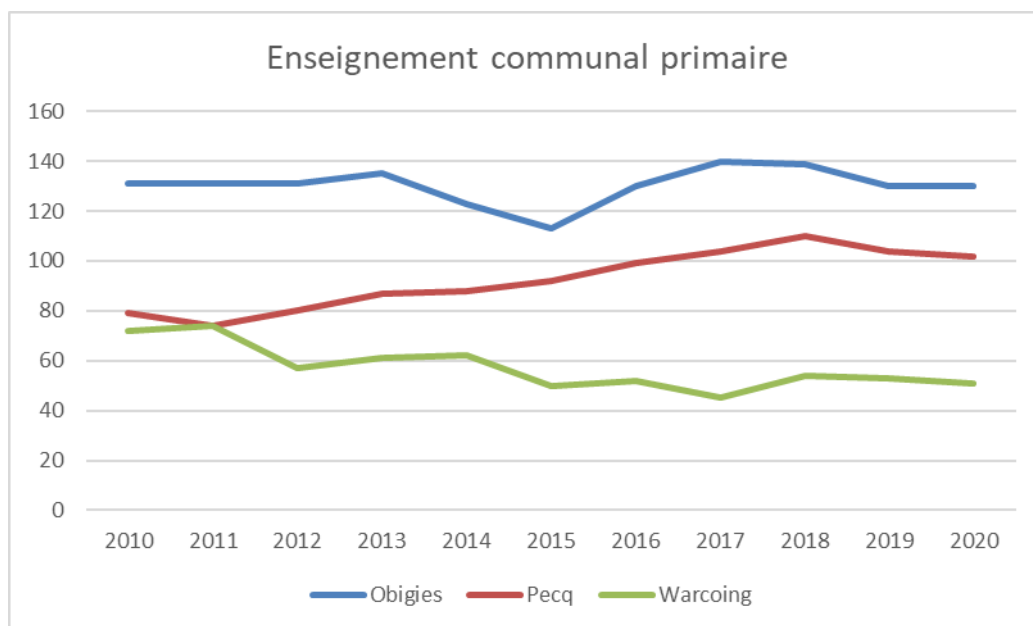


Illustration 22 | Evolution de la population scolaire communale primaire par établissement 2010-2020 [Commune de Pecq]

Ces dernières années, la tendance à la hausse depuis la chute de 2010-2012 semble se confirmer.

Le détail par niveau d'enseignement illustré montre que la population primaire reste stable à l'école d'Obigies, est en hausse à l'école de Pecq, et décroît à Warcoing. La croissance du nombre d'élèves fréquentant l'école communale de Pecq s'expliquerait par le fait que ce soit la seule école de l'entité proposant un enseignement en immersion.

Concernant l'enseignement maternel communal, l'école en immersion de Pecq compte un nombre relativement stable d'élèves inscrits, l'école d'Obigies fluctue avec une plus grande variation selon les années, mais reste stable dans le temps. L'école communale de Warcoing par contre connaît une décroissance depuis 2010.

Le Lycée de la Communauté française Charles Plisnier est, depuis 1992, fusionné à l'Athénée Royal de Mouscron. Il accueille les niveaux primaire et secondaire général (options scientifiques, classiques, langues ou sciences économiques) et technique de qualification (gestion, technique commerciale, techniques agro-alimentaires).

Outre les écoles présentes à Mouscron et Tournai, les Instituts Saint-Charles (Dottignies, enseignements général, de transition, technique de qualification et de qualification professionnelle) Saint-André Ramegnies-Chin et Collège de Kain (enseignement général) sont les écoles secondaires les plus proches et les plus fréquentées par les Pecquois. La majorité des Pecquois fréquentent les établissements du Tournais malgré l'offre disponible sur Mouscron.



5.5 Services sociaux – Centre Public d'Action Sociale

Les bureaux du CPAS sont basés à la maison communale. Le CPAS de Pecq, comme la plupart des autres communes recense malheureusement de plus en plus de personnes confrontées à des difficultés sociales.

CPAS de pecq			
	2017	2018	2019
Habitants	5594	5703	5790
Bénéficiaires du RIS	28	35	38
% de la population	0,50	0,61	0,66
Montant de l'aide sociale	508.867,00 €	632.364,00 €	658.185,00 €
Evolution		+24,27%	+4,08%

La récente réforme des réglementations du chômage a bien entendu contribué à l'augmentation de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale.

Différents services sont proposés à la population :

- Accueil des personnes âgées :
 - Hôte Général Lemaire qui sera prochainement totalement rénové.
 - Résidence-Services L'Escaut Tranquille
- Distribution de repas chauds
- Distribution de colis alimentaires
- Allocation de chauffage et Fonds Social mazout
- Insertion professionnelle par le biais des Articles 60 et 61
- Rechargement compteur à budget électrique

5.6 Enfance

Un projet de création d'une crèche en partenariat public/privé est actuellement à l'étude. La crèche la plus proche de Pecq se situe à Estaimpuis, le nombre de places d'accueil disponibles sont insuffisantes pour la région, d'où la nécessité d'avoir une crèche sur la commune de Pecq.

Pecq Accueil est une structure qui occupe les enfants durant les temps libres et en dehors des garderies scolaires. Il est situé dans les locaux de l'ancien bâtiment des sœurs. Un véhicule communal est chargé de récupérer les enfants à l'école et de les déposer au centre d'accueil. Des accueillantes conventionnées entourent ces enfants et leur proposent des occupations. Un jardin clôturé permet aux enfants de profiter du bon air en toute sécurité, un potager didactique a été installé ainsi qu'un verger avec Hôtel à insectes dans le cadre du plan Maya auquel la commune de Pecq participe chaque année.

L'**Office National de l'Enfance** organise des consultations pour nourrissons dans une partie du bâtiment occupé par Pecq Accueil.

5.7 Jeunesse

Le patro de Pecq accueille plus de 120 enfants chaque samedi. Après avoir déménagé 3 fois en quelques années, les animateurs ont décidé de construire leurs propres locaux. C'est sur un



terrain de la Fabrique d'église situé rue de la Clergerie que le bâtiment a pu voir le jour.

Dans le cadre de l'**opération « Eté solidaire »**, les jeunes sont mis à contribution pour l'embellissement des lieux publics, pour des travaux dans les écoles.

5.8 Personnes âgées

Le Home Général Lemaire est une structure d'une capacité de 40 chambres individuelles, 2 appartements pour couples et 10 lits en chambre commune. Il est situé à Hérinnes proche de la place.

Derrière le home, la construction d'une résidence services comprenant 36 logements a débuté en 2019 et devrait être terminée dans le courant de l'année 2021. Les 36 appartements tout confort seront proposés à la location, les résidents pourront bénéficier des services tels que les repas, les soins, etc.

Le village de Pecq dispose d'un home privé « les Templiers » proposant 60 chambres individuelles et 5 chambres doubles.

Un projet de construction d'une nouvelle résidence seniors est à l'étude. Le promoteur souhaite l'implanter près de la nouvelle cité Laurent Jorion à Pecq.

6 Caractéristiques économiques et touristiques

6.1 Economie locale et équipements

Le village de WARCOING accueille les entreprises suivantes :

- SA COSUCRA GOUPE WARCOING et sa filiale PROVITAL (production et commercialisation d'ingrédients naturels. issus de la chicorée et du pois).
- SA André REHEUL (transport national et international)
- SA VANOVERTVELDT (stockage de grains)

En date du 22 avril 2004, l'Arrêté du Gouvernement wallon adopte définitivement la révision des plans de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz et de Mouscron-Comines en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte à Pecq (Warcoing), Estaimpuis (Saint-Léger) et Mouscron (Dottignies) (planche 37/2N) (M.B. du 13/08/2004, p. 61535). Conformément à l'art. 2 de l'arrêté, les commerces de détail et les services à la population ne sont pas autorisés à s'implanter dans cette zone, sauf s'ils sont l'auxiliaire des activités admises dans la zone. Conformément à l'art. 3, l'implantation d'entreprises dans la zone d'activité économique mixte ne peut être autorisée que lorsque le tronçon de 1,5 kilomètre permettant la liaison entre l'autoroute A17 et la route N50 sera entré en fonction

Les travaux d'infrastructure de ce zoning ont été réalisés mais il n'y a pas encore de bâtiments érigés dans celui-ci.



Le village de PECQ accueille les entreprises suivantes :

- SA Pierre PETIT (travaux publics et privés, terrassement, voirie et autres)
- SA HERPHELIN (marquage et signalisation)
- SA VANOVERTVELDT (grossiste en produits agricoles)
- SPRL GREET BIESBROUCK (culture de tomates)

Par ailleurs, par AR du 22 avril 2004, le Gouvernement wallon adopte définitivement le projet de révision du plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle sur le territoire de la commune de Pecq (Pecq et Héringnes), en extension de la zone d'activité économique existante (planche 37/2N) et de l'inscription d'une zone d'espaces verts (M.B. du 13/08/2004, p. 61502). Conformément à l'art. 2 de l'arrêté, seules des entreprises dont l'acheminement des matières premières ou des produits finis se font par la voie d'eau et celles qui leur sont auxiliaires peuvent être autorisées dans cette zone.

Suite à cela, 3 grandes entreprises se sont installées dans le zoning dit du PACO (Port Autonome de PECQ):

- SA VANDEPUTTE (huilerie)
- REPLIC (recyclage de plâtre)
- WALAGRI (stockage d'engrais et silo à céréales)

Le village d'HERINGNES accueille l'entreprise

- SA RULO (recyclage du PVC rigide)

A ESQUELMES et OBIGIES, les deux plus petits villages de l'entité, aucune entreprise n'est installée.

Nous constatons que les villages de Pecq et Warcoing sont les plus industrialisés de l'entité et que Héringnes, Obigies et Esquelmes restent des villages ruraux et plus tournés vers l'agriculture.

A côté de ces entreprises importantes, toute une série de petits indépendants exercent dans les différents villages de l'entité. Ces petites entreprises font partie de l'économie locale, à plus petite échelle certes, mais elles ont leur importance.

6.2 Sites et équipements touristiques

Pecq compte quelques lieux ou sites d'intérêt touristique :

- Le Musée communal de la vie rurale créé par Jules Jooris, à Warcoing, est entièrement consacré à la vie rurale d'autrefois. Il est actuellement fermé pour cause de problèmes de bâtiment (infiltration d'eau dans les caves). L'intérêt de garder un



tel musée en activité est remis en question au vu du coût de maintenance et de surveillance, ainsi qu'à l'existence du musée de la vis rurale à Huissignies, installé dans une ancienne ferme proposant des animations régulières, les machines anciennes sont remises en fonctionnement.

- Le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) a proposé de réaliser un inventaire des collections, de les sécuriser et de ressortir lors d'expositions thématiques en relation avec un événement local. Une réflexion sur l'installation de vitrines dans certains bâtiments communaux est en cours afin d'y réaliser des expositions ponctuelles.

Quelques bâtiments ou sites présentent un intérêt touristique :

- L'église Saint-Martin de Pecq : monument classé en 1942 ;
- L'église Saint-Éleuthère d'Esquelmes : monument classé en 1934 ;
- Le cimetière militaire du Commonwealth : il constitue, avec les quelques tombes qui entourent le cimetière d'Esquelmes, l'une des seules traces visibles de la Bataille de l'Escaut ;
- La coupure de Léaucourt : site Natura2000 valorisé par l'asbl La Maison de Léaucourt. Un bâtiment communal du même nom sert de point d'accueil touristique, de cafétéria pour les promeneurs et de centre éducatif de la nature par le biais de stages et formations pour les jeunes. Cet ancien méandre de l'Escaut garde les traces de l'aspect passé du fleuve, de sa maîtrise par l'homme et de son exploitation et présente un réel intérêt pour la biodiversité liées aux zones humides. La présence de 2 autres bras morts de l'Escaut – La coupure des Albronnes et la coupure Hazard – invitent à la promenade et à l'observation de la nature dans un environnement calme et paisible.
- Le Canal de l'Espierres : site classé et zone de protection inscrits en 2000 pour son intérêt historique (entre autres les écluses) et paysager, il fait l'objet d'un projet de réouverture à la navigation de plaisance dans le cadre d'une initiative transfrontalière.

En outre, la commune est traversée par le sentier de grande randonnée GR 123 « Tour du Hainaut occidental ».

- Le RAVeL 1 Ouest reliant Comines-Warneton à Mons emprunte les chemins de halage de l'Escaut. Bordé de peupliers qui ombragent le parcours, cet itinéraire offre une vue agréable sur l'ensemble du territoire, sur le lit majeur de l'Escaut et les coupures ainsi que le Mont-Saint-Aubert.

Dans le cadre de son schéma directeur de la randonnée, la Maison du Tourisme du Tournais propose deux circuits pédestres (Léaucourt et ses marais, 2 ou 7,5 km), un circuit VTT (Sur le versant Nord du Mont-Saint-Aubert, 15km) et un circuit équestre (Boucle de Pecq, 32km).

Le réseau à points-nœuds est régulièrement révisé et étoffé. Il s'agit d'un maillage dense de voiries se croisant à des points-nœuds. Les carrefours sont numérotés et balisés, proposant la direction des autres points-nœuds, permettant ainsi aux usagers de créer leur circuit facilement en fonction de la distance désirée. Le site internet <https://www.fietsroute.org/> propose des itinéraires tout faits ou personnalisables.



Cet ensemble est promu à travers les actions de la Maison du Tourisme du Tournaisis et de la Maison de Léaucourt.

Le RAVeL passe sur le territoire de la commune de Pecq le long des berges de l'Escaut. Le circuit RAVeL du Canal de l'Espierre, de l'Escaut et de la ligne 83 entre sur le territoire de Pecq au niveau de la rive gauche de l'Escaut, traverse le pont de Warcoing pour ensuite continuer sur la rive droite de l'Escaut en direction de la Flandre (voir Annexe 2 – Plan de situation).

Ce pont de Warcoing est également emprunté par les usagers du circuit régional W4 - Canaux, fleuves et rivières de Leers-Nord à Anhée. Le circuit W4 traverse l'Escaut au niveau du pont de Warcoing pour rejoindre la rive droite et ensuite prendre la direction de Tournai.

La commune de Pecq ne dispose pas d'Office du Tourisme. Toutefois la Maison de Léaucourt est reconnue comme ASBL à vocation touristique et fait office de point d'accueil touristique.

La **Maison du Tourisme** de la Wallonie picarde valorise ces sites et équipements touristiques à travers ses différentes productions : le site Internet visitwapi.be, les brochures thématiques et sectorielles, les réseaux sociaux, etc. Elle complète l'offre par la création et la promotion d'un riche réseau de randonnées (pédestres, VTT, cyclotouristiques, équestres).



6.3 Hébergements touristiques

La commune compte une offre en hébergements touristiques en hausse depuis quelques années :

- Deux gîtes à la ferme dans les trieux de Pecq rue de Maubray,
- Une ancienne ferme complètement restaurée comprenant 5 gîtes, jacuzzi et sauna à Obigies au pied du Mont-Saint-Aubert,
- Le moulin de Barbissart à Obigies totalement restauré en gîte atypique propose une vue à 360 degrés sur les plaines de l'Escaut au sommet du moulin.
- Gîte Kyparissia à Pecq rue de Saint Léger pouvant accueillir 5 personnes,
- Un gîte dans les Trieux pouvant accueillir de 6 à 8 personnes,
- Au roupillon, un gîte 4 personnes rue de Saint-Léger à Pecq,
- Terre d'Ô un gîte 3 chambres, chemin des étangs à Léaucourt.

Le tourisme, à Pecq comme ailleurs en Wallonie picarde, est majoritairement de court séjour.



7 Annexes

7.1 Programme de politique locale

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE 2018-2024.

Le scrutin du 14 octobre 2018 aura rebattu les cartes des différentes assemblées que sont le Collège, le conseil communal et le conseil de l'action sociale. En quête de sérénité, de participation, de modernisation et de changement, les citoyens ont tantôt placé leur confiance en de nouveaux visages, tantôt réaffirmé leur soutien à l'égard de conseillers ou d'échevins sortants.

Aujourd'hui, quelle que soit la formation politique à laquelle chacun de nous appartient, un lieu de vie et -nous le souhaitons- un projet commun lient, pour les six prochaines années, nos destins. Notre présence autour de cette table est une chance, un privilège qui doit nous conduire à offrir une nouvelle dynamique à notre commune et à apporter des réponses aux défis sociétaux que sont, entre autres, la santé, l'évolution démographique, le bien-être, la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, les énergies sûres, propres et efficaces, la mobilité verte et les transports intelligents, la lutte contre le changement climatique, l'utilisation efficace des ressources et des matières premières, et enfin la volonté de participation et d'inclusion. Au cours de cette législature, il sera ainsi impératif d'innover, de créer du lien social et collaboratif et d'impliquer chacun pour améliorer la qualité de vie et de service au sein de notre entité. Il est l'heure de tirer le meilleur de la population, de l'administration communale au sens large, des milieux associatif, entrepreneurial et politique. Il est temps de les réunir et/ou de les réconcilier.

La commune est l'organe de pouvoir le plus proche des citoyens. L'éventail de ses compétences sur les plans économique, social et environnemental a un impact direct sur la vie quotidienne de ses habitants. Ensemble, nous pouvons poser des actes concrets, directement ou par l'entremise des organes que sont le CPAS, les écoles ou encore Léaucourt, contribuant à un meilleur vivre-ensemble et encourageant le changement de comportements.

Cette déclaration de politique communale présente une vision large de notre projet, loin de la prétention à l'exhaustivité. Nous sommes conscients qu'elle sera modulée, complétée et affinée au rythme des mois, des années, des idées –les vôtres, les nôtres, celles des habitants–, de l'actualité, du PST et des appels à projets.

Novateur, ambitieux et rassembleur, notre programme pour les six années à venir a pour objectif de répondre aux besoins et aux attentes des Esquelmois, des Hérinois, des Obigeois, des Pecquois et des Warquinois, et pour volonté de les impliquer autant que faire se peut dans les processus décisionnels et dans la mise sur pied d'une kyrielle de projets collectifs.

Tout au long de cette déclaration politique, le pronom nous sera intentionnellement utilisé. Il est le signe d'un projet qui se veut inclusif et attentif aux notions de démocratie, de citoyenneté et de participation. Sa concrétisation passera par nous, par vous, par tous, et ce pour nous, pour vous, pour tous. Ensemble, pensons global, agissons local.

A l'instar du nombre de conseillers présents autour de cette table, notre programme se décline symboliquement en 17 objectifs.



Plaçons les citoyens au coeur de notre projet

L'échelon communal est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens et des associations. Face à la crise de confiance, voire même de légitimité envers le modèle de démocratie représentative, il est l'heure de tendre l'oreille aux citoyens et de leur permettre de s'investir avec et pour leur commune.

C'est à notre niveau que les citoyens peuvent plus aisément exercer pleinement leur droit à l'expression et leur capacité à se situer dans une dynamique de contestation ou de proposition constructive.

En première ligne pour développer un climat de confiance avec les citoyens et vivifier la démocratie de proximité, nous voulons fédérer autour de projets novateurs, faire émerger la participation et la cohésion sur notre territoire, et proposer de nouveaux modèles incluant l'énergie créative des citoyens, tout en y associant les services communaux.

Une bonne gouvernance implique de permettre aux habitants de s'investir dans la vie locale, que ce soit au travers d'outils existants, à faire mieux connaître et à valoriser (Commission Locale de Développement Rural, Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, Plan de Cohésion Sociale,...) ou par le biais de mécanismes consultatifs et participatifs nouveaux.

Pour soutenir les initiatives citoyennes et associatives, nous avons fait de la participation citoyenne une compétence scabinale et comptons mettre certaines mesures en place.

- Nous désirons, suivant certaines règles, permettre aux citoyens de déposer une proposition concrète à débattre par les autorités communales.
- Nous souhaitons offrir aux habitants le droit de nous interpeller, pour le bien commun, lors d'une séance de questions qui précéderait le conseil.
- Nous comptons inclure des citoyens dans le plus grand nombre de commissions.
- Nous lancerons des consultations populaires dans le cadre de projets importants et recueillerons les avis des citoyens au travers de sondages.
- Nous soutiendrons la création de comités de quartier et les aiderons, dans la mesure du possible, dans la mise sur pied de leurs activités.
- Nous octroierons un budget participatif destiné à soutenir les initiatives citoyennes d'intérêt général.
- Nous mettrons régulièrement sur pied des réunions citoyennes destinées à recueillir les avis et les idées des habitants.
- Nous organiserons des rencontres annuelles destinées à faire le point sur la concrétisation de notre programme.
- Nous investirons dans de nouveaux outils collaboratifs, permettant aux citoyens de faire valoir leurs idées en ligne, de signaler facilement et instantanément un problème via Smartphone et de suivre l'évolution du dossier et d'entreprendre des démarches e-administratives.
- Nous créerons et/ou renforcerons de nouveaux organes tels que le conseil communal des enfants, le conseil consultatif des aînés et l'association des commerçants.



- Nous inscrirons notre commune dans une démarche « smart », décloisonnant et facilitant la communication avec nos citoyens, leur permettant d'entreprendre des démarches administratives en ligne, tout en veillant à réduire la fracture numérique.
- Nous mettrons à disposition des terrains et des espaces propices à des projets collectifs.
- Nous engagerons un responsable de communication dans le but de mieux informer, de mieux communiquer et de coordonner ces différentes actions et outils.

Soucions-nous de nos aînés

La moyenne d'âge de la population augmente. La situation des aînés évolue en conséquence. Pour leur permettre de garder une place active dans la société, pour lutter contre leur isolement, il est important de veiller à leur bien-être, ainsi qu'à l'entraide entre les différentes générations.

Aujourd'hui, notre commune compte plus d'un millier de citoyens âgés de 65 ans et plus. Ensemble, ils représentent plus de 800 siècles de savoirs, de connaissances, d'expériences, d'histoires, de vécu. Il s'agit là de l'une de nos plus grandes richesses. Nous souhaitons leur tendre l'oreille et leur (re)donner voix au chapitre.

Certains d'entre eux, après une longue carrière professionnelle, sont en quête d'un repos bien mérité et désirent couler des jours heureux au sein de notre commune. Certains autres préfèrent rester actifs, transmettre leur savoir, s'inscrire dans des activités ou participer à l'élaboration de projets. D'autres enfin souhaiteraient trouver des aides pour pouvoir continuer à vivre dans leur habitation ou encore trouver des solutions pour lutter contre l'isolement. Au cours des six prochaines années, nous oeuvrerons sur différents axes et tenterons d'atteindre différents objectifs.

- - Nous oeuvrerons à la finalisation du projet du Home Général Lemaire.
- - Nous travaillerons pour la prolongation de l'autonomie des pensionnaires et développerons des projets pour et avec les résidents.
- Nous consulterons les communes voisines dans le but de co-investir dans un taxi social.
- Nous intensifierons la politique de maintien à domicile, au travers d'un service de petites réparations, de conseils d'aménagements, d'une journée « J'aide mon voisin »,...
- Nous soutiendrons davantage les mouvements de jeunesse et organiserons, avec eux, des journées d'aide aux seniors.
- Nous finaliserons, promouvrons et ferons vivre le projet de résidences-services.
- Nous soutiendrons les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel.
- Nous travaillerons pour l'ouverture d'un centre de jour permettant aux aînés de rester plus longtemps à leur domicile.
- Nous réaliserons Le Carnet astucieux des Aînés, recensant tous les services qui leurs sont destinés.
- Nous développerons les services de télé-vigilance.



- Nous nous inscrirons dans la dynamique des 'Villes amies des aînés' lancée par l'OMS, qui vise à encourager le vieillissement actif, en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés.
- Nous accentuerons les rencontres intergénérationnelles.
- Nous souscrivons des partenariats dans le but de proposer des activités ludiques et adaptées aux envies et besoins des aînés, mais également des cours en tous genres.
- Nous oeuvrerons pour obtenir le label Handycity®, en aménageant des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, en rendant l'espace public accueillant aux plus âgés et en incitant les commerces à en faire autant.
- Nous augmenterons l'offre d'activités sportives accessibles aux aînés.
- Nous organiserons, lors des fêtes, des événements destinés à réunir les personnes isolées.

Accroissons l'offre d'accueil de la petite enfance

La population pecquoise ne cesse de croître. De nouvelles familles y élisent domicile, tandis que l'on dénombre une cinquantaine de naissances chaque année. Il est l'heure de penser à nos enfants et à leurs parents qui sont en quête de lieux d'accueil de qualité.

Nous souhaitons veiller à l'épanouissement de chacun en élargissant l'offre, en augmentant la capacité d'accueil et en améliorant la qualité des activités extra-scolaires. Nous voulons aussi y promouvoir l'éducation à la santé, l'alimentation durable et les gestes respectant l'environnement.

En amont de l'obligation scolaire, les politiques d'accueil de la petite enfance constituent de formidables opportunités pour lutter contre les inégalités et pour permettre une émancipation réussie de chaque enfant.

Au cours de cette législature :

- Nous entrerons un dossier dans le but d'ouvrir, le plus rapidement possible, une crèche de 21 enfants.
- Nous veillerons au développement d'un pôle enfance, regroupant l'ONE, l'ATL et cette nouvelle crèche.
- Nous renforcerons l'accueil extrascolaire, embellirons l'espace réservé à l'ATL et octroierons un budget lié à son aménagement.
- Nous susciterons la collaboration des entreprises pour la création de places d'accueil.
- Nous poursuivrons les efforts destinés à soutenir les accueillant(e)s d'enfants.
- Nous lutterons contre la pauvreté infantile en identifiant au plus vite les risques de pauvreté et d'exclusion sociale en milieux préscolaire et scolaire.
- Nous intensifierons les liens entre les directions d'école et le CPAS afin de pouvoir identifier les besoins et aiguiller les familles.
- Nous ferons la promotion des services de baby-sitting.
- Nous imaginerons une partie baby-thèque pour la location de matériel de nurserie.



- Nous créerons une « boîte bienvenue » pour les parents, rassemblant des informations utiles et des cadeaux pour les parents des jeunes enfants.

Réserveons une place centrale à l'enseignement

A l'instar de la culture, nous considérons l'éducation comme un élément fondamental de la politique communale. Que ce soit en matière de sécurité, d'écologie, de propreté publique, ou de vivre-ensemble, des écoles efficaces et bien gérées représentent un investissement déterminant pour l'avenir de la cité.

Faisant de la transition écologique l'une de nos priorités, nous souhaitons faire en sorte que nos écoles soient des lieux modèles en matière d'écologie.

Au cours de notre mandat,

- Nous développerons la concertation entre le monde politique et les chefs d'établissements, et ce, en mettant en place des réunions mensuelles.
- Nous ferons davantage confiance aux chefs d'établissement dans la gestion quotidienne de leur école, ce qui permettra d'accélérer grandement l'efficacité de services comme l'entretien des bâtiments, l'achat de fournitures scolaires, etc.
- Nous ferons participer activement les chefs d'établissement à l'élaboration du budget annuel de l'éducation, qui sera présenté en détail aux équipes d'enseignants et aux associations de parents.
- Nous accorderons une attention particulière à un transport scolaire efficace et fiable, essentiel au fonctionnement des écoles dans une entité rurale.
- Par l'entremise de notre adhésion au Green Deal « Cantines durables », nous ferons réévaluer la conception des repas scolaire et privilégierons une alimentation locale, bio, de saison et en circuit court, tout en veillant à l'inclusion sociale.
- Nous réaliserons des économies afin de dégager un budget destiné à offrir à chaque enfant fréquentant une école de l'entité un repas chaud et sain par semaine.
- Toujours dans le cadre du Green Deal, nous réduirons les déchets et le gaspillage alimentaire au sein de nos écoles.-Nous travaillerons pour faire de nos écoles des modèles en matière d'écologie.
- Nous sensibiliserons les élèves au respect de la nature et de la propreté : tri des déchets en classe, collation zéro déchet, ramassage sélectif, récupération des eaux, promotion des journées de déplacements à vélo entre le domicile et l'école, lancement de concours inter-écoles,...
- Nous encouragerons les écoles dans la création de pédibus et de zones "Kiss & Ride", réduisant le nombre de voitures aux abords des établissements scolaires.
- Dans une perspective plus largement pédagogique, nous envisagerons la mise en place de potagers scolaires et encouragerons une pédagogie de la nature (découverte de la faune et de la flore locales) en partenariat avec Léaucourt.
- En collaboration avec les directions, nous proposerons une procure scolaire et créerons un Groupement d'achats de parents dans le but de réduire les frais relatifs à l'achat de matériel scolaire.



- Nous développerons l'éducation aux médias, favoriserons la culture à l'école (activités de peinture, théâtre et musique) et le rapport au monde numérique en soutenant les investissements dans le matériel informatique.
- Nous porterons une attention accrue contre le harcèlement et les violences au sein des établissements scolaires pour lutter contre ce phénomène.
- Nous encouragerons l'implication des parents dans la vie de l'école, entre autre par la création d'associations de parents.

Investissons dans notre jeunesse

Les jeunes sont notre avenir. Tantôt livrés à eux-mêmes, tantôt en quête d'activités ou d'identité, ils doivent recueillir toute notre attention.

La commune et les organisations de jeunesse, ainsi que la maison de jeunes que nous voulons créer, sont appelées à jouer un rôle décisif dans le développement des enfants et des adolescents. Par le travail pédagogique qu'elles effectuent, elles peuvent contribuer à l'épanouissement de chacune et de chacun, accompagnant les jeunes de toutes conditions dans leur devenir de « citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires ».

Nous développerons l'offre jeunesse, en portant une attention particulière aux activités destinées aux jeunes filles (trop souvent oubliées). Nous tenons également à encourager la dimension de solidarité qu'impliquent les organisations de jeunesse. Et enfin, la jeunesse doit devenir, selon nous, le moteur des politiques qui la concernent.

- Nous élargirons notre offre d'accueil extra-scolaire, au travers de stages en-dehors des vacances d'été ou encore de partenariats avec les acteurs culturels et environnementaux ou les fermes pédagogiques.
- Nous réunirons les responsables des différentes écoles afin de centraliser l'accueil avant et après les cours et ouvrir le dialogue avec les mouvements sportifs ou culturels.
- Nous investirons dans des supports de communication informant les parents sur les services d'accueil et les activités extrascolaires.
- Nous multiplierons les lieux de rencontre pour les jeunes et rassemblerons progressivement les conditions pour la création d'une maison de jeunes.
- Nous entreprendrons les démarches dans le but d'engager ou de co-engager un éducateur de rue, qui saura aborder les jeunes, les écouter, les encadrer et être le relai entre eux et l'autorité.
- Nous établirons un réseau de personnes prêtes à donner des cours particuliers aux adolescents qui font face à des difficultés scolaires ou juste pour un renforcement.
- Nous soutiendrons davantage le Patro (matériellement et financièrement) pour garantir accueil et sécurité des enfants et apporterons notre aide à tout mouvement de jeunesse.
- Nous poursuivrons et renforcerons l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire".
- Nous favoriserons des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors.
- Nous adapterons notre communication à l'égard des jeunes en les informant via les canaux qu'ils affectionnent.



Diversifions notre offre de sports et loisirs

Au cours de la législature, nous voulons développer les sports et les loisirs pour toutes et tous, en étoffant notre offre (dans les activités et les équipements), afin de les rendre accessibles à chaque habitant de la commune, homme ou femme, jeune ou moins jeune, valide ou moins valide.

Bien que la Fédération Wallonie-Bruxelles, se basant sur une étude récente, ait pris le parti de privilégier les villes quant aux subsides attribués aux installations sportives tel qu'un hall omnisports, nous resterons attentifs à toute nouvelle opportunité qui se présenterait en ce domaine.

En attendant, il nous paraît tout à fait possible, et nécessaire, d'élargir l'offre de sports et loisirs. La commune doit apporter un soutien actif à celles et ceux qui les font vivre au quotidien au sein de nos villages.

- Nous créerons un service des sports composé de l'Echevin des Sports et d'un collaborateur communal, et mettrons sur pied des conseils trimestriels avec les responsables sports et loisirs de l'entité.
- Nous réfectionnerons et/ou aménagerons des salles communales servant aux activités sportives et innoverons en termes de partenariat (ex. Le Trèfle).
- Nous éditerons des supports faisant la promotion du sport sur notre commune, et envisagerons la tenue d'un petit salon mettant en avant les différents clubs existant au sein de notre commune.
- Nous favoriserons le développement du sport de rue en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité, ou en investissant dans un parcours VITA.
- Nous faciliterons la pratique du vélo, de la course et de la marche à pied dans la vie de tous les jours et soutiendrons des projets tels que "Je pédale/cours pour ma forme" et "Je marche pour ma ligne".
- Nous tenterons de collaborer avec les communes du Val de l'Escaut dans le but de développer un service de vélo-partage, type Vélib', couvrant la zone.
- Nous créerons et soutiendrons les stages sportifs en relation avec les clubs existant dans la commune, et des stages découvertes comme la bourle, le billard, la pêche,...
- Nous imaginerons des formules innovantes tel que le Geocaching, afin d'offrir des activités combinant sport, partage en famille ou entre ami(e)s et découverte de nos contrées et de notre patrimoine.

Protégeons notre environnement et entamons la transition

Pecq est une belle commune, aux atouts environnementaux indéniables, à la faune et à la flore exceptionnelles. Des rives de l'Escaut aux pentes du Mont-Saint-Aubert, il s'agit d'un territoire à préserver. Notre commune, ce sont 5 villages agréables à caractère semi-rural, qu'il faut entretenir, mais également développer de manière durable. Esquelmes, Hérinnes, Obigies, Pecq et Warcoing sont nos cadres de vie, et c'est l'affaire de chacun de nous.



Incités à l'action par notre sensibilité écologiste, nous nous efforcerons de protéger faune et flore dans leur richesse et leur équilibre. Pecq grouille de vie.

Nous voulons encourager la mobilité douce et mettre en place un programme complet de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux, et ce au travers le programme RenoWatt. Mettant à profit toutes les compétences dont dispose la commune, nous travaillerons à ce que chaque habitant, quel qu'il soit, bénéficie de conditions et d'un cadre de vie plaisants et épanouissants.

Quatre axes seront prioritaires, à savoir la performance énergétique des bâtiments, la propreté publique, la protection de la nature et de la biodiversité et la gestion des déchets.

Au cours de la législature, nous veillerons à une série d'actions, en corrélation avec les axes précités.

- Nous investirons dans l'entretien de l'espace public, des routes, de leurs accotements, des fossés,... et équiperons correctement et professionnellement le personnel communal.
- Nous équiperons les voiries et les bâtiments publics de poubelles favorisant le tri sélectif, de cendriers de rue, mais également de bornes de propreté pour l'hygiène canine.
- Nous mettrons en place des brigades d'intervention rapide pour éliminer les dépôts clandestins, veillerons à ce que les citoyens puissent alerter les services compétents aisément et envisagerons l'embauche d'un agent sanctionnateur commun aux communes du Val de l'Escaut.
- Nous encouragerons et collaborerons activement avec les associations citoyennes qui développent des projets de propreté collaborative et/ou qui organisent des nettoyages et ramassages publics et citoyens.
- Nous ciblerons les endroits laissés à l'abandon, peu ou mal entretenus et qui deviennent des lieux de malpropreté et y développerons, en collaboration avec les riverains, des sites de compostage, des potagers/vergers collectifs profitant au voisinage ou des espaces fleuris embellissant les quartiers.
- Nous développerons et protégerons les couloirs écologiques, encouragerons la plantation de haies, d'arbres, de plantes mellifères, préserverons prioritairement les milieux humides et contrôlerons l'utilisation des pesticides près des éléments du maillage et quartiers habités, installerons un rucher et des hôtels à insectes en divers endroits.
- Nous nous inscrirons dans les événements tels que la semaine de l'arbre, le printemps sans pesticide, la quinzaine de l'abeille et justifierons encore plus notre adhésion au Plan Maya.
- Nous préserverons et protégerons notre cadre de vie et le caractère semi-rural de nos villages et aurons une maîtrise raisonnée de projets immobiliers à taille humaine et conviviaux, avec mise en place d'une contrepartie publique transparente, de charges d'urbanisme,...
- Nous renforcerons notre partenariat avec l'asbl Léaucourt et la soutiendrons davantage
- Nous investirons dans le but d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et de réduire les dépenses qui y sont relatives.
- Nous verdrons, autant que faire se peut, notre flotte de véhicules.
- Nous préférons les matériaux et aménagements modernes, tels que l'éclairage public intelligent, des panneaux informatifs fonctionnant à l'énergie solaire,...



- Nous inciterons à augmenter la performance énergétique lors de toute rénovation de bâtiments privés : orientation vers le conseiller énergie, réunions d'informations, thermographie des bâtiments, aide administrative,...
- Nous installerons des points d'apport volontaire des divers déchets avec conteneurs enterrés.
- Nous mènerons une politique de prévention (distribution de brochures, campagne de propreté par quartier, "Nettoyage de printemps", affiches dans les lieux sensibles, informations dans les écoles, etc.) et de promotion du "Zéro Déchet".
- Nous soutiendrons les initiatives tels qu'un Repair Café, des ateliers Do It Yourself et des conférences relatives au tri des déchets, au compostage, à la transition écologique,...

Valorisons notre patrimoine, et faisons (re)vivre culture et tourisme

Le patrimoine, l'histoire, la culture et le tourisme sont si intimement liés qu'il semble impossible d'envisager ces quatre points séparément. Notre commune recèle quantité de trésors, de toutes natures, souvent mal voire parfois nullement exploités. Des richesses que nous voulons faire valoir, que nous souhaitons pérenniser.

Il y a des vitrines vivantes et génératrices de tourisme, comme Léaucourt, la bibliothèque, le jeu de bourle, la Fête des Jeunes, Esquelmes en Fête, la Ducasse de Pentecôte,...

Pecq regorge aussi de bâtiments et lieux d'exception, parmi lesquels nos différents châteaux et fermes, la presque millénaire église Saint-Eluthère d'Esquelmes -point de référence pour les pèlerinages vers Saint-Jacques de Compostelle-, le cimetière militaire, l'ancienne route romaine (Pas-à-Wasmes), les chapelles, les (anciens) sites industriels, la gare d'Obigies,...

A leurs côtés se trouvent des richesses oubliées, à l'instar du Musée Jules Jooris, longtemps abandonné à son triste sort, ou bien encore les archives de l'époque de Napoléon Bonaparte qui croupissent dans une salle communale et que nous comptons, à tout le moins, numériser. Enfin, il y a cette histoire que nous nous devons de transmettre. Les commémorations de la fin de la guerre 1914-1918 ne sont pas du tout évoquées, alors que notre région a été au centre des derniers combats d'octobre et novembre 1918, livrés par l'infanterie anglaise et l'aviation alliée.

Au cours de la législature, nous nous ferons fort de redynamiser les racines de notre entité, nécessaires à son bon développement futur.

- Nous relancerons un comité culturel et développerons un véritable pôle en plein coeur de Pecq, tout en veillant à la mise sur pied d'événements dans chaque village.
- Nous tenterons, à terme, d'élaborer une réelle programmation annuelle.
- Nous développerons l'offre culturelle, stimulerons le monde associatif (Anama, par exemple) et favoriserons les projets au travers de la création d'un réseau de citoyens actifs et participatifs ayant des affinités avec l'Histoire, le Patrimoine, la Culture et le Tourisme.
- Nous soutiendrons et ferons la promotion des activités lancées par notre Bibliothèque.
- Nous établirons de nouveaux partenariats culturels, grâce à notre position au sein de l'Eurométropole et à nos rapports privilégiés avec la Ville de Tournai dus à la similarité de majorité.



- Nous informerons sur les spectacles régionaux et, pour certains, mettrons en place un service de réservation et de transport collectif organisé par la commune.
- Nous développerons des parcours de balades mettant en avant nos produits locaux, notre patrimoine, notre environnement et notre histoire.
- Nous mettrons en place un réseau cartographié de promenades et sentiers.
- Nous promovons le tourisme, soutiendrons le jumelage et tenterons d'en établir un nouveau avec un village écologique.
- Nous amplifierons les synergies entre Léaucourt et la commune, ainsi qu'entre l'ASBL et les différents acteurs que sont ou peuvent être la bibliothèque, Natagora, AVES,...
- Nous soutiendrons Léaucourt, veillerons au maintien de sa mission, l'aiderons à la remplir et promovons l'ensemble de ses activités.
- Nous investiguerons pour tenter de pérenniser Léaucourt, en lui permettant, par exemple, d'étendre sa mission au réseau des Centres de Dépaysement et de Plein Air (classes vertes) de la FWB.
- Nous mènerons une véritable réflexion sur le devenir des coupures, et tenterons de les faire (re)vivre différemment, et ce au travers d'un projet alliant nature, pêche, détente, loisirs, sport extérieur et événements ponctuels.
- Nous réfléchirons, aux côtés du futur responsable en communication, à un kit d'excursion patrimoine, pour petits et grands, permettant de découvrir les petits sentiers du village et les richesses de nos contrées.
- Nous réfléchirons à la mise en valeur de notre patrimoine et de nos sites remarquables.
- Nous développerons la culture citoyenne, au travers le Street Art, des appels à projets pour la création de fresques, l'installation d'un mur d'expression libre ou encore le placement de cabines à livres.
- Nous relancerons et/ou soutiendrons les initiatives citoyennes et associatives telles que le théâtre patoisant, un club photo, les fanfares, les ateliers artistiques,...
- Nous revitaliserons les cérémonies patriotiques, et ce en lançant des appels à projets aux écoles de l'entité et en soutenant les activités organisées dans le cadre du devoir de mémoire.
- Nous serons attentifs à l'intergénérationnel et provoquerons des rencontres de jeux, d'échanges, de transmission.
- Nous mènerons une véritable réflexion sur le devenir de nos Eglises.

Améliorons notre mobilité

La mobilité pour tous et sous toutes ses formes. Nous désirons favoriser différents types de mobilité au sein de notre commune, et notamment les modes doux que sont la marche à pied et le vélo. Outre les bienfaits qu'ils génèrent en termes de mobilité et de dépollution, ces modes doux participent à une meilleure interaction sociale entre usagers et favorisent le vivre ensemble.

Une valorisation de notre territoire passe également par sa gestion durable, notamment via la promotion d'une mobilité douce et d'un usage parcimonieux du sol. Notre rôle est central car



nous pouvons directement intégrer la notion d'accessibilité à nos décisions en matière d'aménagement du territoire et de mobilité.

Notre commune se doit de se doter d'un Plan Communal de Mobilité propre (PCM), qui visera à faciliter la planification de la mobilité à notre échelle et contribuera à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire concerné. Il devra, entre autres, offrir une réponse en terme d'accessibilité aux pôles d'activités principaux (entreprises, commerces, administration,...) pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite, diminuer les nuisances environnementales (bruit, pollution,...) et améliorer la sécurité.

En plus d'établir ce PCM en collaboration avec la Zone de Police du Val de l'Escaut. D'autres points retiendront notre attention au cours des 6 prochaines années.

- Nous créerons une Commission Consultative de la Circulation Routière, composée d'un membre de chaque parti politique, d'un Commissaire de la Zone, du Responsable des Travaux, d'un représentant de la Commission des Aînés et d'une personne à mobilité réduite, dont le rôle sera d'examiner toutes demandes et tous projets relatifs à la sécurité routière (aménagement de sécurité, limitation des vitesses excessives, modifications de signalisation et de marquages au sol) et d'analyser les solutions proposées.
- Nous accentuerons la collaboration avec la Zone de Police et serons à l'écoute de chacune de leur recommandation.
- Dans le cadre de tout projet immobilier d'ampleur, nous exigerons une étude de mobilité.
- Nous hiérarchiserons les routes et les trottoirs selon leur état de dégradation et établirons un plan de réfections, en corrélation avec le plan FRIC.
- Nous délimiterons et rénoverons les pistes cyclables de la commune qui ne sont pas toujours bien définies ou en bon état.
- Lors de chaque réfection de route, nous étudierons la possibilité de créer des aménagements favorables à la mobilité douce.
- Nous encouragerons le co-voiturage et faciliterons l'utilisation du parking de Pecq (Car-Pool) grâce aux applications existantes, à une meilleure signalisation et via une meilleure communication (site, bulletin,...).
- Nous inciterons les entreprises de la commune à prendre en compte la pollution engendrée par la mobilité de leur personnel et visiteurs et les encouragerons à s'impliquer dans la recherche de solutions (navettes, co-voiturage, vélos de société,...).
- Nous encouragerons les écoles de l'entité dans la création de pédibus et de zones "Kiss & Ride", réduisant le nombre de voitures aux abords des établissements scolaires.
- Nous investirons des outils permettant aux citoyens de signaler facilement et instantanément un problème rencontré sur nos voiries.

Renforçons la sécurité publique

Faire de Pecq une commune accueillante pour toutes et tous, sûre et propre, festive et responsable, où la circulation est apaisée. Telle est notre volonté.

La sécurité peut être d'ordre physique, lorsque l'on se trouve dans une situation présentant le minimum de risque, ou d'ordre psychique, lorsque nous sommes dans un état d'esprit tranquille



et confiant, à l'abri de tout danger. Ainsi, en collaboration avec la Zone de Police du Val de l'Escaut, notre rôle est de faire en sorte que chaque habitant se sente tranquille, confiant, à l'abri de tout danger, chez lui et à l'extérieur.

Une bonne politique de sécurité ne se limite pas au volet répressif. Le premier enjeu reste de veiller au respect des normes et d'éviter le passage à l'acte d'incivilité ou d'infraction. Nous désirons combiner politique de prévention, sanctions administratives ou de médiation dans le but d'améliorer notre environnement et notre qualité de vie.

Afin de renforcer la sécurité, dès cette première année de législature, le budget alloué à la Zone de Police sera augmenté de 10%. Cela doit lui permettre d'accélérer ses capacités d'action et l'engagement de 3 inspecteurs supplémentaires, et ce dans le but de mettre en place des équipes d'intervention additionnelles pour les nuits de jeudi à dimanche.

Au cours de cette mandature, nous serons vigilants à certains points.

- Nous renforcerons le partenariat avec la zone de police, et ce au travers de réunions régulières.
- Nous permettrons aux services de Police d'exercer leur métier en toute sécurité. Cela devra passer par davantage d'effectifs sur le terrain, dans nos rues et en intervention.
- Nous renforcerons la police de proximité et valoriserons la fonction d'inspecteur de quartier. Nous mettrons ces derniers en lien direct avec les citoyens, au travers de petits-déjeuners de rencontre, mais également avec les membres des partenariats locaux de prévention (PLP).
- Nous soutiendrons l'embauche d'un agent constatateur pour l'ensemble de la Zone du Val de l'Escaut.
- Nous systématiserons le conseil individualisé gratuit en matière de techno-prévention auprès des commerçants (mesures contre le vol à l'étalage etc.), des indépendants et de manière plus large, pour les citoyens.
- Nous établirons un cadastre local des lieux accidentogènes afin de déterminer un plan d'investissement spécifique : aménagements, radars préventifs ou répressifs, accentuation des contrôles,...
- Nous reverrons la signalisation çà et là, et ce en parfaite collaboration avec la Zone de Police.
- Nous reverrons les limites de l'agglomération et réduirons la vitesse des véhicules sur certains axes de l'entité par une série d'aménagements ne générant aucune nuisance : rétrécissements, ralentisseurs, coussins berlinois, radars préventifs,...
- Nous investirons dans des éclairages intelligents dans les endroits peu fréquentés ou recourrons, là où c'est vraiment nécessaire, à l'installation de caméras de surveillance tout en garantissant la protection de la vie privée.
- Nous lutterons contre les incivilités et, entre autres, ciblerons les endroits propices à l'incivisme ou fréquemment sujets aux dépôts sauvages, les embellirons et/ou donnerons à des citoyens/associations l'autorisation de les végétaliser.
- Dans les écoles, nous ferons de la prévention contre le cyber-harcèlement et modifierons le règlement général de police à ce sujet.



Favorisons la cohésion

Nous défendons une communauté humaine dans laquelle chaque femme, chaque homme, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité, conformément à la dignité humaine. Chacun doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Sans être montré du doigt, en toute dignité. Tout le monde doit également pouvoir être autonome au maximum dans sa vie quotidienne et dans ses choix. En plus de bon nombre d'actions reprises sous d'autres axes et relatives au vivre ensemble, nous en activerons d'autres.

- Dans un contexte de précarisation et d'exclusions croissantes, nous nous inscrirons dans un nouveau Plan de Cohésion sociale, et ce dans le but de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives destinées à garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens dans une société solidaire et respectueuse de l'être humain.
- Nous coopérerons avec l'ensemble des conseillers qui le souhaitent dans le cadre de ce PCS et des projets inhérents.
- Nous renforcerons la dynamique des comités de quartier et oeuvrerons à la création d'un budget participatif.
- Nous lutterons contre l'isolement, quel qu'il soit, et ce en mettant sur pied des repas solidaires lors des fêtes de fin d'année.
- Nous soutiendrons l'organisation de cours par des jeunes pour les aînés, et par les aînés pour les jeunes.
- Nous investirons dans un/des jardin(s) partagé(s), donnant accès à une alimentation saine et bon marché, permettant l'apprentissage du jardinage, de la permaculture et/ou du compostage, tout en veillant à la mixité sociale.
- Nous continuerons de Soutenir l'antenne de la banque alimentaire et le magasin de seconde main et favoriserons leurs moyens d'action, les aiderons dans leur communication et leur collecte.
- Nous informerons davantage les personnes en détresse des possibilités d'aide et d'accompagnement.
- Nous mettrons sur pied un système de visite régulière chez les personnes âgées isolées et leur proposerons un service sur demande (proches en vacances, conjoint(e) hospitalisé(e),...)
- Nous souhaitons mettre en place une école des devoirs et lutter contre le décrochage scolaire des enfants dont les parents n'ont pas les compétences, le temps, voire ne disposent pas d'un espace disponible pour assurer cette tâche.
- Nous promovons la cohésion sociale via des actions ponctuelles ou des conférences-débats sur la tolérance, la discrimination, le bien-être,...
- Nous placerons des « give-box » à des endroits-clés de nos villages, armoire accessible à tous prônant la solidarité, l'écologie et l'économie.

Garantissons un accès au logement



Avec l'énergie, le logement représente le poste le plus important dans le budget des ménages. Les effets du vieillissement, de l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, de la diminution continue de la taille moyenne des ménages mais aussi de l'évolution des normes minimales de confort ont un impact majeur sur l'évolution des besoins de logements de qualité à prix abordable.

L'accès à la propriété pour tous doit rester une priorité et une condition élémentaire de l'épanouissement personnel. Nous souhaitons travailler dans le but de permettre aux jeunes de prendre leur envol, aux bas revenus de trouver un logement, et aux personnes plus âgées de continuer à vivre chez elles.

La population wallonne augmentera de plus d'un million d'unités à l'horizon 2050. Des solutions en termes de logement devront être trouvées. Néanmoins, cela ne doit pas nous empêcher de mener des études approfondies lors de chaque introduction de projet immobilier de taille, et ce en veillant à la mobilité, à la préservation de la ruralité et au maintien d'un cadre de vie agréable pour chaque citoyen.

Au cours de ce mandat :

- Nous négocierons la réservation d'un pourcentage de logements à prix modéré dans tout projet immobilier d'envergure, afin d'accroître l'offre de logements publics et à loyer modéré.
- Nous privilégierons une urbanisation raisonnée afin de maintenir le caractère rural de l'entité et favoriserons la densification des noyaux d'habitats.
- Nous serons favorables à la diversité de l'habitat, en veillant à accueillir des habitats de type alternatif qui correspondent à une société en transition (habitats légers, intergénérationnels du type kangourou, habitats groupés,...).
- Nous travaillerons pour faciliter l'accès à la propriété aux bas revenus via la formule de Community Land Trust, où la propriété foncière (le terrain) est séparée de la propriété du logement.
- Nous sensibiliserons au problème du logement les propriétaires d'immeubles à l'abandon ou inoccupés et nous veillerons à ce que cette taxe soit dûment perçue.
- Nous encouragerons la réhabilitation de ces logements et leur remise sur le marché, notamment en recourant aux services des sociétés de logements sociaux.
- Nous renforcerons la collaboration avec "Les Heures Claires" pour répondre aux demandes des personnes à la recherche d'un logement social et veillerons à améliorer la mixité sociale en introduisant du logement acquisitif dans les quartiers de logements sociaux.
- Nous veillerons à nous doter de logements d'urgence et de transit.
- Nous contribuerons à la création de logement tremplin, logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages moyennant un loyer modéré, et ce afin de permettre aux jeunes de faire des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement.
- Nous inciterons les citoyens à améliorer la performance énergétique de leur bâtiment en renforçant l'information relative aux aides et primes accordées en matière de logement.



Soutenons nos entreprises, nos commerces et la création d'emplois

L'emploi est bien évidemment une matière transversale. Si les principaux leviers sont aux mains de la Région et du Fédéral et que le premier levier de la création d'emploi reste le monde de l'entreprise, la commune a un rôle important à jouer en tant qu'interlocuteur privilégié du citoyen. Nous nous devons d'encourager, guider et orienter les citoyens qui tentent de (re)trouver un emploi ou qui désirent lancer leur propre activité, leur commerce.

Les commerces, parlons-en. Intégrés dans le centre de nos villages, ils améliorent la vie et le sentiment de bien-être et de dynamisme de la commune. Ils permettent également des échanges sociaux entre les habitants et contribuent aux revenus des Pecquois.

Au cours de la législature :

- Nous soutiendrons la création d'emplois.
- Nous développerons une meilleure collaboration et conclurons des accords avec IDETA et IEG pour nos zonings favorisent l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.
- Nous développerons de nouvelles collaborations avec les grandes entreprises présentes sur notre territoire.
- Nous organiserons ponctuellement des journées de "speed meeting", rythmées par du job coaching, des rencontres entre les employeurs potentiels de la région et demandeurs d'emploi, des visites de stands et des témoignages.
- Nous recenserons les savoir-faire et souhaits des personnes sans emploi.
- Nous utiliserons au mieux le rôle d'employeur du CPAS et de la commune dans le cadre des articles 60 et 61 afin d'insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail.
- Nous ferons la promotion des circuits courts et valoriserons les produits et artisans locaux.
- Nous lancerons, pour ce faire, des systèmes de fidélisation dans les commerces de la commune, sous forme de carnets de bons, de concours, de cartes de fidélité.
- Nous organiserons une journée des commerçants et des producteurs locaux et nous soutiendrons des initiatives telles que le marché du Beau, du Bon et du Bio de Léaucourt ou La Fête des Artisans d'Esquelmes.
- Nous lancerons une campagne dans le but d'inciter les habitants, les visiteurs et les touristes à valoriser les commerces, les établissements HoReCa, les gîtes et pôles d'activités de notre commune sur TripAdvisor.
- Nous encouragerons, comme expliqué précédemment, le développement d'une association de commerçants.
- Sur le site de la commune, nous proposerons un annuaire recensant les commerces, les entreprises, les indépendants et les professions libérales de notre entité et nous leur proposerons une page vitrine.
- Si l'occasion se présente et/ou des espaces se libèrent, nous mettrons à disposition des cellules commerciales à disposition des commerçants désireux de développer un projet innovant, viable commercialement, non concurrentiel et en phase avec les attentes du public.



- Nous initierons les commerçants et indépendants au numérique, par le biais de formations et d'ateliers, en coopérant avec le CCI afin d'enseigner les notions de base : l'e-commerce, l'e-marketing, mais aussi les aider travailler leur présence sur les réseaux sociaux,...
- Dans une volonté d'amélioration continue, à l'initiative de l'Echevin, organiser ponctuellement des réunions entre les riverains et les entreprises de notre commune.
- Nous offrirons à chaque ménage un sac de commerce durable, comportant les logos des commerces ayant participé à l'opération.

Préoccupons-nous de nos agriculteurs

Pecq est une commune au sein de laquelle l'agriculture tient une place essentielle. Outre la gestion paysagère et environnementale qu'il comporte, le secteur agricole constitue un pôle économique de première importance, en proie à de grandes difficultés ces dernières années. Le monde agricole souffre d'un manque de communication qui peut nuire à son image et générer de l'incompréhension entre agriculteurs et citoyens. La pression du foncier rend l'accès à la terre peu aisé pour les agriculteurs. D'où la nécessité, dans notre chef, de travailler à la préservation des terres agricoles.

Au cours de cette législature, nous souhaitons renforcer le dialogue avec nos agriculteurs, échanger avec eux quant à la transition agroécologique et trouver avec et pour eux des solutions destinées à simplifier leur travail et à le pérenniser, tout en veillant à l'environnement.

- Nous réserverons un encart dédié à l'agriculture dans le bulletin communal afin de présenter l'activité agricole, faire connaître les réalités du métier aux habitants, informer du calendrier de pulvérisation, d'épandage et de récoltes betteravières et céréalières.
- Nous créerons une plateforme de discussion, d'information, d'échange et de sensibilisation
- consacrer au monde agricole et mettrons en place un dialogue constructif avec les agriculteurs quant aux enjeux actuels et aux objectifs de la politique agricole commune (PAC).
- Nous souhaitons mettre des terres communales à disposition ou en location pour des projets agroécologiques (installation de nouveaux paysans, espaces-tests, potagers communautaires, projets pédagogiques, etc.).
- Auprès des agriculteurs qui le souhaiteraient, nous recueillerons les obstacles qui freinent ou empêchent le passage à l'agriculture biologique et organiserons des voyages à la rencontre de producteurs en bio, dans notre pays et pays voisins.
- Nous rencontrerons séparément nos agriculteurs, afin d'analyser les problèmes spécifiques qu'ils rencontrent et nous travaillerons pour y apporter des solutions.
- Nous réfléchirons aux possibles regroupements de parcelles de terre dans le but de constituer des domaines d'un seul tenant et nous étudierons un possible remembrement autour de la zone Natura 2000.
- Nous appuierons le circuit-court et réconcilierons le champ et l'assiette.
- Nous encouragerons toutes initiatives en faveur d'ateliers de découverte des saveurs, en partenariat avec l'asbl de Léaucourt.



- Nous aiderons les citoyens à mieux comprendre les réalités du monde agricole, en donnant la possibilité de s'informer et de s'investir sur des projets locaux en collaboration avec les agriculteurs et dans le respect de leur autonomie.
- Nous mettrons sur pied des rencontres avec des associations (exemple LESA) afin de promouvoir l'écoconstruction en terre crue ou en chanvre auprès des citoyens, et de présenter aux agriculteurs les nouveaux débouchés à la fois respectueux de l'environnement et susceptibles de leur assurer un revenu équitable.

Veillons au bien-être animal

Le nouveau code wallon du bien-être animal constitue une révolution dans le domaine de la protection et du bien-être des animaux. Il stipule que l'animal est un être doué de sensations, d'émotions et d'un certain niveau de conscience. Son but est d'exiger de l'être humain qu'il adopte un comportement respectueux et responsable vis-à-vis de l'animal.

Le code wallon du bien-être animal entraîne une extension considérable de la responsabilité des communes qui, jusqu'à présent, étaient seulement tenues de maintenir l'ordre public.

Lors de la signature du pacte de majorité, nous avons fait du bien-être animal une compétence scabinale. Il ne nous reste plus dès lors qu'à la faire vivre.

- Nous nous équiperons du matériel nécessaire (matériel de capture, de contention, lecteur de puce, etc.).
- Nous ramasserons les (malheureusement trop nombreux) cadavres d'animaux domestiques sur la voie publique et lirons leur puce afin de prévenir les propriétaires.
- Nous poursuivrons les efforts consentis pour inciter les particuliers à stériliser et identifier leur chat domestique.
- Nous ferons en sorte de désigner un agent de police spécialisé, qui veillera à l'application des lois et prendra les mesures nécessaires en accord avec l'UEBA (Unité Bien-Être Animal).
- Lors des demandes de feux d'artifice qui seront introduites, nous déconseillerons les feux dits sonores et recommanderons l'alternative à bruit contenu.
- Nous guiderons les citoyens pour qu'ils puissent, via le e-guichet ou un formulaire administratif, déposer une plainte en cas de maltraitance et de négligence individuelle d'animaux.
- Nous organiserons des rencontres-débats, des démonstrations de dressage et responsabiliserons les futurs propriétaires d'animaux de compagnie par le biais de conférences ou de communication.
- Nous établirons des nouveaux partenariats avec les différents acteurs du monde animal que sont les associations, les familles d'accueil, les centres de revalidation reconnus des animaux de la faune sauvage et les vétérinaires.
- Nous soutiendrons le développement du pet-sitting en créant un carnet d'adresses de personnes prêtes à accueillir ou à garder des animaux pendant des absences courtes ou prolongées de leurs propriétaires.



- Nous informerons, sensibiliserons et éduquerons les citoyens, par exemple, en organisant ou en coorganisant avec une commune voisine un salon du bien-être animal ou des projets scolaires avec les enseignants.

Redorons l'image de notre commune

Trop longtemps, notre commune aura pâti d'un déficit d'image dû, entre autres, aux querelles politiques ou intestines et à un manque criant de communication. Au cours de cette législature, et ce quelles que pourront être les divergences d'opinion, nous souhaitons que règnent l'écoute, le respect, le professionnalisme et l'inventivité au sein de chacun des organes, qu'ils soient exécutifs, législatifs et administratifs.

Il ne suffit pas, aujourd'hui, de concrétiser chacune des idées de ce programme. Encore faut-il les promouvoir et nous assurer qu'aucune attitude négative ne relègue les avancées (communales ou citoyennes) au second plan.

Demain, nous devons oeuvrer pour que Pecq soit connu, au-delà de ses frontières, pour ses valeurs et pour l'ensemble des richesses présentes sur son territoire. Cela passera par chacun d'entre nous, mais également par une accentuation de la communication.

Nous vivons dans une société de communication. Devenue essentielle, et ce à bon nombre d'égards, elle favorise l'instauration d'un climat de confiance entre les élus, les citoyens, l'administration et les différents acteurs de notre commune. La communication doit être au coeur de notre projet, elle doit en être le moteur et permettre de répondre à la volonté du citoyen d'être mieux informé, plus écouté et davantage impliqué. C'est elle qui doit permettre de retrouver cette unité qui, depuis trop longtemps, fait défaut à notre entité.

- Nous travaillerons, tous ensemble, sur les trois piliers qui se trouvent à la base de toute planification et qui influenceront le devenir de notre commune ainsi que les décisions qui seront prises, à savoir sa mission, sa vision et ses valeurs.
- Nous créerons, ensuite, une identité visuelle pour notre commune, imaginerons un logo, uniformiserons nos supports communicationnels et les abords de nos bâtiments et espaces publics. - Nous tenterons de profiter d'un appel à projets pour offrir aux citoyens un outil 3.0, faisant la part belle à l'information, à la démocratie participative, à l'e-administration et à la promotion de nos commerces et richesses.
- Nous veillerons au mix média lors de chaque communication : choix du bon support pour la bonne personne, offrant une portée supérieure pour des coûts inférieurs.
- Nous investirons dans des supports de communication urbains et les placerons aux endroits à plus forte affluence.
- Nous créerons de nouveaux supports de communications, tels que les newsletters, le kit pratique nouveaux habitants, un guide des commerçants et indépendants, des services extra-scolaires, le Carnet astucieux des Aînés,...
- Nous travaillerons sur le sentiment d'appartenance et une identité locale, en relançant des événements rassembleurs, en revoquant le concept de certaines festivités existantes et en soutenant les activités-vitrines de notre commune.
- Nous investirons dans le team building au sein de l'administration et améliorerons, autant que faire se peut, les conditions de travail par des aménagements simples.



- Nous travaillerons quotidiennement pour faire de Pecq, de ses villages et de ses rues, des endroits propres, fleuris et où il fait bon vivre.

Avançons, collectivement et en bon père de famille

Notre programme se veut ambitieux. Pour que l'ensemble des projets énumérés puissent voir le jour, nous nous devons de veiller à la planification, à la collaboration, à l'inclusion, à l'innovation et à la bonne gouvernance.

Il n'est pas de bonne gouvernance possible sans une attention prioritaire à une bonne gestion financière à long terme des finances communales. Un grand nombre d'idées demanderont davantage de temps que d'argent. Pour les autres, nous nous devons d'être innovants.

- Quotidiennement, nous penserons globalement et agirons localement en prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles.

- Nous veillerons à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des acteurs qui nous entourent ou englobent, à savoir les zones de police et de secours, les intercommunales, les communes avoisinantes, les CPAS voisins ou encore les sociétés de logements publics.

- Nous innoverons en termes de synergies et imaginerons des groupements d'achats et des marchés publics communs.
- Nous tenterons de co-investir dans le cadre de certains projets.
- Nous souscrirons de nouveaux partenariats et de nouvelles conventions win-win, avec les écoles et les associations de notre entité.
- Nous compterons sur toutes les forces vives de notre assemblée et, plus globalement, de notre entité.
- Nous veillerons à une collaboration nourrie avec l'ensemble des conseillers communaux et à une coopération en-dehors des conseils, et ce au travers la diversification de commissions, de rencontres fréquentes, d'inclusion dans le cadre de certaines réunions, de travail concret sur certains dossiers.
- Nous oeuvrerons pour l'obtention de subsidiation, et ce en répondant à une très grande majorité des appels à projets qui auront été portés à notre connaissance.
- Nous serons attentifs aux besoins de l'administration, à l'écoute de ses recommandations et réactifs lors de toutes collaborations.
- Nous serons intransigeants quant au bon respect du ROI et du travail de l'administration.
- Nous veillerons incessamment aux finances communales et à une taxation juste, en phase avec l'éventail et la qualité des services proposés.
- Nous entretiendrons nos bâtiments et notre lieu de vie de manière proactive.
- Nous veillerons au bon suivi des dossiers et projets initiés par la précédente majorité.
- Nous gérerons et ferons évoluer cette commune en bons pères de famille.

